This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 837,204

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
1817

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
1817

DT
107
.M59

A Monsieur [illegible]
hommage de l'auteur

LA TRANSFORMATION DE L'ÉGYPTE

A Monsieur Abel Chevalley
hommage de l'auteur
A M

LA TRANSFORMATION DE L'ÉGYPTE

DU MÊME AUTEUR

Le Socialisme en Angleterre. 1 vol. in-18 (*Bibliothèqu d'Histoire Contemporaine*). Félix Alcan, 1897. 3 fr. 5

Le Socialisme sans doctrines. — *La Question Agrair et la Question Ouvrière en Australie et en Nouvell Zélande.* 1 vol. in-8, cartonné (*Bibliothèque généra des Sciences Sociales*). Félix Alcan, 1901. . . . 6 fr

L'Inde d'aujourd'hui. 1 vol. in-18. Armand Colir 1903. . . . . 3 fr. 5

LA TRANSFORMATION

DE L'ÉGYPTE

PAR

ALBERT MÉTIN

Professeur à l'École coloniale

LES INDIGÈNES

FRANÇAIS ET ANGLAIS. LA LUTTE D'INFLUENCES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PARIS

NOTE TO THE READER

The paper in this volume is brittle or the inner margins are extremely narrow.

We have bound or rebound the volume utilizing the best means possible.

PLEASE HANDLE WITH CARE

GENERAL BOOKBINDING CO., CHESTERLAND, OHIO

DT
167
.M59

AVANT-PROPOS

Les observations qui ont fourni la matière de ce livre ont été recueillies dans la première partie d'un voyage d'études autour du monde accompli grâce à l'une des bourses qu'un généreux anonyme mit à la disposition de l'Université de Paris.

Pour montrer quel esprit a inspiré cette fondation, je ne puis mieux faire que de citer une partie des instructions rédigées à ce sujet suivant les indications du donateur.

Les cinq agrégés désignés par le Conseil de l'Université de Paris comme titulaires des bourses « devront, disent les instructions, employer

376728

environ quinze mois à faire un voyage autour du monde. L'objet essentiel de leurs études sera de se renseigner directement, en dehors de toute idée préconçue, sur les conditions de la vie sociale dans les différents pays, sur la manière dont chaque gouvernement entend former l'esprit public, sur les moyens mis en œuvre pour développer le génie de chaque nation, enfin sur les causes qui assurent à tel ou tel peuple, dans tel ou tel domaine particulier, la supériorité qu'il peut avoir.

« Pour que leurs impressions soient plus personnelles et leurs observations plus directes, ils devront voyager isolément ou deux à deux, et tout en se mettant en relations avec les consuls français, ne jamais se contenter de renseignements tout faits, s'efforcer d'entrer en contact avec la vie même des différents peuples dans ses diverses manifestations. »

D'autres articles demandaient aux voyageurs la connaissance pratique de l'anglais et les invitaient à recourir aux services d'interprètes, afin de ne pas voir les pays d'Orient à travers les idées des résidents européens.

Enfin les instructions concluaient ainsi : « Le but de ces voyages étant de faire acquérir à ces jeunes professeurs une idée exacte de la situation de la France dans le monde et un vif sentiment de l'effort nécessaire pour maintenir la France à un rang digne d'elle, il ne leur sera demandé ni rapport ni justification officielle de leurs études. Le donateur est persuadé que d'eux-mêmes ils chercheront et trouveront les meilleurs moyens de justifier l'initiative prise en leur faveur en en faisant bénéficier aussi largement que possible les générations d'élèves qu'ils auront à former. Il espère aussi que l'expérience montrera l'utilité de cette donation, que d'autres corps voudront suivre l'exemple donné par l'Université, et que l'on verra ainsi se continuer sur les questions spéciales intéressant les diverses branches de l'industrie, du commerce, etc., l'enquête qui aura d'abord porté sur l'ensemble. »

*
* *

J'ai visité l'Égypte à la fin de l'année 1898, pendant la crise de Fachoda. J'étais au Cercle

français du Caire lorsque le commandant Mar chand y fut reçu avec enthousiasme et lorsqu'i fit sa fameuse allusion au Sphinx « qui n'a pa dit son dernier mot ». Quelque temps après, j me trouvais au fond de l'Égypte dans le peti groupe de Français et protégés qui saluaient l commandant retournant au Soudan pour rame ner ses troupes.

Quand je débarquai en Égypte, j'arrivais d Paris et de Londres, où j'avais pu comparer l fièvre de conquête et de guerre excitée par le événements de 1898, et j'avais constaté, avec un inquiétude bien naturelle chez un Français adm rateur de l'Angleterre libérale et pacifique, qu Londres était la plus belliqueuse des deux cap tales.

La plupart des Anglais, soit en Égypte, soit dan le monde britannique, n'éprouvaient point contr la guerre les mêmes sentiments que la majorit des Français ; tout en la considérant comme u mal, ils croyaient qu'elle pouvait à tout momen devenir nécessaire pour la grandeur de l'Em pire, et beaucoup voyaient en elle une noble en treprise. On venait d'apprendre les succès d

lord Kitchener au Soudan, on n'était pas loin des victoires remportées par les Américains sur les Espagnols et où certains croyaient voir la première étape du triomphe que le Destin — on a même dit la Providence — assurerait fatalement à la « supériorité anglo-saxonne » sur la « décadence latine ».

Une partie du public britannique se faisait sur la France une opinion aussi bien arrêtée que mal fondée. Les souvenirs de la lutte contre Napoléon, l'aversion pour la République et la démocratie, l'horreur pour la liberté des mœurs et du langage, tout cela compliqué de la rivalité en Égypte et sur plusieurs points du globe, avaient fait imaginer une France turbulente, militaire, qui ne sortait de l'anarchie que par la guerre aggressive, qui ne cessait jamais de faire du mal aux autres, sauf quand elle était bridée par un voisin redoutable ou réduite à l'impuissance par des troubles intérieurs. Cette opinion a pu être fondée autrefois, mais à la fin du dix-neuvième siècle, elle ne correspondait plus aux sentiments de la majorité française. Elle subsistait néanmoins à l'étranger et j'ai pu lire pendant tout mon

voyage, dans nombre de revues et de journaux anglais, que la fermentation entretenue en France par le procès Dreyfus, devait fatalement, comme jadis l'anarchie du Directoire, faire éclore le césarisme. Je m'apercevais en même temps que bien des étrangers, surtout des conservateurs, trompés par la violence de nos polémiques, ne comprenaient pas que, sans se justifier, elle s'explique, car la France, depuis un siècle, sert de terrain à un conflit politique et social de capitale importance, celui de la révolution et de la tradition : ils s'exagéraient nos divisions et croyaient y voir, au lieu de la suite des luttes entre partis, le commencement d'une guerre civile qui eût livré le pays sans défense aux entreprises de ses voisins.

Tandis que la plupart des Français de France n'attendaient pas la guerre et ne se croyaient pas sérieusement menacés, parce que leur opinion était en retard de quelques années, — comme celle de la moyenne des étrangers sur la France, — tandis qu'ils ignoraient les progrès de l'impérialisme en Angleterre et ne voyaient dans les menaces que des rodomontades, les Français d'Égypte comprenaient peu ce qui se passait dans la métro

pole et manifestaient des sentiments contraires à ceux de la majorité de leurs compatriotes. Possédés de l'amour-propre national, passion légitime, mais qui s'exagère dans les groupes isolés de la patrie, menacés dans leurs avantages matériels, exaspérés par la lecture des journaux étrangers, ils s'imaginèrent presque tous que l'Affaire était la seule raison qui empêchât la France d'accepter la guerre.

Après le règlement de la question du Haut-Nil j'ai vu le ministre de France, qui arrivait de Paris et venait de collaborer à l'arrangement définitif, étonner les notables de sa colonie en leur faisant entrevoir que la conduite du gouvernement avait été inspirée par la sagesse. Il affirmait que les divisions avaient disparu devant l'imminence du danger, que les chefs des partis républicains avaient fait taire leurs préférences pacifiques et promis de soutenir le gouvernement si la guerre devenait inévitable ; il révélait que seule l'impossibilité de la défense maritime et coloniale avait décidé le ministère à céder sur tous les points. Nul n'avait manqué de patriotisme, les représentants de la nation moins encore, s'il est possible,

que les autres citoyens; mais les spécialistes avaient déclaré que le souci constant d'une guerre à la frontière lorraine avait absorbé toute l'attention, toutes les ressources, et avait empêché d'armer suffisamment les ports et les côtes. Le fait prouve du moins qu'en tout temps la nation française et le gouvernement de la République eurent des sentiments pacifiques à l'égard de l'Angleterre et crurent pouvoir compter sur la réciproque.

Dans des conditions pareilles, on s'étonne que le cabinet anglais ait réclamé avec des apparences brutales, propres à choquer l'amour-propre national des Français, ce qu'il pouvait obtenir par la douceur en y mettant les formes. La France ne voulait pas faire la guerre à propos de Fachoda; le gouvernement anglais s'y est pris comme s'il eût espéré l'y forcer. Le résultat a été de pousser le Parlement français à augmenter le budget de la défense maritime, de réveiller dans le peuple le souvenir des anciennes luttes contre l'Angleterre et de rendre plus difficile la tâche des Français et des Anglais qui déplorent l'ignorance et les préjugés par quoi les deux nations sont séparées, qui

travaillent à leur montrer les liens d'intérêt matériel qui les unissent et par-dessus tout à leur donner conscience du rôle civilisateur qu'elles peuvent jouer si elles s'accordent.

Heureusement la fidélité de l'opinion française aux idées de paix et de progrès, l'extraordinaire désintéressement du gouvernement français qui n'a pas suivi l'exemple de certains autres et ne s'est pas empressé de profiter de la guerre sud-africaine pour obtenir le règlement avantageux des affaires pendantes, la preuve définitivement faite que l'anglophobie est plus violente dans certains pays qu'en France et que la presse française n'a pas le monopole des attaques grossières contre l'Angleterre, sont des causes qui ont contribué à rendre la situation meilleure en Europe.

En Égypte, la lutte d'influences engagée, depuis l'occupation, entre les Français, prépondérants à l'époque d'influences internationales, et les Anglais, maîtres d'aujourd'hui, est devenue plus âpre que jamais pendant la crise de 1898. Lors de mon passage, les Anglais travaillaient depuis longtemps à évincer leurs rivaux, Fran-

çais et autres Européens, des fonctions publiques importantes. Néanmoins, les Français conservaient de bonnes positions ; l'enseignement officiel était placé sous leur direction, l'anglais n'était pas employé en dehors de la colonie britannique, les hauts fonctionnaires indigènes parlaient français, les grands journaux européens du pays s'imprimaient en français, et la grande langue étrangère restait la nôtre. Lord Cromer et tout son état-major savaient le français et ne montraient nulle mauvaise volonté à s'en servir. Cette situation, longtemps acceptée, a fini par déplaire aux Anglais, et la crise de 1898 eut pour conséquence une réaction qui se poursuit de nos jours et dont quelques chapitres de ce livre raconteront les débuts.

*
* *

La politique anglaise en Égypte n'est pas généreuse à notre égard, mais elle s'inspire de la logique et des réalités. La nôtre, toute d'intentions, a fini par nous faire plus de tort qu'à l'adversaire. Notre programme, « tout ou rien », était trop am-

bitieux, nos moyens, « les piqûres d'épingles », beaucoup trop courts. Jugeons notre œuvre (1).

Avant 1878 nous avons, sinon tout, du moins le premier rang : nous ne savons pas le garder. Allons-nous essayer de le reprendre, œuvre infiniment plus difficile? Nous assumons cette tâche ardue, et, pour l'accomplir, nous nous efforçons de mettre l'Europe continentale avec nous en prenant la défense des influences internationales contre la domination britannique; mais les puissances restent indifférentes à une tentative dont le profit le plus grand irait à la France; beaucoup même nous desservent pour gagner les bonnes grâces de l'Angleterre.

Alors, si nous persistons dans notre attitude, ce sera la guerre : mais la nation n'en veut pas, et le gouvernement ne saurait tout ensemble armer la frontière de l'Est et préparer une lutte maritime et coloniale. La sagesse conseille donc de négocier quand il en est temps encore : des concessions opportunes pourraient en Égypte,

(1) Pour le détail, voir pages 92 et suivantes. Consulter E. Driault, *La question d'Orient, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 2e éd., Paris, Félix Alcan, 1900, ainsi que le livre avec bibliographie de L. Bréhier, cité p. 21.

sauver notre langue, notre part dans l'enseignement officiel, plusieurs de nos avantages, et, au dehors, nous en assurer d'autres. Loin de traiter, nous nous obstinons. En conséquence, nous perdons une à une nos positions sous les ripostes d'un adversaire que nous agaçons et, quand la question se pose dans son ensemble, c'est Fachoda. Nous avons à la fin sacrifié beaucoup plus qu'un arrangement ne nous aurait demandé et, au lieu des compensations qu'il nous aurait values, nous enregistrons une perte sèche, trop heureux si nous pouvions dire que notre échec ne mérite pas d'autre nom.

C'est l'histoire de tous nos conflits avec l'Angleterre ; elle recommence en Abyssinie, sans parler de théâtres plus importants, et toujours sous la même forme. Tandis que les politiques anglais s'attachent au présent, s'acharnent à en tirer le plus d'avantages possibles, par la force s'il le faut, par d'utiles échanges quand ils en trouvent l'occasion, les nôtres sont hypnotisés par le passé ; ils espèrent recommencer Richelieu sans songer que nos forces actuelles ont une limite et, ne pouvant réaliser leurs vastes pen-

sées, ils en reculent l'exécution dans un avenir que la marche des événements rend chaque jour plus impossible ou plus lointain.

Des censeurs, trop sévères peut-être, accusent cette diplomatie à grands souvenirs, à trop lointaines ambitions, d'abriter le scepticisme, l'impuissance, la peur des responsabilités, et de couvrir une politique dont l'unique principe serait : « Pas d'affaires! »

Quels que soient les reproches formulés contre l'action extérieure de la France, ils doivent dépasser les agents et frapper le public lui-même. Dans un gouvernement démocratique comme le nôtre, la politique étrangère est ce que l'opinion la fait.

Le véritable tort des Français n'est pas d'ignorer les affaires extérieures, car ils ne sont sur ce point ni plus ni moins en défaut que les autres peuples, c'est de laisser leurs passions parler plus haut que l'intérêt national. Ont-ils des préférences pacifiques, leur optimisme à l'égard des étrangers ne connaît pas de borne, leur indifférence à l'expansion française dépasse la mesure. Dans le cas contraire, l'action qu'ils rêvent s'ins-

pire uniquement de l'amour-propre, souvent même de la jalousie : par exemple, ils prendront pour maxime qu'il faut avant tout « ennuyer les Anglais », ce qui dispense de réfléchir et d'étudier, mais ne donne pas le moyen infaillible de mener à bonne fin les affaires de la France.

*
* *

Je n'étais pas anglophobe en partant pour l'Égypte, je ne le suis pas davantage aujourd'hui. L'intérêt que je porte à la civilisation et à la pensée britanniques se marque assez dans les études que j'ai publiées après des enquêtes faites en Grande-Bretagne et dans une partie de l'Empire pour que j'aie besoin de démontrer que je me suis efforcé d'être impartial.

Peut-être au contraire me verrai-je accusé d'anglomanie, pour les observations précédentes et parce que je déclare, après avoir vu l'Inde (1)

(1) *L'Inde d'aujourd'hui* (Paris, Armand Colin, 1903) est faite au même point de vue que ce livre et décrit une évolution qui ressemble beaucoup à celle de l'Égypte, qui même, sur certains points, est plus avancée.

et Ceylan, que dans l'état présent l'administration coloniale anglaise est la plus méthodique de toutes. On m'a dit aux Indes : « Sous les Français les Indiens se tiennent comme une classe d'enfants en désordre; sous les Anglais, comme des élèves silencieux et disciplinés. » Et cette phrase ironique fait bien comprendre la différence des deux régimes. Comme l'idéal des fonctionnaires coloniaux européens a été jusqu'à présent d'imposer un silence et une immobilité comparables à ceux qu'exigeait chez nous l'ancienne éducation, on doit reconnaître que le meilleur modèle du genre a été donné par les Anglais. Ils possèdent le don impérial, l'art de se faire respecter, craindre, obéir par les indigènes, et si les moyens qu'ils emploient supposent une constitution et des habitudes aristocratiques, s'ils rendent les relations avec l'Angleterre pénibles aux nations qui veulent être traitées en égales, leur succès dans les pays de domination et les colonies n'en demeure pas moins un fait certain. De plus, les Anglais savent mieux que personne — sauf peut-être les Américains — pourvoir une région de tout ce qu'il faut pour la mettre en

valeur, tirer d'un sol et d'un peuple la plus grande somme possible de richesses. Par l'autorité, par la civilisation matérielle aussi bien que l'extension continue de leurs possessions et de leur influence — *We have a greater Empire than ever was*, déclare la légende d'un timbre-poste jubilaire — ce sont proprement les Romains de notre époque.

On ne pourra critiquer leur administration qu'en supposant possible l'application des principes du droit moderne aux pays de domination, tentative qui n'a jamais été faite sérieusement. Si d'aventure on trouve ici quelque expression un peu dure, quelque jugement un peu sévère, ils ne s'appliqueraient pas aux Anglais particulièrement, mais à la méthode qu'emploient tous les peuples colonisateurs modernes et qu'eux ont portée à la perfection.

J'espère d'ailleurs que le cas ne se présentera pas, car je n'ai nullement songé à faire la critique du gouvernement anglo-égyptien. Si j'ai cru à propos de rappeler dans les pages précédentes quelle était la situation politique lors de ma visite, je n'entends pas en faire le sujet de mon livre. Mon but est bien différent.

Quel est l'état présent de la société, comment elle se transforme sous l'influence occidentale et dans quels ordres de faits se marque l'évolution la plus rapide, voilà ce que j'ai tenté de comprendre et d'exposer. De mes notes de voyage j'essaye de tirer une esquisse sociale et non une étude politique ou administrative.

Heureux si j'ai pu traduire par instants le charme infini de cet Orient musulman où l'on rencontre, sous la lumière d'un ciel sans nuages, les mœurs patriarcales de la Bible et la société pittoresque du moyen âge. On les croyait mortes, on s'imaginait avoir épuisé à la lecture des livres tout le parfum qu'elles ont laissé et les voici fraîches et vivantes. Inattendues et pourtant plus familières que les civilisations de l'Extrême-Orient, elles ne dépassent point comme elles notre imagination, mais donnent à l'esprit une joie plus profonde et plus intime. L'Égypte m'a ravi à un point que je n'oublierai jamais, encore que mes impressions de voyage et mes souvenirs n'aient pas le moins du monde ébranlé la préférence décidée que j'ai pour la vie occidentale.

*
* *

Le *nous* que j'emploierai désormais à peu près partout, n'est pas emphatique. Je n'étais pas seul. Mme Métin m'a accompagné pendant tout mon voyage, elle a prêté à mon enquête un concours indispensable dans les pays où l'appartement des femmes ne s'ouvre qu'aux femmes ; elle m'a secondé dans la classification et la mise en œuvre de nos observations.

*
* *

Nous avons reçu en Égypte, notamment chez les indigènes, musulmans ou chrétiens, particuliers ou fonctionnaires, le meilleur accueil, les plus grandes facilités pour notre enquête et une hospitalité que l'Europe ne connaît plus depuis la multiplication des hôtels et le développement des voies ferrées.

Nous prions tous ceux qui nous ont secondés et dont plusieurs sont restés en relations avec nous et ont continué à nous donner des informations, de recevoir nos meilleurs remerciements. Plu-

sieurs sont nommés dans le cours de l'ouvrage. Il en est beaucoup que nous n'avons pas désignés nettement pour des raisons faciles à comprendre; nous sommes résolus à rapporter franchement tout ce que nous avons observé, même aux dépens de notre amour-propre national, mais nous ne voulons créer d'ennuis particuliers ou de difficultés administratives à aucun de nos collaborateurs bénévoles.

*
* *

Dans notre enquête et pour la composition de cet ouvrage nous avons dépouillé un grand nombre de documents imprimés et de livres dont nous indiquons en notes les plus importants (Voir le mot *Bibliographie* à l'Index alphabétique). Nous ne tenterons pas un essai de bibliographie égyptienne, puisque l'œuvre se trouve faite déjà dans plusieurs ouvrages.

Outre les recueils généraux de bibliographie, on consultera les périodiques : SCHERMAN, *Orientalische Bibliographie,* Berlin. — Bibliographies annuelles des *Annales de géographie*, Paris.

Les documents officiels en anglais et français sont indiqués dans l'annuaire (non officiel) *The Statesman's Year-Book*, Londres, qui donne aussi les principaux renseignements statistiques.

Parmi les documents, signalons le *Recensement général de l'Égypte* (en 1897), Le Caire, 1898, auquel nous nous référons le plus souvent; le *Dictionnaire géographique de l'Égypte* de Boinet-Bey, Le Caire, 1899; les *Annual Reports by lord Cromer on the Finances, Administration and Condition of Egypt and the Progress of Reform*, Londres; le *Compte général de l'administration des finances* (annuel), Le Caire; *Le Commerce extérieur de l'Égypte* (annuel), Alexandrie; le *Bulletin mensuel du commerce extérieur de l'Égypte*, Alexandrie. Pour l'instruction publique, l'irrigation, l'agriculture, les publications importantes sont indiquées dans les notes des chapitres spéciaux (1).

(1) On a donné, autant que possible, les valeurs en livres égyptiennes (L. E.) = 25 fr. 92, l'unité des documents égyptiens. Si quelques chiffres sont donnés en francs ou en livres sterling (£) c'est qu'ils ont été empruntés à des documents exclusivement français ou anglais. L'unité monétaire employée est toujours indiquée.

La bibliographie générale et les très nombreuses publications anglaises et françaises inspirées par les derniers événements ou consacrées aux notes et souvenirs de voyage sont indiquées en grande partie dans les recueils et annuaires cités dans le t. I de G. Bénédite, *L'Égypte* (guide), Paris, 1900; dans Louis Bréhier, *L'Égypte de 1798 à 1900*, Paris, 1901, ce dernier surtout pour les ouvrages historiques.

On trouvera profit à consulter les publications de l'Institut égyptien (fondé par Bonaparte, réorganisé par Saïd), de la Société khédiviale de géographie et de la Société khédiviale d'agriculture.

LA TRANSFORMATION DE L'ÉGYPTE

PREMIÈRE PARTIE

Le Pays et la Société indigène.

VALLÉE ET DELTA DU NIL

L'Égypte est un pays où le ciel ne se trouble presque jamais et où il ne pleut que par exception. Alexandrie, sur la Méditerranée, reçoit 20 centimètres de pluie par an ; le Caire 3 seulement, vingt-cinq fois moins que la moyenne pour la France, et l'on s'étonne quand l'eau tombe sur la capitale plus d'une fois en douze mois consécutifs. Le fait se répète un peu plus souvent qu'autrefois, par suite de l'ouverture du canal de Suez selon l'explication des météorologistes, depuis

que les étrangers sont les maîtres du pays, dit le fellah d'Égypte. Cependant une averse au Caire est toujours un événement. Comme on n'a rien fait pour l'écoulement des eaux, tant leurs chutes sont rares, les rues et places disparaissent sous les mares et l'on ne peut plus traverser certains endroits avant que les ruisseaux aient trouvé passage ou se soient infiltrés dans le sol. La pluie fournit un sujet de faits divers important et peu commun aux journaux locaux.

Comme tous les climats secs, celui de l'Égypte est sujet à des variations extrêmes. Dans la partie égyptienne du désert lybique (Sahara occidental) la température va de + 50° dans les après-midi d'été à — 5° dans les nuits de janvier ; les différences sont considérables dans une même journée, surtout en hiver où le jour reste chaud (+ 30 à 35°) mais où le froid commence après le coucher du soleil et devient de plus en plus intense jusqu'à l'aurore. Au désert, la gelée se fait sentir pendant quelques nuits, à peu près tous les ans ; elle s'étend parfois jusque dans la vallée où elle gâte les pousses des cannes à sucre.

Sur la côte, les variations sont un peu moins

amples grâce à l'influence températrice de la mer, et le thermomètre ne descend pas ordinairement jusqu'à o ; à l'intérieur, sur les bords du Nil, le climat reste, avec quelque adoucissement, le même que dans le Sahara. La moyenne d'Alexandrie est +20°, le minimum +5°, le maximum approche de +40°. Au Caire, la moyenne est de +13° en hiver, +28°,2 en été, le minimum tombe à +2°, le maximum s'élève à +46° quand souffle l'ardent *khamsin*. Plus on se rapproche du tropique, plus la moyenne s'élève ; elle dépasse celle du Caire de 4 à 6 degrés, à Louqsor, celle de Louqsor de 3 degrés à Assouân. Les rosées qui tombent pendant les nuits froides de janvier aux environs de la capitale, deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on remonte le fleuve et sont inconnues à la première cataracte.

Partout, l'hiver reste nocturne et ne se fait pas sentir pendant le jour, partout il ne dure que pendant une période très courte, ordinairement la fin de janvier ; il n'y a point en Égypte de morte-saison où la végétation s'arrête.

Les vents du désert qui se font sentir dans tout le pays accentuent les variations de tempé-

rature. En hiver, le Sahara occidental, où le thermomètre descend plus bas qu'aux bords du Nil, envoie à la vallée et au delta un courant d'air glacé. Au commencement de l'été, le désert se trouve, au contraire, plus chaud que l'Égypte fluviale et maritime ; alors le *khamsin* ou la cinquantaine, ainsi nommé suivant le nombre de jours pendant lesquels il dure, souffle, brûlant, du sud-ouest et apporte des flots de poussière aveuglante. La sécheresse atteint son comble, le Nil est au plus bas, on se croirait près d'une fournaise. Mais bientôt, dans cette atmosphère surchauffée et raréfiée afflue l'air frais de la mer ; ce sont les vents *étésiens* ou annuels des Grecs, « les souffles délicieux du nord », suivant les termes des inscriptions. Ils s'établissent vers la fin de mai et durent jusqu'en octobre, d'autant mieux venus qu'ils coïncident avec la crue dont les premiers symptômes apparaissent en juin.

Si le Nil déborde, c'est grâce aux pluies de l'été tropical qui tombent sur les montagnes abyssines et dans les régions soudaniennes à 3.000 kilomètres de la frontière égyptienne. Pour les anciens, qui ne connaissaient pas les sources

du fleuve ni la zone à saison humide où se trouve son cours supérieur, l'origine de l'inondation périodique était un mystère. On l'expliquait sous les Pharaons par la chute d'une larme d'Isis dans le lit du Nil, et il reste des traces de cette croyance sous la religion islamique : aujourd'hui encore la crue est attribuée à une goutte que Dieu fait tomber dans le fleuve. Les astrologues annoncent l'heure de la chute qu'ils placent toujours dans une nuit de juin et la *nuit de la goutte* se passe en cérémonies et en fêtes ; chaque famille met alors de la pâte sur son toit et, si la pâte lève, c'est signe de prospérité pour la maison ; une foule d'autres pratiques fort anciennes s'accomplissent à la même occasion.

On comprendra l'émoi religieux qui saisit le peuple d'Égypte en face de la crue, si l'on se rappelle qu'il ne pleut presque pas dans le pays et qu'après avoir reçu en Nubie l'Atbara, dernier cours d'eau permanent venu de l'Abyssinie, le Nil coule jusqu'à la Méditerranée pendant plus de 2.000 kilomètres sans recevoir un seul affluent. Il disparaîtrait sans parvenir à la mer comme tant d'autres fleuves du désert, si les énormes réser-

voirs des grands lacs ne continuaient à l'alimenter après la fin des pluies tropicales. D'ailleurs, il ne cesse de s'appauvrir. Entre Assouân et le Caire sa largeur diminue.

Dans le monde, le Nil n'occupe que le vingt-septième rang par son débit, alors qu'il vient le second, après le Mississipi-Missouri, pour la longueur de son cours (plus de 6.000 kilomètres dont 1.200 en Égypte). Sa crue est dix à quinze fois plus forte que les plus grosses de la Seine, mais à l'étiage il tombe au-dessous de ce dernier fleuve. Toutefois, ses eaux suffisent à entretenir dans le désert une longue et étroite oasis, la plus singulière et la plus étendue de l'univers, qui comprend, en remontant le fleuve, un delta fertile au milieu des sables, puis une vallée verte de 2 à 16 kilomètres de large, creusée sur près de 1.000 kilomètres entre deux plateaux de rocher aride. Véritable anomalie que ce triangle et ce mince sillon de cultures, — la tête et la queue du serpent.

Les territoires soumis au khédive, avec une étendue deux fois supérieure à celle de la France, n'auraient pas 200.000 habitants, si l'on en re-

tranchait la zone arrosée par le Nil. Cette partie, — 29.000 kilomètres carrés dont 17.000 pour le seul Delta — n'égale même pas la petite Belgique, mais c'est une des régions les plus peuplées du monde avec 9 millions et demi d'habitants, plus de 300 au kilomètre carré, tandis que la France en compte 72 à peine.

Comme l'a dit Hérodote, « l'Égypte est un don du Nil ». Le fleuve a fait le sol de la région cultivable en apportant chaque année 30 millions de mètres cubes de limon, — le double du Rhône malgré un débit inférieur —, en déposant une couche d'alluvions épaisse de 10 à 15 mètres et en conquérant sur la mer un delta qui présente un front de 200 kilomètres et s'agrandit d'un mètre chaque année. A cette Égypte qui est son œuvre, le fleuve donne la fertilité en suppléant au rôle bienfaisant de la pluie.

La seule eau du pays vient des flots, tantôt bleus, tantôt pourpres sous la teinte du limon, que le Nil roule entre des maisons blanches, derrière les bouquets verts des palmiers et les vergues noires des bateaux.

Dans le Delta ou Basse-Égypte, l'eau coule

partout en multiples canaux, où les riverains puisent avec des seaux à bascule maniés par des hommes (*chadouf*), ou avec des roues à godets mues par des buffles (*sakieh*) : c'est ainsi qu'on arrose la terre. Pour puiser l'eau à boire, les porteurs d'eau s'avancent dans le lit jusqu'à mi-jambes et remplissent l'outre de cuir qui charge leurs épaules. A voir ainsi recueillir l'eau toujours trouble, l'Européen ne se sent guère envie d'y toucher ; pourtant ce liquide chargé de limon rouge est relativement pur de germes nuisibles, il est léger, il n'a pas de goût désagréable. En tous cas, les indigènes, qui ne connaissent pas les sources limpides, aiment l'eau du Nil telle qu'on la puise, et nous avons vu un Européen obligé de cacheter les bouteilles d'eau filtrée qu'il emportait dans une excursion à la campagne, non pour empêcher les domestiques d'y goûter, car ils s'en défiaient, mais pour qu'on n'en gaspillât point le contenu comme un liquide sans valeur qu'aurait avantageusement remplacé l'eau plus savoureuse de la rivière. Comme le Nil fournit à tous les besoins, chaque village du Delta le fait couler de son côté ; aussi ses bras

s'épanouissent-ils en un réseau de veines qui s'étend aussi loin que possible. Si l'on avait assez d'eau, on mettrait en valeur toutes les parties basses du désert ; ainsi les bords du canal d'eau douce, qui a été creusé entre le Nil et Ismaïlia, station centrale du canal de Suez, dans un pays sans végétation, sont aujourd'hui couverts de cultures qui mettent une bande verte au milieu des sables et des rochers.

Les parties arrosées et cultivables de la Basse-Égypte sont grandes à peu près comme trois de nos départements : elles contiennent 2.227 villages sur les 3.670 que compte l'Égypte, et nourrissent cinq millions et demi d'habitants, beaucoup plus de la moitié de la population. Si l'on met à part le Caire, dont les 570.062 habitants ne sont pas comptés dans le total précédent, toutes les villes au-dessus de 30.000 âmes se trouvent dans la Basse-Égypte, excepté Assiout (42.078 habit.) située au milieu de la vallée et Médinet-el-Fayoum (33.069 hab.), capitale d'un oasis. Alexandrie, le principal port, le centre des affaires, de la Bourse, de la Cour d'appel, cité de négociants et d'avocats, a 319.766 habi-

tants ; viennent ensuite Tantah (57.289 hab.), Port-Saïd, créée au milieu des sables et contemporaine du canal, ville neuve qui a dépassé Suez et dont la prospérité croissante commence à inquiéter Alexandrie (1) (42.905 hab.) Mansourah (36.131 hab.), Zagazig (33.715 hab.), enfin Damiette (31.715 hab.).

Entre le Delta et la Haute-Égypte, le Caire (la Victorieuse) est bâtie sur la rive droite du fleuve à peu près en face de l'ancienne Memphis pharaonique dont les monuments ont, pendant des siècles, servi de carrières à la nouvelle capitale. Le Caire, la plus grosse ville d'Afrique et l'un des centres de l'islam, se compose de plusieurs cités construites par des califes et sultans différents et qui conservent encore des portes à tours massives et des pans de murailles couronnées de machicoulis. Les architectes arabes de toutes les époques y ont bâti une série de monuments admirables depuis la mosquée d'Amrou, grande cour à colonnades, plus simple qu'une basilique primitive et la noble Gamia du sultan Hassan, majestueuse comme un temple pharaonique, jus-

(1) Voir CHARLES-ROUX, *L'isthme et le Canal de Suez*, Paris, 1901.

qu'aux édifices du quinzième siècle dont les minarets multicolores, élancés, ajourés, font songer à nos clochers de style flamboyant (1). Ces constructions ne sont pas les restes d'un passé disparu. Au Caire, le culte est célébré, l'enseignement donné comme au moyen âge. Partout la vie de l'Orient musulman se révèle à l'Européen. Dans le quartier des bazars, les artisans et les marchands se groupent par corps de métiers dans de grandes cours ou le long de ruelles que des tentures protègent contre le soleil : ici, on respire l'odeur des huiles et des essences, ailleurs l'air retentit du bruit des ciseleurs sur cuivre, ailleurs encore ce sont les ballots de tapis précieux que les caravanes ont apportés d'Asie-Mineure et de Perse.

Les rues sont pleines de piétons, de cavaliers, d'ânier ; le porteur d'eau circule avec son outre, le marchand de coco avec sa cruche et ses cymbales de cuivre, le perruquier ambulant, le ven-

(1) PRISSE D'AVENNES, *L'Art arabe au Caire*, 1 vol. in-4, avec atlas en 2 vol. in-f°. Le manuel de M. GAYET, *L'Art arabe*, (Bibl. de l'enseignement des Beaux-Arts, Paris), étudie surtout les monuments du Caire.

deur de crêpes et de viandes frites, s'installent à l'ombre; sous les grandes voûtes des portes orientales, les oisifs s'assemblent pour fumer leur pipe et se raconter des histoires interrompues par des éclats de rire. On a sous les yeux les petits métiers, les personnages, le décor des *Mille et une nuits*.

Tout à côté, l'Occident a transporté son activité qui varie suivant les différents quartiers européens : aux alentours du jardin de l'Ezbékieh dominé par les fûts blancs et les branches vertes des palmiers royaux, un coin de boulevard avec l'Opéra italien et français, les magasins français et allemands, les cafés italiens et grecs, est le centre des nations méridionales et des Français, où le bruit et la gaîté dominent. Plus loin, au bord du Nil, la cité anglaise a été construite loin de la ville indigène (1) : elle est coupée par des avenues plantées d'arbres que bordent des villas isolées et cachées dans la verdure; ni cafés, ni boutiques; des cavaliers, des équipages, voilà toute la vie extérieure. Tout près, dans une île du fleuve, a

(1) Sur le modèle des villes anglaises des Indes. Voir notre *Inde d'aujourd'hui*, pages 145 et 179.

été tracée la promenade circulaire de Ghézireh, que les Anglais ont mise à la mode et où affluent chaque soir les voitures de maîtres. Ce quartier élégant et froid est celui qui s'agrandit le plus vite. On y bâtit des maisons, on y aménage des hôtels à l'usage des riches anglais ou américains qui viennent chaque année plus nombreux passer l'hiver en Égypte. Partout les capitalistes indigènes se mettent à construire pour les Européens. L'un d'entre eux possède la maison donnant sur l'Ezbékieh où nous avons pris notre logement : il en fait élever une autre beaucoup plus belle dans le quartier anglais du Nil. Nous allons la visiter. C'est un grand édifice de la Renaissance italienne devant lequel on place un magnifique perron en marbre de Carrare, récemment arrivé de Livourne, ainsi que l'escalier et les cheminées ; le Caire et Alexandrie achètent chaque année pour plus de cinq cent mille francs de marbre. Les parquets sont venus tout façonnés de Norvège et de Trieste ; le gaz, l'eau sont installés par des ouvriers européens. En cherchant dans tous les coins, on ne trouve que deux détails égyptiens, la salle de bain sans bai-

gnoire et le toit en terrasse où les domestiques indigènes viendront faire la lessive dans de grandes jarres de terre, suivant l'usage local. La maison est disposée de manière à pouvoir, selon les besoins, être louée à des particuliers ou transformée en hôtel meublé.

Le Caire a pour cadre les derniers escarpements des deux falaises dorées qui bordent le Nil depuis la Nubie, gradins de deux plateaux déserts, le lybique à l'occident, l'arabique à l'orient, qui s'écartent et font place au delta. Au pied du Mokattam, dernier promontoire du plateau arabique, se trouve la vallée des tombeaux, cité de nécropoles, où la mémoire des anciens sultans est rappelée par des mosquées aux couleurs tendres surmontées de dômes et de minarets. Comme dans tout l'Orient, les monuments ne sont pas entretenus, mais, pour ceux-ci, leur délabrement s'accorde avec la solitude de la vallée; au delà des tombeaux on voit s'étendre au loin une plaine sans maisons et sans habitants, nue sous l'éclatant soleil ; du côté de la ville, arrive, par-dessus un mamelon brûlé, la rumeur confuse du Caire, semblable au bruit lointain d'une récréation d'écoliers.

Si, de la vallée des tombeaux, on escalade les degrés du Mokattam qui commande la ville, on chemine quelque temps sur une table de roche, haute de 150 à 200 mètres, et tout à coup l'on s'arrête au bord de la falaise orientale ; à l'horizon se dessine le plateau nu de l'autre rive, dominé par la masse dorée des Pyramides ; dans l'intervalle, apparaissent les champs de la vallée, le Nil, enfin les terrasses blanches, les carrés d'ombre du Caire et, plus près, les minarets de marbre blanc et les tours à créneaux de la citadelle bâtie sur un éperon du Mokattam ; sauf le vert des palmiers, l'ensemble n'a d'autre couleur que celle du soleil. Lorsque le soleil se couche derrière les Pyramides, les teintes des maisons se révèlent ; le rose et le bleu clair dominent, fondus comme les nuances d'un tapis ; tout s'empourpre un instant, puis tout se noie dans l'ombre bleue à la chute subite d'une nuit sans crépuscule.

En amont du Caire, commence la Haute-Égypte, c'est-à-dire la vallée proprement dite, large de 16 kilomètres au plus, longue de 800 entre la capitale et la première cataracte, et qui nourrit

un tiers des habitants. Ici, comme dans le Delta, la vie est « un don du Nil » : sur les parties basses où l'eau peut arriver, on trouve la verdure, les champs de cannes, les villages sous les bouquets de palmiers, le mouvement, les buffles, les ânes, les chameaux ; dès que l'eau manque, plus rien que les roches dorées des falaises tantôt surmontées de pyramides, tantôt percées par les trous parallèles des anciennes hypogées.

Quand un enfant de France essaye avec des couleurs de représenter la nature, il barbouille un premier plan jaune pour indiquer les champs et un fond vert qui figure la forêt de nos montagnes. En Égypte, c'est le contraire ; de naïfs panneaux décorant le salon d'un préfet indigène, représentaient une plaine verte et des collines jaunes.

Au sommet de la falaise occidentale, sur le plateau désert, les anciens Égyptiens avaient placé le séjour des morts. La vie n'y pénètre avec le Nil, qu'en un seul endroit, l'échancrure latérale où les Pharaons avaient construit le réservoir Mœris : l'ancien lac est aujourd'hui le Fayoum, arrosé par un bras du fleuve qui se détache au pied du promontoire dominé par la pyra-

mide de Sakkarah. Cette branche, dans la dépression du Fayoum, se divise en ruisseaux qui font tourner des moulins et qui sautent des barrages ; sans le limon qui les colore, on aurait l'illusion des eaux courantes d'Occident. Entre les canaux sont construits les quartiers antiques et serrés de Médinet-el-Fayoum, ville artistique, avec ses maisons dont les portes aux fines arabesques et les moucharabiés délicats pourrissent lentement aux bords des quais, cité musulmane aux nombreux minarets, desquels les *muezzin* lancent des appels sonores qui rivalisent d'ampleur comme les chants des rossignols pendant les nuits d'été. Dans le voisinage, un immense amas de ruines, où les indigènes cherchent de l'engrais, où les archéologues font des découvertes, couvre l'emplacement de plusieurs cités anciennes. A la sortie des faubourgs, les ruisseaux s'amaigrissent de plus en plus et finissent par se perdre dans les sables à quelque distance d'un lac salé. Un détour sur le Fayoum est une des promenades les plus originales qu'on puisse faire au cours d'un voyage dans la Haute-Égypte.

Le cadre a beau rester toujours le même quand on remonte le Nil, on ne saurait dire que la continuelle vallée fatigue jamais les yeux ou l'imagination. Les monuments pharaoniques y sont si grands et si simples, si gracieux parfois, d'une si belle variété et si heureusement placés qu'ils ne sauraient lasser l'admiration. Tandis que dans le Delta, où la population resta toujours dense, les villes anciennes ont servi de carrières aux nouvelles, tandis que le Caire se construisait avec les débris de Memphis, une partie de la vallée se dépeuplait, devenait la Thébaïde des ermites, et les anciens édifices s'y conservaient protégés par le sable qu'accumula sur leur masse le vent du désert. Les grands temples de Karnak et Louqsor, restes de l'ancienne Thèbes aux cent portes, les monuments funéraires de la rive opposée, sanctuaires, colosses, tombeaux souterrains des rois, les temples de Dendera ou d'Edfou, dégagés des sables et si bien conservés qu'on y pourrait célébrer le culte, les colonnades et pylônes de la cité sainte qui couvre l'île de Philæ, comptent parmi les choses rares qui donnent à l'imagination plus que ne promet-

taient livres et gravures. Nous nous rappelons qu'ayant écrit à une dame allemande pour demander quelques renseignements sur l'itinéraire à suivre, la réponse qui nous arriva concluait par ces mots : « *Die Tempel zu Luqsor beim Mondschein zu sehen, das ist wunderschön !* » (Voir les temples de Louqsor au clair de lune, c'est merveilleux). Sans doute, ils sont beaux sous cet aspect, mais peut-être vaut-il mieux les visiter quand le soleil d'Egypte se lève dans une aurore de printemps et teinte de rose la cime des rochers qui bordent le bassin fécond de l'ancienne Thèbes : les alouettes s'élèvent en chantant, les huppes sautent en jasant sur les mottes, les éperviers planent au firmament, les flûtes des bergers se répondent d'une rive à l'autre dans l'air transparent et léger. Chaque matin, on trouve un nouveau plaisir à s'éveiller dans cette lumière si belle que la nature en est transfigurée.

Quand on arrive à Assouân, les collines des deux rives se resserrent, étranglent le fleuve ; c'est la première cataracte. On ne voit que rochers surmontés d'un tombeau musulman, d'une mosquée ou d'un fortin passés au lait de chaux.

Tout est jaune, rougeâtre, blanc ; il n'y a plus de bleu que le Nil, quand il n'est pas trouble, de vert que les palmiers de l'île Eléphantine. — On touche le fond de l'Égypte, bien que la limite administrative se trouve plus loin vers le sud : la véritable Afrique commence avec le Soudan.

LES INDIGÈNES. — COPTES ET MUSULMANS

La population de l'Égypte a passé de 2 millions 468.000 habitants en 1800, d'après l'estimation approximative des Français, à 9.734.405 au recensement officiel de 1897.

Les plus importantes des données intermédiaires sont les suivantes : en 1841, au moment où Mohammed-Ali est vraiment devenu le seul maître du pays, 2.536.400 habitants, d'après une évaluation sommaire ; en 1846, vers la fin du grand pacha, 4.476.440, suivant un recensement ; en 1882, époque du débarquement anglais, 6.813.919, suivant un autre recensement. L'accroissement aurait donc été dans la période internationale de 1,25 p. 100 entre 1846 et 1882, dans la période britannique de 2,76 p. 100 entre 1882 et 1897. On doit noter que les premiers chiffres ne sont pas très sûrs, ce qui enlève à la comparaison une partie de sa valeur.

Les 9.734.405 habitants de 1897 se divisaient, suivant la religion, en 8.978.775 musulmans, soit 92,23 p 100; 730.162 chrétiens, soit 7,50 p. 100 (608.446 Coptes, 53.479 orthodoxes, pour la plupart hellènes, 56.343 catholiques et 11.894 protestants, ces deux dernières catégories formées pour la grande majorité d'Européens occidentaux et méridionaux); enfin 25.200 israélites, presque tous orientaux (0,26 p. 100).

A un autre point de vue, on distingue dans la population totale, 112.574 étrangers dont près de 110.000 Européens, 9.047.905 Égyptiens sédentaires comprenant les fellah des campagnes et les gens des villes, enfin 573.974 nomades de toute race.

Dès que l'on sort du delta ou de la vallée, on quitte les véritables Égyptiens et on rencontre d'autres races. Sur les plateaux déserts, errent les Arabes bédouins qui ne voilent pas leurs femmes et qui vivent sous de petites tentes de feutre noir. Quelques-uns vont d'une ville à l'autre comme chameliers, mais ils ne se fixent nulle part et campent toujours aux portes des cités comme en plein désert; les autres pillent

les villages ou les voyageurs et se battent avec la police montée : le jour de notre arrivée à Minieh, les gendarmes commandés par les Anglais ramenaient six bédouins et venaient d'en tuer neuf. Un autre moyen de faire cesser le brigandage, c'est d'offrir des terres reprises sur le désert grâce à l'irrigation. Le procédé est employé avec succès depuis Mohammed-Ali et, pour le rendre plus efficace, on a imposé en 1837 aux concessionnaires l'obligation de résider sur leurs terres. Autrefois, plusieurs les louaient à des fellah et reprenaient la vie errante ; aujourd'hui, ils se sont mis à les faire cultiver par leurs femmes, car, eux, méprisent le travail manuel.

En amont de Louqsor, la population extérieure à la vallée commence à changer; l'on voit sortir du désert les nomades *Bicharis*, dont le type et les cheveux en tire-bouchons rappellent les Somalis.

Au sud de la première cataracte, dans la vallée soudanienne du Nil, habitent les Nubiens que les Européens appellent Barbarins (gens de Berber). Bateliers et bergers, ils ne trouvent pas

tous à vivre dans leur pays ; aussi beaucoup d'entre eux, laissant femmes et enfants pour plusieurs années, se placent-ils comme portiers et domestiques dans les villes égyptiennes. Leur fidélité est proverbiale, mais leur métier leur vaut un mépris injuste de la part des égyptiens. « Au sud de ce pays, disait dans un français naïf, un employé copte du chemin de fer Louqsor-Assouân, ils ne connaissent plus la civilisation, ils n'ont pas de jolies maisons et leur peau est brûlée par le soleil ; c'est tous des Barbarins ! »

Les Égyptiens proprement dits, 9.047.906, et parmi eux surtout les six à sept millions de fellah qui forment le fond de la population, ont conservé avec plus ou moins de pureté le type des anciens habitants ; les traits du visage, la carrure, la couleur de la peau, sont souvent les mêmes que sur les monuments. Ainsi le scribe accroupi du Louvre pourrait être un comptable égyptien d'aujourd'hui ; lorsque Mariette découvrit la célèbre statue de bois qui représente un chef, vêtu d'une robe et appuyé sur la longue canne qui est toujours la marque des autorités rurales, les ouvriers fellah s'écrièrent : « Voilà le

maire du village (*cheik-el-beled*) ! » et le nom est resté celui de la statue.

Ceux qui auraient conservé l'ancien type avec la plus grande pureté seraient, d'après l'opinion générale, les *Coptes* dont le nom paraît être une déformation du mot grec Αἰγύπτιος, égyptien. Ils descendent des indigènes qui restèrent chrétiens après la conquête arabe et, depuis cette époque, ils ne se sont mariés qu'entre eux. Leur religion est une hérésie du cinquième siècle, celle des monophysites, disciples d'Eutychès puis de Jacob d'Édesse, d'après laquelle Jésus-Christ aurait une nature exclusivement divine et ne pourrait pas être Homme-Dieu. Leur clergé comprend des prêtres mariés et des moines qui ont fait vœu de chasteté, comme dans la religion orthodoxe, et, comme dans cette religion, les hautes dignités sont réservées aux réguliers : c'est des couvents que sortent les douze évêques, les trois archevêques et le patriarche d'Alexandrie, successeur de saint Marc et chef spirituel des Coptes. L'autorité du patriarche s'étend jusqu'à l'Abyssinie où le christianisme a été introduit par les Coptes et est resté jacobite.

Le culte se fait comme chez les orthodoxes, c'est-à-dire que le chœur, réservé aux prêtres, est séparé de la nef où sont les fidèles par une iconostase de bois sculpté, peint et doré. Dans la nef elle-même, une section close par des barrières en forme de moucharabiés reçoit les femmes. La liturgie est ordinairement rédigée dans l'ancienne langue copte aujourd'hui morte et remplacée dans l'usage par l'arabe. Tous ceux qui ont passé au Caire connaissent la belle et vénérable église d'Abou-Sargah (Saint-Serge) où, d'après les Coptes, la Vierge aurait séjourné lors de la fuite en Égypte ; les autres sont construites avec moins d'art, mais sur le même plan. Certaines font partie d'un couvent protégé par une muraille massive et bâti dans la solitude. Parmi les édifices religieux que nous avons visités, le plus modeste mais aussi le plus indigène, le plus pur d'influences étrangères ou nouvelles, s'élève sur les restes de nécropoles antiques, en face de Louqsor. Il apparaît à la limite du désert et des terres cultivées sur une roche qui émerge des sables mouvants, et semble une masse de gros tuyaux noirs, coiffés de couvercles arrondis,

c'est un bâtiment fait de briques crues, noircies par le temps, sans fenêtres extérieures et couronné de petites coupoles. Cette chapelle, inhabitée au moment de notre visite, se remplit à l'époque des pèlerinages de moines et de fidèles qui se logent dans les chambres, dans les cours, au dehors. Nous entrons, en soulevant le loquet de bois, nous traversons la petite cour intérieure, nous pénétrons dans une église basse, sombre, dont les voûtes de briques sont portées par des piliers de pierre, enlevés à d'anciens monuments. A gauche, un bassin creusé dans le sol sert à la fois de fonts baptismaux et de bénitier ; on le remplit et on en bénit l'eau tous les ans à l'anniversaire du baptême de Jésus. Au fond, le chœur, séparé de la nef par une barrière de bois. Sur un côté, la galerie réservée aux femmes, qui portent le voile et vivent à part comme chez les musulmans ; dans les deux religions les habitudes de la vie extérieure sont les mêmes ; en entrant, nos âniers et nos domestiques musulmans et coptes restent couverts, mais se déchaussent comme à la mosquée. Tous les instruments du culte sont là, de vieux manus-

crits rédigés dans l'ancienne langue copte, aujourd'hui morte, des cymbales qui remplacent la sonnette des églises catholiques ; déjà, notre guide, toujours prêt à s'amuser, en véritable Égyptien, s'empare des cymbales et va les faire retentir quand un Copte de haut rang qui nous accompagne arrête la plaisanterie et nous aide à faire sortir cette bande de grands enfants.

Les Coptes ne sont pas très nombreux, 608.446 d'après le recensement de 1897. Ce total ne comprend pas quelques milliers d'entre eux, appartenant à la classe pauvre, qui ont été convertis par les missionnaires au catholicisme, à la religion orthodoxe ou au protestantisme. Les Coptes forment des groupes dans la partie la plus ancienne du Caire, autour du sanctuaire d'Abou-Sargah et dans plusieurs centres de la Haute-Égypte, Assiout et Louqsor, par exemple. Ils sont en général plus travailleurs, plus économes, plus âpres au gain que les musulmans et moins amoureux du faste et de l'ostentation ; quand on cause avec eux, on les sent très proches du paysan propriétaire occidental ; plusieurs ont des biens immenses et font d'importantes entre-

prises de toute espèce. Comme ouvriers et employés, ils prennent de préférence leurs coreligionnaires, ce qui est, en Orient, l'habitude de toutes les confessions. « J'espère bien être nommé chef de gare, disait le conducteur d'un train, car notre administrateur est chrétien et moi aussi. » La fonction à laquelle les Coptes instruits se destinent le plus souvent est celle de « scribe » suivant le mot pharaonique, d'*écrivain* comme disent les Français d'Égypte. Leur communauté compte en Égypte la plus forte proportion (50 p. 100) d'adultes mâles sachant lire et écrire. Dans les ministères, les administrations, les maisons de commerce, c'est presque toujours un Copte que l'on voit griffonner factures et comptes sur ses genoux, avec une plume de bois extraite d'un long étui de cuivre, lequel est passé dans la ceinture, et renferme à son extrémité supérieure une petite bouteille d'encre. « Quelle minutie, disent les Européens qui ont eu affaire aux Coptes, le plus tâtillon de nos bureaucrates n'est rien à côté d'eux ! »

Les Coptes parviennent rarement aux hautes fonctions, mais leur qualité de chrétiens les a

fait considérer par la France et les nations européennes comme des clients ou des protégés. La plupart des agents consulaires indigènes, notamment ceux de la France, sont pris parmi les riches Coptes.

On complètera cette esquisse sommaire en ajoutant que les Coptes portent des noms chrétiens et grecs, par exemple Ghirgis ou Georges, Boutros ou Pierre ; que les pauvres se font assez souvent tatouer sur la main une croix ou un poisson, symbole du Christ, que les riches portent sur leurs vêtements et en or les mêmes emblêmes, que la religion ne leur défend pas les liqueurs fortes, qu'ils fabriquent du *raki* ou liqueur de dattes, et en consomment sans plus de scrupules qu'un Européen. Quant au reste, leurs habitudes ressemblent à celles des musulmans ; ils portent le même costume, depuis qu'on ne les oblige plus à se vêtir de noir ou de bleu sombre ; ils habitent des maisons disposées de la même manière ; la religion chrétienne leur impose la monogamie et leur interdit le divorce, mais leurs femmes, comme celles des musulmans, vivent au premier étage dans un harem, et ne sortent que

voilées. Enfin, ceux qui n'ont pas reçu l'instruction européenne n'ont aucune idée de l'antiquité de leurs origines et ignorent absolument les périodes de leur histoire qui précèdent le christianisme.

De même, les Égyptiens musulmans, (qui forment plus de 92 p. 100 de la population, 8.978.775 en 1897) ne savent pas que leurs ancêtres avaient une autre religion et ne parlaient pas arabe. Ceux qui vont à l'école apprennent à réciter cette maxime des Écritures islamiques : « J'aime l'arabe pour trois raisons, parce que je suis Arabe, parce que le Coran est en arabe, et que la langue des élus est l'arabe. » La première raison au moins n'est pas bonne, car le type qui domine chez les fellah musulmans ainsi que chez les coptes est celui de l'époque pharaonique ; mais, comme tous les musulmans, ceux d'Égypte ne font commencer leur histoire qu'à l'islam. Si l'on demande aux élèves musulmans des collèges et des grandes écoles quelles sont leurs sciences préférées, beaucoup répondent avec emphase : « Celles où s'illustrèrent nos grands *ancêtres*, les écrivains et savants qui vivaient auprès des califes. » On rencontre bien

souvent des Égyptiens instruits qui considèrent comme leur patrimoine tout ce que l'art et la science arabes ont produit au moyen âge. On en voit d'autres aussi qui achètent l'édition française de *Bædeker* et y découvrent avec admiration l'antiquité de leurs origines et les merveilles de la civilisation pharaonique, mais ces lumières sont toutes nouvelles pour eux ; jusqu'ici, ils ont ignoré leur passé. Comme tous les musulmans, ils se sentent vaguement les frères des autres membres de l'islam sans distinction de couleur ni d'origine. Pour un mahométan peu importe qu'un homme soit nègre, chinois, malais, s'il est croyant ; la religion est le seul principe d'unité et de solidarité.

Les musulmans d'Égypte sont tous (sauf quelques centaines de persans et d'autres étrangers), des sunnites ou orthodoxes : ils reconnaissent le titre de Commandeur des croyants aux sultans turcs de Constantinople, devenus les héritiers des califes arabes successeurs de Mahomet ; le dernier calife qui habitait le Caire abdiqua en 1516 au profit de l'ottoman Sélim, conquérant de l'Égypte.

Si l'on met à part les mosquées du Caire, qui comptent parmi les plus anciennes et les plus belles de tout l'islam et certaines solennités indigènes, comme la fête célébrée au départ pour la Mecque du pèlerinage égyptien et du tapis précieux que le khédive envoie chaque année à la Casbah, la religion musulmane n'a sur les bords du Nil aucun caractère original.

L'islam (soumission à Dieu) est d'ailleurs une religion simple dont les traits essentiels restent les mêmes dans tout le monde orthodoxe. Il suffira de les rappeler très brièvement. L'islam sort du judaïsme et du christianisme : son prophète Mahomet s'est donné comme le successeur de Moïse et de Jésus, il a adopté les croyances à la prédestination, à la résurrection, au jugement dernier, à la récompense des bons et au châtiment des méchants. Monothéiste et spiritualiste, sa doctrine est fondée sur la connaissance des livres saints, elle interdit toute représentation figurée de la divinité. Elle prescrit au croyant la lecture du Coran, l'obligation des ablutions et de la prière cinq fois dans le jour de 24 heures, le jeûne du lever au coucher du

soleil pendant tout le mois de Ramadan, qui est celui où Mahomet reçut de Dieu la révélation, l'aumône aux pauvres musulmans, le pèlerinage à la Mecque une fois au moins dans la vie. L'islam n'a pas de clergé, à proprement parler ; il ne connaît que les docteurs de la loi qui fournissent les théologiens (*ouléma* ou savants), — parmi lesquels le khédive choisit le *Cheikh ul Islam* d'Égypte —, les professeurs et instituteurs (*cheikh*), les juges et jurisconsultes (*cadi*), qui reconnaissent en matière de droit l'autorité suprême du *Grand cadi* pris parmi les *oulémas* de Constantinople et nommé par le Commandeur des croyants. Les *mehkemmeh* ou tribunaux musulmans traditionnels, qui jugent toutes les contestations entre les membres de l'islam relatives à la famille et à la propriété foncière (1), sont présidés par des *cadi* et rendent leurs arrêts conformément aux principes juridiques exposés par le Prophète et les commentateurs des Écritures sacrées. Le premier musulman venu peut

(1) Chez les non-musulmans les affaires de ce genre sont portées également devant des tribunaux religieux. Pour les tribunaux laïques modernes, voir p. 178.

aspirer aux titres ou fonctions d'*ouléma*, *cheikh*, *cadi*, pourvu qu'il étudie aux écoles des mosquées (1) ; pas de caste sacerdotale comme les brahmanes ou les lévites, pas d'ordination comme chez les catholiques. Pas de service religieux : les mosquées sont des cours entourées de portiques qui s'ouvrent à tout venant et servent à toute sorte d'usages : leur destination religieuse est rappelée simplement par des versets du Coran incrustés ou peints en arabesques et par une minuscule abside (*mirhab*) placée au milieu d'un des portiques pour indiquer à ceux qui prient la direction de la Mecque. C'est des minarets que les *muezzin* appellent les croyants à la prière, mais le fidèle peut prier en tout lieu, il n'est jamais obligé de se rendre à la mosquée, pas même le vendredi, que les musulmans ont pris comme jour sacré parce que c'est celui où Adam fut créé par Dieu. Le vendredi, l'*imam* (guide ou pasteur) du quartier monte dans la chaire sculptée (*mimbar*) qui se trouve à côté du *mirhab* pour lire et commenter un passage des

(1) Pages 149-152.

Écritures, mais nul n'est obligé d'assister à ce prêche.

Les fonds nécessaires au culte ou aux aumônes faites par les mosquées viennent des revenus que fournissent les terres *wakf*, c'est-à-dire celles que de riches particuliers ont données pour ces usages, soit en propriété, soit en usufruit. Ce sont les biens de main-morte de l'islam. On a créé au Caire une administration centrale des *wakf*, qui est dirigée, au moins en apparence, par des musulmans, les infidèles ne pouvant y participer ouvertement.

Les musulmans n'entretiennent aucun édifice, et il a fallu l'intervention des archéologues chrétiens pour qu'on commençât à réparer les mosquées et les tombeaux du Caire. Mais cette insouciance, commune à tout l'Orient, ne les empêche pas d'avoir le plus grand respect pour l'endroit où reposent les morts. Les cadavres sont enterrés. Deux lames de pierre se dressent sur la tombe des gens ordinaires pour les anges qui inscrivent l'un les bonnes, l'autre les mauvaises œuvres du défunt. Les puissants ou les saints reposent sous un édifice en forme de

mosquée et cette chapelle est souvent habitée par des sortes de dévots héréditaires qui vivent de la charité publique ou de fondations pieuses.

Les derviches sont les disciples d'ascètes qui entendent littéralement la « soumission à Dieu » et s'efforcent de parvenir, par l'intuition et l'extase, à la communion avec le Tout-puissant : ils forment des confréries sous l'autorité de *cheikh* ou chefs. Tantôt les derviches sont des sortes de religieux qui se retirent du monde et vivent en commun, mais sans prononcer de vœux ; tantôt, ils continuent à exercer un métier ou une profession et ne quittent le travail qu'à certaines heures pour se livrer à des méditations ou à de pieux exercices (*zikr*). Ce dernier cas, qui rappelle assez le tiers-ordre de Saint-François, est en Égypte le plus commun. Plusieurs confréries emploient des moyens mécaniques, des mouvements rythmés pour parvenir à l'extase ; par exemple les derviches tourneurs pivotent sur leurs pieds avec une rapidité vertigineuse, les derviches hurleurs répètent tous en chœur le *credo* musulman de plus en plus vite et de plus en plus fort jusqu'à pousser des hurlements,

et se balancent violemment jusqu'à prendre des crises nerveuses. Beaucoup d'entre eux sont épileptiques ou atteints de maladies mentales. Les fous inspirent d'ailleurs un certain respect (1) aux musulmans d'Égypte qui les tiennent pour des élus dont l'esprit a été rappelé par Dieu et séjourne auprès de lui.

Les derviches professionnels vivent de la charité publique comme les ordres mendiants de notre moyen âge. Ils quêtent ou bien ils font leur *zikr* publiquement aux fêtes, et les assistants, édifiés, les comblent d'aumônes. Jusque sous la domination anglaise, le *cheikh* d'une confrérie observa la coutume de passer à cheval sur le corps de cinquante derviches, lors des fêtes par lesquelles on célèbre l'anniversaire de la naissance du Prophète. Ce détail des cérémonies a été supprimé, mais l'anniversaire est encore une des époques où les *zikr* publics, qu'on tient en général pendant la nuit, sont les plus nombreux et les plus saisissants.

La doctrine ascétique, les pratiques, la mendi-

(1) Des croyances populaires analogues se rencontrent en d'autres pays, notamment en Bretagne.

cité, se retrouvent d'un bout à l'autre de l'islam chez un nombre de philosophes, de saints et d'illuminés qui reste assez faible par rapport à l'ensemble des fidèles. Le derviche d'Égypte, c'est le *fakir* (ou pauvre) musulman de l'Inde.

Si on laisse de côté ces traces d'influence asiatique qui ne sont pas générales, le musulman pratiquant rappelle assez le puritain protestant des siècles passés ; il use du Coran comme l'autre de la Bible, le cite en toute circonstance et lui demande les principes de sa conduite. Des deux parts, même sévérité de mœurs, malgré des conceptions très opposées du mariage. Le vrai croyant mène une vie décente et on le scandaliserait en lui faisant connaître une faible partie des romans qui ont cours chez nous sur la sensualité de la religion du Prophète. Les purs — c'est de ceux-là seuls qu'il est question — songent à leur salut beaucoup plus qu'aux *houris* du paradis, et ils hésitent à user de la tolérance que Mahomet accorde aux polygames (1) ; le Prophète a permis, — il n'a pas ordonné comme

(1) Pour l'influence des idées occidentales sur la conception du mariage, voir page 72.

le croient bien des Occidentaux, — quatre épouses au plus pour ne pas trop heurter les habitudes qui existaient avant lui, mais beaucoup de fidèles n'ont qu'une seule compagne. Un bon musulman vit au milieu de sa famille et de ses amis ; s'il est hospitalier, s'il aime les réunions, il ne manque jamais à la sobriété et à la dignité ; il mange sans excès, il ne boit que de l'eau suivant les prescriptions du Prophète. Son langage, sa tenue sont aussi sévères que celui de l'Occidental le plus pudibond ; son costume est sévère et la soie n'y paraît que mélangée à la laine. Dans tout l'Orient le musulman se distingue des autres par sa gravité. Un dernier trait par où il ressemble aux puritains et aux anciens juifs, c'est la persuasion qu'il a d'être l'élu de Dieu et la foi dans le triomphe définitif et universel de sa religion : plus il croit proche l'époque du règne de l'islam, plus il devient dangereux pour les Européens.

L'Égyptien partage les espérances des autres musulmans, mais il est assurément le moins fanatique de tous. Nous ne parlons pas seulement du Caire, séjour d'étrangers où les mosquées

se visitent avec des billets achetés chez Cook et où les derviches tourneurs ne faisaient pas leurs exercices lors de notre passage, parce que la saison n'était pas encore commencée : telle fut du moins la raison que l'on nous donna. Mais nous avons parcouru les campagnes de la Haute-Égypte, au hasard, allant en zigzag, usant de tous les moyens de transport, et nulle part nous n'avons senti l'horreur de l'infidèle que l'on éprouverait dans le reste de l'Afrique. En Égypte, nous avons pu, à la seule condition de quitter nos chaussures, visiter toutes les mosquées et l'intérieur des chapelles ou tombeaux où il nous a plu d'entrer, pénétrer dans les salles où de véritables derviches hurleurs répètent en chœur le nom d'Allah et finissent, après quelques heures d'entraînement et de fatigue, par pousser des cris et par entrer en convulsions, interroger enfin au moyen d'un interprète les gardiens ou les fidèles et recevoir des réponses où perçaient la bonne volonté et même la bonne humeur. C'est une chance pour les maîtres de l'Égypte d'avoir affaire à des musulmans si maniables et de ne pas se heurter dans la vallée du Nil à la passion

religieuse qui a suscité la guerre sainte en Afghanistan et au Maghreb.

Les Égyptiens ont toujours été gais et l'islam n'a pas changé leur caractère. « Pour aller à la fête de Bubastis (1), dit Hérodote, ils s'y rendent par eau, hommes et femmes, pêle-mêle. Pendant qu'on navigue, quelques femmes jouent des castagnettes et quelques hommes de la flûte, les autres chantent et battent des mains en mesure. Quand on passe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage. Parmi les femmes, quelques-unes continuent à chanter et à jouer des castagnettes, d'autres crient de toutes leurs forces et disent des injures à celles de la ville. »

Ce tableau pourrait servir aujourd'hui presque sans corrections. Il est vrai qu'à présent les femmes sont couvertes d'un voile noir quand elles sortent, mais cela ne les empêche pas de causer gaiement avec les âniers et les bateliers. Les hommes sont d'une vivacité extraordinaire ; sensibles aux bonnes paroles, aux encouragements, ils adorent surtout que l'on cause avec eux. L'un d'eux nous voit prendre des notes, nous

(1) Dans le Delta, près de la ville actuelle de Zagazig.

demande si elles seront publiées, et sur notre réponse, s'écrie : « Promettez-moi que vous mettrez mon nom dans votre histoire. »

Les Égyptiens chantent volontiers, et c'est souvent un charme d'écouter les accents d'un berger, d'un batelier ou d'un *muezzin* aveugle appelant d'un minaret les fidèles à la prière. Les notes de leur musique ne correspondent pas tout à fait à celles de la nôtre, et leur chant se compose surtout de variations indéfinies sur un thème très court.

En Égypte, les chanteurs professionnels sont nombreux, et leur concours est très recherché dans les réunions. Nous avons entendu au Caire, le plus illustre d'entre eux, Abdou. C'était dans le cadre imprévu d'une fête de nuit, que les Loges indigènes et européennes donnaient dans le jardin de l'Ezbékieh ; les arbres et les pelouses étaient inondés de lumière, la grotte qui orne le centre du jardin avait été transformée en sanctuaire maçonnique décoré de truelles, de marteaux, d'emblèmes variés ; le Coran y était exposé à côté de la Bible ; sur les rochers on pouvait lire en français, en anglais,

en arabe, les mots de Liberté, Fraternité, Charité, ainsi que des devises et des préceptes d'amour communs au christianisme et à l'islam. Hors de la grotte, on avait installé des concerts européens et des divertissements arabes, tels que lutteurs et charmeurs de serpents ; dans cette série le numéro important était Abdou, qu'européens et indigènes se disputent à prix d'or. Assis à l'orientale sur une large estrade, il tire une bouffée de sa cigarette, donne quelques notes, reprend sa cigarette, fait entendre une variation du même air, fume encore, et continue ainsi indéfiniment. A chaque pause, une claque d'admirateurs accroupis autour de lui et qui l'accompagnent en tous lieux, poussent des exclamations « ah ! ah ! ah ! » en manière d'applaudissement.

Pour juger la musique indigène, ce n'est pas seulement ce premier sujet gâté par les villes et les Européens qu'il faut entendre, mais les troubadours traditionnels qu'on trouve à la campagne dans les maisons riches. On peut les rencontrer aussi dans les réjouissances populaires.

En compagnie d'Égyptiens, nous sommes allés voir la fête d'un faubourg du Caire, donnée

comme les nôtres en l'honneur d'un saint et, comme elles aussi, fort peu religieuse. A respirer l'odeur de lampions et de fritures graisseuses, à voir les boutiques alignées sur les deux côtés de la route, on se croirait à la foire au pain d'épice, d'autant que les chevaux de bois, les balançoires, les tirs, les lutteurs à main plate ne manquent pas. Voici l'inévitable danse du ventre, voici l'escrime au bâton, genre de sport très apprécié ; les spectateurs ont le droit de provoquer au combat l'un des artistes, mais ceux qui en profitent sont battus, et la foule se moque d'eux. Accroupi sur une natte usée, un chanteur fait entendre sa voix, seul, sans accompagnement ; à côté, un conteur déclame en mesure, suivant le rythme d'une sorte de violon à trois notes, des histoires des *Mille et une nuits*, les merveilleuses aventures d'*Antar* ou les exploits des sultans mamelouks. Des marchands en plein vent cuisent des sortes de crêpes qui servent de pain, préparent la sauce piquante où l'on trempe la crêpe roulée en cornet, font frire des aubergines, des beignets, épluchent des concombres, apprêtent le café, roulent des ciga-

rettes. On mange, on boit, on bavarde, on joue; des marchands de poissons, de fruits, offrent des billets crasseux; leur marchandise n'est pas vendue, mais mise en loterie. La foule énorme et serrée, s'amuse avec beaucoup de bruit, de cris, de rires, mais sans bousculade ni brutalité. Nous fendons en *dog-cart* cette masse qui grouille entre les deux rangées de boutiques, sans qu'elle proteste trop ; le prestige de l'Européen et la crainte de la police anglaise y sont pour quelque chose, mais l'heureux caractère du peuple facilite leur effet.

Le théâtre occidental a été introduit au Caire par les Italiens et les Français, et l'opéra se donne dans l'une ou l'autre langue. Les Égyptiens de condition moyenne vont de préférence au théâtre arabe : ce dernier est disposé comme au temps de Molière ou de Shakespeare : en bas, un parterre, en haut des loges ; ici, le parterre est pour les hommes seuls, les loges, fermées par des rideaux, reçoivent les dames. Les acteurs — tous masculins — sont des syriens qui parlent le pur arabe : le soir où nous allons les entendre, ils portent des costumes anciens, car la pièce se passe dans l'âge d'or de l'islam. Voici quel en

est le sujet : le jeune premier a une fiancée qui va mourir ; pour la sauver il demande un philtre à une magicienne qui l'accorde, à la condition suivante : l'amoureux devra tuer un homme qu'elle soupçonne d'avoir fait mourir son amant. L'intrigue se complique d'une rébellion qui met la ville en rumeur. Au moment critique, le calife apparaît, déguisé en mendiant et arrange tout ; l'amant de la magicienne que l'on croyait tué se retrouve, la jeune fille malade revient à la santé et le drame finit par une sorte de parade où se montre un chanteur qui célèbre la gloire du présent khédive Abbas Hilmi, au milieu de l'enthousiasme général. Le public est animé, bruyant, il s'est approprié toutes les manières de manifester ses sentiments ; il applaudit, parfois aussi il siffle à la mode anglaise pour bisser les répliques ou les chants : quand la toile tarde à se lever, il frappe des pieds sur l'air des lampions.

La gravité habituelle à l'Orient musulman n'est ici ni profonde, ni générale ; elle n'existe guère que dans la classe élevée et encore y est-elle atténuée par l'influence occidentale.

LA VIE INDIGÈNE.

Au Caire, beaucoup de hauts fonctionnaires et de notables indigènes vivent ou du moins reçoivent à l'européenne, accommodant le faste oriental au goût des maîtres du jour : ils ont emprunté aux Français leur cuisine et leurs vins, aux Anglais, le luxe de la vaisselle et du service : sous l'influence française et celle des Européens méridionaux, la conversation est devenue plus animée, les manières plus libres qu'autrefois.

Pour voir le type traditionnel du riche Égyptien, on doit se faire présenter aux notables des petites villes et des villages. Quand on est conduit dans une riche maison indigène, on arrive

devant une façade presque aveugle : le premier étage projette des moucharabiés par où les femmes peuvent, sans être vues, regarder les passants, mais le rez-de-chaussée n'a d'autre ouverture qu'une porte. On entre par un couloir étroit et coudé gardé par un serviteur, qui siège sur un cadre d'osier ou sur un cube de maçonnerie, on débouche dans une cour intérieure, petite et fraîche, où les habitants se tiennent ordinairement et sur laquelle donnent les fenêtres (1) ; en bas, se trouve la salle de réception, en haut l'appartement des femmes ; d'habitude celles-ci prennent l'air dans la cour ; aussi l'étranger se fait-il annoncer quelques minutes d'avance, afin qu'elles aient le temps de remonter dans leurs chambres d'où elles verront tout sans se montrer.

Si le mari tient à l'ancienne étiquette, on ne devra pas lui parler de sa femme, et lui-même croirait manquer aux convenances s'il vous entre-

(1) Telles étaient déjà les maisons des notables sous les Pharaons ; la maison d'un riche en Grèce ou à Rome présentait à peu près la même disposition qu'on retrouve aujourd'hui plus ou moins modifiée depuis l'Inde jusqu'à l'Espagne.

tenait d'elle. Mais les Égyptiens instruits, qui connaissent nos habitudes européennes, n'ignorent pas non plus nos préjugés relatifs au mariage oriental et pour les combattre, mettent volontiers la conversation sur ce thème.

« Vous vous imaginez, disent-ils, que nous sommes tous polygames; mais nous le serions au moins ouvertement, tandis qu'il existe en Europe beaucoup d'hommes qui partagent leurs soins entre une femme légitime et des maîtresses qu'ils cachent. Nous sommes fidèles à celle que nous avons épousée et nous n'épousons qu'une femme; il est vrai que le Prophète en permet quatre, mais c'est une simple tolérance dont un homme bien élevé n'use pas. Avoir quatre femmes, cela est bon pour les fellah qui ne voient en leurs compagnes autre chose que des servantes. Quand un Égyptien instruit et de bonne condition a plusieurs femmes, nous lui retirons notre estime.

« Les Européens s'imaginent encore que nous achetons nos femmes, c'est faux. Voici comment se font les mariages soit chez les Coptes, soit chez les musulmans. D'abord, l'usage est que

tout adulte fonde une famille : le célibat paraît une monstruosité. Dès qu'un jeune homme est d'âge à se marier, sa mère et ses sœurs vont en visite chez toutes leurs amies et cherchent la fille qui lui conviendra : lui de son côté, voudrait bien connaître celle qu'on lui choisira, mais c'est impossible ; dans les visites que les dames rendent à sa mère et à ses sœurs, il tâche d'apercevoir à la dérobée un œil, un coin de visage, une boucle de cheveux,il questionne ses amis hantés par les mêmes préoccupations, et les imaginations travaillent sur des indices souvent imaginaires. Quand le choix est décidé, les hommes règlent les avantages matériels qui seront faits à la fiancée. Son père lui assure souvent une dot qui reste exclusivement sa propriété ; d'autre part, le mari doit lui donner des vêtements, des bijoux et, de plus, s'il est riche, de l'argent et des biens dont elle peut disposer et qu'elle conservera dans le cas où elle serait répudiée ; c'est une garantie pour elle, car un mari musulman peut demander le divorce et il a seul le droit d'initiative en cette matière ; chez les Coptes, le mariage est indissoluble. Les fel-

lah donnent quelques bracelets, une bague et une paire de souliers vernis que la femme conserve suspendus au plafond de terre battue, car elle marche toujours pieds nus. Bref nous constituons à notre femme un douaire en rapport avec notre fortune. Et vous nous accusez de l'acheter ! »

Tous les présents que les parents et les amis donnent à la fiancée sont exposés le jour des noces.

Chez les gens du commun, l'usage est de faire défiler les cadeaux dans le cortège; rien de plus original au Caire que de voir ainsi porter solennellement les choses les plus différentes ; nous avons croisé une noce où paradait tout un mobilier dont la pièce la plus remarquable était une armoire à glace qu'un fellah trottinant tenait en équilibre sur sa tête. Les hommes seuls prennent part à ces démonstrations; ils viennent ensuite au rez-de-chaussée ou dans la cour de la maison nuptiale manger des sucreries autour des chanteurs, des musiciens, des danseuses, qu'a fait venir le nouveau marié; derrière les moucharabiés du premier étage, la mariée et ses invi-

tées se passent les bonbons et les tasses, fument, écoutent et regardent.

La fiancée ne verra son époux qu'après la fête, on ne lui présentera jamais d'autre homme; ses fils sortiront du harem quand ils seront en âge d'aller à l'école, ses filles auront quelques libertés jusque vers dix ou onze ans, puis elles prendront le voile et ne verront plus que les personnes de leur sexe; les femmes, en effet, peuvent sortir de chez elles et se visiter l'une l'autre. Ce n'est pas exclusivement la jalousie des hommes qui les oblige à vivre entre elles, car presque tous ceux qui connaissent l'Europe assurent qu'ils aimeraient voir leurs femmes prendre part à la vie de société, mais, dans leur ignorance, les dames résistent énergiquement à ce qu'elles croient être un déshonneur pour elles. On remarque cependant un adoucissement des anciennes rigueurs. Au Caire, les femmes du peuple qui circulent à pied ou en tramway conservent le voile noir fixé à la coiffe par une sorte de bobine, mais cela ne les empêche pas d'entrer en conversation d'allure assez familière avec les jeunes hommes qu'elles rencontrent. Les dames

riches ne sortent qu'en voiture, les stores baissés, mais elles ne fréquentent pas seulement les harems; on les trouve, accompagnées de domestiques, dans les grands magasins européens où elles font leurs achats, sans se presser, demandant conseil aux vendeurs, écartant ou laissant tomber par mégarde leur voile de mousseline blanche, acceptant les compliments qu'on ne leur marchande pas. Ce n'est pas encore une transformation des mœurs, mais les progrès de l'instruction européenne parmi les filles et d'autre part, les invitations aux fêtes américaines et anglaises qui commencent à être acceptées par les dames indigènes, accentueront le changement.

Dans l'Égypte actuelle, les femmes font un monde et les hommes un autre; avant d'entrer dans son harem, un maître de maison se fait annoncer pour que les amies de sa femme, qui pourraient être en visite, puissent regagner leur voiture sans se heurter à lui. Mais le gynécée s'ouvre sans difficulté aux Européennes qui vont visiter les dames indigènes; on leur offre le café à l'orientale, parfois le thé à l'anglaise, et

beaucoup de bonbons ; la conversation n'est pas variée, elle porte toujours sur les mêmes points : les bijoux, les enfants, la toilette. Les femmes s'amusent à se faire expliquer les détails des vêtements occidentaux. Elles-mêmes commandent des robes ou s'en confectionnent en peluche, en velours, en soie aux couleurs éclatantes sur le modèle de ce qu'elles ont vu, mais avec des modifications inspirées par leur goût personnel.

Pendant que les dames européennes sont présentées aux femmes de la maison, les visiteurs masculins restent dans la salle du rez-de-chaussée et ne sont reçus que par les hommes. On leur offre des cigarettes et on les prie d'attendre le café pour lequel un domestique se hâte d'allumer le feu à la cuisine ou même dans un coin de la cour ; le café, bientôt prêt, est offert brûlant dans de petites tasses posées sur une sorte de coquetier.

Telle est la forme plus simple d'hospitalité. Voici un exemple du mode somptueux pris chez un bey musulman, agent consulaire de France. Le bey, prévenu de notre visite, a envoyé son fils et un professeur de l'école indigène, qui lui sert

de drogman, nous attendre à la gare. On nous fait monter dans une voiture à deux chevaux; un *saïs* à la veste brodée, aux jambes nues, court en avant, le bâton à la main et nous annonce à grands cris pour faire ranger la foule dans les rues étroites. A côté du cocher est assis un domestique habillé en janissaire ou *kaouass*, avec le costume bleu à culotte bouffante et un grand sabre. Le bey nous reçoit au seuil de sa maison, en caftan de cérémonie, le turban sur la tête, les mains occupées à égrener un chapelet d'ambre; de longues formules polies et fleuries s'échangent entre nous, par l'intermédiaire du drogman. On nous invite à nous laver les mains, puis on nous introduit dans une salle à manger où l'on a dressé la table à l'européenne; comme vin, on nous offre du Porto : la vaisselle d'importation qu'on emploie est disparate ; chaque convive a devant lui un nombre d'assiettes correspondant à celui des plats qui seront servis; deux candélabres indigènes d'argent massif éclairent la table ; à la fin du repas, on nous présente, pour nous laver les mains, une aiguière ciselée et une serviette brodée d'or. On nous conduit enfin dans une chambre à

coucher où manquent bien des meubles modestes, mais où les moustiquaires sont en tulle doré et les rideaux ornés de glands d'or. Le contraste entre le luxe oriental de ces demeures et l'absence d'objets nécessaires à notre confort ne doit pas surprendre. Les usages n'ont pas été faits pour les Européens, mais cette hospitalité largement offerte n'a-t-elle pas d'autant plus de charme qu'elle est moins occidentale ?

On nous dit un jour : « Vous êtes Français, peut-être accepteriez-vous de venir à une partie de campagne arabe? Excusez les détours que nous prenons pour vous le proposer, car depuis que les Anglais sont nos maîtres, ils nous ont déshabitués de mêler les Européens à nos amusements. » Lorsqu'on fait une partie de plaisir à la mode indigène, on part à cheval ou l'on monte un baudet de race au poil argenté, portant une selle de velours ou de cuir ouvragé; on ne marche jamais, car aller à pied est signe de pauvreté ou de condition inférieure. On n'emporte pas de fusil, on ne chasse pas, on se plaît à regarder les alouettes voler et les lièvres courir. Quand vient l'heure du repos, les domestiques déballent les

provisions à l'ombre d'un temple antique ou sous un figuier. Ni vaisselle, ni fourchette, on mange avec ses doigts, très proprement; avant et après le repas, un domestique verse sur les mains des convives l'eau d'une aiguière et leur présente une serviette pour s'essuyer les doigts. Le dîner fini, vos hôtes qui ont fait une bonne rhétorique aux écoles arabes, racontent des histoires ordonnées avec une exposition, un drame, un dénouement et toujours une moralité. Ensuite, ils vous disent : « Maintenant, faites-nous un récit de Paris, sur la police et les voleurs par exemple, puis vous nous expliquerez le sens philosophique qu'il faut lui donner. » Ils aiment, et c'est encore le fruit des études arabes, mêler à leur conversation une poésie qui ne va pas sans recherche. Montrant à l'un de nos hôtes les pigeonniers en forme de tours carrées qui couronnent les maisons indigènes, nous lui disions que les oiseaux innombrables dont ils sont habités mangent beaucoup de grains, qu'on ne les tue jamais pour les manger à leur tour, que l'utilité de leur fumier ne compense point leurs dégâts et nous demandions pourquoi on les conservait. « Par

tradition, » aurait pu répondre l'Égyptien, et c'eût été la vérité. Il préféra chercher un moment, puis il dit : « C'est que les pigeons roucoulent et leur roucoulement rappelle un mot arabe qui signifie : beau, brave, généreux. Ainsi, pendant que nous ne sommes pas là, ils chantent à nos femmes les louanges de l'époux absent. »

DEUXIÈME PARTIE

La lutte d'influences.

Les étrangers en Égypte

Les étrangers ne se sont jamais multipliés en Égypte ; l'immense majorité des habitants paraît descendre avec peu de mélange de ceux que représentent les monuments pharaoniques et pourtant depuis vingt-quatre siècles l'Égypte appartient à des maîtres étrangers ; les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs ottomans ont pris et gouverné le pays les uns après les autres. La famille du khédivé descend d'un Turc d'Europe, Mohammed-Ali, le *Méhémet-Ali* des Français

(1769-1849), qui vint comme officier avec l'armée que le sultan opposait à l'expédition française (1800), se fit nommer pacha en 1805 et obtint après deux guerres victorieuses contre la Porte (1831-33 et 1839-41) que le gouvernement de l'Égypte appartiendrait toujours à sa descendance et que la succession serait réglée suivant les mêmes usages qu'en Turquie. Depuis le *hatti-chérif* du 13 février 1841, qui reçut au traité de Londres (13 juillet 1841) la garantie des cinq grandes puissances occidentales, la Turquie n'a plus exercé sur l'Égypte qu'une suzeraineté sans autre effet que le paiement d'un tribut et, de temps à autre, le concours de navires et de troupes. Un commissaire ottoman réside au Caire, mais la langue turque, qui était dans le premier tiers du dix-neuvième siècle celle de l'administration, a cédé son rang officiel à l'arabe, langue du peuple égyptien, et n'est plus en usage que dans un petit nombre de familles originaires de Turquie. Lorsque le khédive Ismaïl, ayant invité directement les souverains d'Europe à l'inauguration du canal de Suez, reçut une lettre du sultan qui lui rappelait la suzeraineté de la Porte avec ordre de

rendre cette lettre publique, il la fit lire dans le texte turc, et les administrés ainsi que la plupart des fonctionnaires n'en comprirent pas un mot.

Depuis Mohammed-Ali (1), l'histoire de l'Égypte se sépare définitivement de celle de l'empire ottoman et se mêle à celle de l'Europe occidentale. Mohammed-Ali, qui se disait né dans le même pays qu'Alexandre et la même année que Napoléon, a été l'admirateur de la France et l'allié de Louis-Philippe. Sous sa domination (1805-1848) les Français ont commencé à s'établir dans l'Égypte et à transformer le pays. Son troisième successeur Saïd (1854-1863) a continué et perfectionné son œuvre; il a employé un grand nombre d'étrangers, surtout des Français, il a fait construire le premier chemin de fer entre Alexandrie et le Caire, il a donné à Ferdinand

(1) Liste des successeurs de Mohammed-Ali (qui abdique en 1848 et meurt en 1849) avec les dates de leur règne. Tous portent le titre de pacha et en outre l'un des deux suivants:

1° Valis (vice-rois) : Ibrahim, prince héritier (juin-novembre 1848) ; Abbas, petit-fils de Mahommed (1848-1854) ; Saïd, fils de Mohammed (1854-1863).

2° Khédives ou souverains (1866) : Ismaïl, fils d'Ibrahim (1863-1879), mort en 1895. Tewfik ou Taoufik, fils d'Ismaïl (1879-1892); Abbas Hilmi, fils de Taoufik, né en 1874, khédive actuel.

de Lesseps l'autorisation de commencer les travaux du canal de Suez, enfin il a commencé les emprunts et créé la dette extérieure (1858-1862). Sous son gouvernement, le nombre des gens d'affaires et des commerçants européens s'accroît notablement ; d'autre part, il se forme une première colonie d'occidentaux au service égyptien, militaires, ingénieurs, professeurs, archéologues pourvus souvent de titres turcs tels que bey ou pacha. Les plus notables étaient des Français ; ce sont nos compatriotes qui ont commencé les grands travaux publics, transformé l'agriculture, organisé les écoles ; ce sont eux, enfin, qui ont créé l'égyptologie, où ils tiennent le premier rang. Aujourd'hui encore, la direction du Musée et des fouilles appartient à un savant français.

A partir de Saïd et sous Ismaïl, son successeur, l'influence européenne grandit continuellement. Nous ne pouvons qu'indiquer les principales phases de son développement.

En 1876, on a établi trois tribunaux mixtes de première instance dans les villes du Caire, Mansourah, Alexandrie et au-dessus d'eux, une cour d'appel siégeant à Alexandrie. Chacune de ces

institutions comprend trois juges indigènes et quatre européens ; ces derniers sont pris dans quatorze nations, sur la présentation des gouvernements occidentaux ; en échange, les puissances ont abandonné en partie le privilège qu'elles avaient de faire juger les procès de leurs concitoyens par les dix-sept cours consulaires. Les consuls ne jugent plus que les procès civils entre Européens de la même nationalité ou les affaires criminelles concernant des Européens et qui n'entrent pas dans la compétence des tribunaux mixtes. La juridiction de ceux-ci s'étend à toutes les affaires civiles et aux affaires correctionnelles entre Européens et Égyptiens, ou entre Européens de nations différentes, enfin, depuis 1900, aux faillites et banqueroutes. Le code en usage est une adaptation du droit français. C'est devant les tribunaux mixtes qu'ont été portées, entre autres affaires, les revendications des créanciers européens contre le khédive et, plus tard, les réclamations des commissaires français et russe relatives à l'emploi des finances égyptiennes dans la guerre du Soudan.

Une nouvelle couche d'administrateurs s'est

formée lorsque les recettes ont été saisies par les puissances étrangères agissant au nom des créanciers. Cette faillite de l'Égypte a été la conséquence des prodigalités d'Ismaïl, successeur de Saïd (1863-1879). En 1866, Ismaïl acheta du sultan, à condition de lui verser un tribut annuel (1) de 720.000 livres turques, au lieu de 376.000, le titre exceptionnel de khédive (souverain) qui remplaça le nom de vali ou vice-roi accordé à Mohammed-Ali, et le droit de succession en ligne directe. En 1873, il se fit reconnaître par le sultan le droit de conclure des traités de commerce avec les nations étrangères et de lever des troupes sans autorisation du suzerain. Devenir un vrai monarque était son ambition, et il rêvait de réaliser les merveilles que les *Mille et une Nuits* prêtent au calife Haroun et la Bible au roi Salomon.

Il aimait à construire ; le Caire est plein de ses palais, somptueux d'apparence, mais bâtis de mauvais matériaux, incohérents parfois, sou-

(1) Dans le budget de 1902 le tribut s'élève à 555.041 livres égyptiennes. La livre égyptienne (L. E.) vaut 25 fr. 92 ; la livre turque, 22 fr. 75.

vent inachevés parce que le khédive s'est dégoûté ou que la faillite est venue ; tel bâtiment devait être l'Alhambra, tel autre l'Alcazar, mais les splendeurs rêvées ne sont que platras, zinc et lattes, fournis par des constructeurs peu scrupuleux. L'administration actuelle est fort embarrassée de tous ces palais ; elle a mis une école normale dans l'un, dans l'autre le Musée archéologique, qu'on vient de déménager pour lui donner un local mieux approprié ; elle a cédé un troisième à un grand hôtel anglais. Autour des palais, Ismaïl avait réuni des ménageries d'animaux rares, il avait fait planter des arbres précieux apportés d'Amérique et de Ceylan avec leur terre natale. Les fêtes qu'offrait le khédive étaient éblouissantes ; celles qui furent données en 1869, à l'inauguration du canal de Suez, en présence de plusieurs souverains, étonnèrent l'Europe. Edmond About, Théophile Gautier en décrivaient la magnificence dans des romans et des chroniques, et le khédive, qui appréciait la puissance de la presse, accueillait les publicistes avec une hospitalité sans pareille ; dans leurs écrits, il n'est question que de festins où la re-

cherche égale la profusion, de maîtres d'hôtel parisiens, de domestiques orientaux vêtus de soie et d'or, de salons sous des tentes dressées en plein désert, de *dahabiehs* aux appartements luxueux. Sur ces récits, le public s'imaginait que la richesse de l'Égypte était inépuisable, et le khédive en profitait pour continuer ses emprunts.

Les Européens l'aidaient à dissiper l'argent que leurs compatriotes avançaient à gros intérêts. Pendant les fêtes de Suez, plusieurs invités se trouvèrent si bien chez le khédive qu'ils ne voulurent plus s'en aller, et, dix ans plus tard, Ismaïl se plaignait d'avoir toujours à payer la pension d'une dame anglaise qui s'éternisait dans le plus bel hôtel du Caire. On a vu aussi qu'architectes et entrepreneurs n'étaient pas toujours scrupuleux ; tous les fournisseurs les imitaient. Un jour le khédive donna à une dame un lit qu'il avait commandé en Europe et payé pour de l'argent massif : quand on le fit estimer, il se trouva fait de métal argenté.

Les souverains d'Égypte étaient donc souvent mal servis ; mais, quand ils ne payaient pas très

exactement leurs créanciers européens, à quelles réclamations ne se trouvaient-ils pas exposés! Un des prédécesseurs d'Ismaïl recevait, un jour, un consul célèbre pour ses fréquentes démarches en faveur de ses nationaux. La salle était fraîche : « Couvrez-vous, Excellence, dit le khédive ! — « Je sais trop ce que je dois à votre Altesse ! » — Couvrez-vous, je vous prie, car, si vous demeurez tête nue, vous prendrez un rhume, et ce serait un article de plus à mettre sur le mémoire ! » Les vice-rois ne payaient pas toujours de bonne grâce, mais ils finissaient par s'acquitter. Ismaïl, lui, réussit à s'endetter tellement que la faillite survint.

La Dette extérieure commence en 1858 par un emprunt destiné à la construction de la première voie ferrée (Alexandrie-Le Caire), elle s'agrandit en 1861. Constituée définitivement et portée à 4.292.800 livres égyptiennes, en 1862, à la suite d'un emprunt fait pour consolider la dette flottante, elle s'élevait dès 1870 à 38.307.000 livres. En 1873 le khédive la portait presque au double en empruntant 32 millions de livres sous prétexte d'amortir une dette flottante de 28 millions

de livres, mais il ne remboursait aucun créancier. En 1876, la dette consolidée s'élevait à 91 millions de livres, et le khédive suspendait une partie de ses payements.

Les porteurs de titres, qui étaient de grands banquiers et des gens d'affaires, pour la plupart français ou anglais, obtinrent, avec l'appui de leurs gouvernements (1877-1878), la saisie des biens du khédive et d'une partie des recettes égyptiennes qui furent administrés, au nom des créanciers et dans leur intérêt, par un syndicat international de faillite, appelé « Caisse de la Dette », qui existe encore aujourd'hui. L'administration de la Caisse est soumise au contrôle de commissaires nommés par les puissances.

Au-dessous de la Caisse, trois commissions internationales exploitent pour le compte des créanciers les terres domaniales du Delta (178.000 hectares), les propriétés khédiviales de la Haute-Égypte ou *Daïra Sanieh* (208.200 hectares), enfin le port d'Alexandrie, les chemins de fer et les télégraphes : ces divers services emploient beaucoup d'Européens, surtout des Français.

Il existe d'autres administrations internatio-

nales : la commission municipale qui administre Alexandrie, le service sanitaire destiné à barrer le chemin à la peste et au choléra asiatiques et qui est distinct du service égyptien. Enfin le canal de Suez (1) est exploité par une compagnie d'actionnaires dont le personnel est en majorité français.

L'influence française a longtemps dominé en Égypte : l'entrée en scène des Anglais est récente. Les Anglais étaient, avec les Français, les principaux créanciers du khédive : après la saisie des finances égyptiennes et l'institution de la Caisse de la Dette, on fit entrer au Conseil des ministres égyptiens deux contrôleurs, un Anglais pour les finances, un Français pour les travaux publics, mis au service de l'Égypte et appointés sur le budget khédivial. Ils étaient les principaux instruments d'un *condominium* ou surveillance à deux, institué par les gouvernements de Londres et de Paris et qui fonctionna de 1879 à 1883. On se représente aisément que le khédive ne s'habitua pas à la tutelle qu'on lui imposait. « Mon pays n'est plus en Afrique, décla-

(1) Voir note de la p. 32.

rait-il, nous sommes en Europe, maintenant ! » Mais, il ne pouvait payer comme en Europe ; exaspéré, il se tourna vers les fonctionnaires indigènes dont les traitements étaient supprimés ou réduits par le contrôle et qui disaient : « Pourquoi faire des économies sur nos pauvres appointements alors qu'on donne 75.000 francs par an à deux nouveaux Européens, les contrôleurs ? » Il encouragea des manifestations musulmanes et nationales pour réclamer « l'Égypte aux Égyptiens », si bien que les puissances se plaignirent à la Porte et obtinrent qu'Ismaïl fût déposé (1879).

Sous son successeur Taoufik (1879-1892) (1), le colonel Arabi et d'autres officiers égyptiens se mirent à la tête du mouvement indigène et réclamèrent le renvoi des fonctionnaires étrangers ; époque dramatique, fertile en incidents, en violences, en émeutes, dont le souvenir n'est pas mort en Égypte. Nous avons entendu un des avocats de la banque Rothschild évoquer la journée où le ministre arménien Nubar Pacha,

(1) On emploie d'habitude l'orthographe anglaise : Tewfik Pacha.

insulté par les soldats, assailli de pierres, poursuivi par le cri de : « Mort aux chrétiens ! », pressait les représentants des banques, leur disait : « C'est votre faute, avancez-nous les fonds si vous voulez que la révolte s'apaise » et où les gens d'affaires répondaient : « Si vous voulez de l'argent, donnez-nous de nouvelles garanties ! » On sait qu'en juin 1882, après plusieurs mois d'une excitation qui s'étendit à tout le pays, le peuple d'Alexandrie se mit à piller les maisons des Européens et massacra près de cent résidents. A ce moment, la flotte des puissances du *condominium* était mouillée devant Alexandrie ; le cabinet anglais proposa une action commune au ministère français, qui craignit de n'être pas suivi par la majorité s'il agissait et ordonna à l'amiral Conrad de gagner le large. Les Anglais bombardèrent Alexandrie le 11 juillet, débarquèrent seuls le 15, et, depuis cette époque, ils maintiennent en Égypte un corps d'occupation. Voilà donc une troisième couche de maîtres étrangers constituée par les troupes anglaises, fortes, en temps normal de 4 à 5.000 hommes, et par les fonctionnaires venus à leur suite.

Les Occidentaux qui résident en Égypte n'y sont pas tous au service des différentes administrations. Le commerce, l'industrie naissante occupent près de la moitié, exactement 47, 85 % de la population étrangère. Parmi les 6.625 personnes appartenant aux professions libérales (1897), 25 % sont des européens, parmi lesquels on trouve une forte proportion d'avocats et avoués ; les procès ne manquent pas dans un pays international à juridictions multiples comme l'Égypte ; il y a peu de villes au monde où les gens de loi de toute origine se comptent en aussi grand nombre que dans Alexandrie, la cité des affaires, ou au Caire, la capitale politique.

Les archéologues forment un groupe peu nombreux, mais justement considéré. Le gouvernement français entretient au Caire depuis 1879 une mission archéologique, comparable aux Ecoles d'Athènes et de Rome et dont les membres continuent la tradition de Champollion, de Mariette-Pacha, à qui l'Égypte fait élever un monument devant le Musée du Caire (1), qu'il administra, et de tant d'autres de nos compa-

(1) Autrefois de Boulaq, puis de Ghizé.

triotes. Les Français ont créé l'égyptologie où s'exerce maintenant l'émulation féconde de toutes les nations, ils se maintiennent aux premiers rangs dans cette science, et c'est avec justice que le gouvernement égyptien a toujours confié l'administration de son Musée, la plus riche collection d'antiquités pharaoniques, à un savant français, qui exerce en même temps la direction des fouilles archéologiques.

A côté des résidents, on trouve de nombreux étrangers de passage, attirés par les monuments et surtout par le climat de l'Égypte. Le Caire est depuis longtemps une station d'hiver qui fait concurrence à celles de l'Europe méditerranéenne et de l'Algérie (1).

L'hiver doux et sans pluie de l'Égypte convient aux phtisiques et aux rhumatisants, qui séjournent de préférence au bord du désert ou vers le sud. De magnifiques hôtels ont été construits au pied des Pyramides, à Hélouan-les-Bains près du Caire, à Louqsor, à Assouân et, depuis la reprise du Soudan, à Khartoum. Leur personnel est composé en grande partie d'Allemands et de Suisses ;

(1) Description, pages 34-35.

ces deux nationalités fournissent un certain nombre d'*extras*, hommes et femmes, qui viennent périodiquement en Égypte prendre le service dans les hôtels d'hiver et retournent chez eux pour se placer dans les établissements d'été.

Les gens de loisir et les malades appartiennent surtout aux classes riches de l'Angleterre et des États-Unis. Depuis 1882, les journaux de langue anglaise ont beaucoup vanté le séjour en Égypte et l'on commence à voir les effets de leur propagande. Souhaitons que les Algériens sachent mettre à profit les avantages que leur donne la nature en suivant l'exemple de l'Égypte pour la construction et l'aménagement d'hôtels, la conduite à tenir vis-à-vis des étrangers et l'art d'employer la réclame.

A la fin du dix-neuvième siècle, les Européens résidant en Égypte étaient au nombre de 110.000, au lieu de 3.000 dans les dernières années du règne de Mohammed-Ali.

Le recensement de 1897 compte en Egypte 19.557 sujets anglais au lieu de 6.000 en 1882, mais le premier chiffre comprend 6 à 7.000 soldats ou matelots et 6.500 Maltais qui parlent italien, si

l'on déduit ces deux catégories du total, le reste ne balance pas les 14.155 Français qui résidaient en Égypte, à l'époque du recensement.

D'après la même source, on comptait en Égypte 7.117 sujets austro-hongrois et 1.277 allemands. Il faut croire que ces derniers étaient tous réunis au Caire le jour où l'empereur fit son entrée à Jérusalem : alors, en effet, les fenêtres et les magasins du quartier européen s'ornèrent d'un si grand nombre de drapeaux allemands que tout le monde en fut étonné.

Ces Allemands sont pour la plupart des représentants et employés de commerce qui travaillent à l'écoulement des produits germaniques. L'Allemagne achetait à l'Égypte 399.791 L. E. de marchandises et lui en vendait 188.293 L. E., en 1893 ; en 1901, elle achetait à l'Égypte pour 530.368 L. E., et lui vendait pour 778.096 L. E. (900.824 L. E. dans l'année 1900 où le commerce en général a été plus prospère). Entre les deux pays, l'échange des produits se fait surtout par Trieste. Il convient donc de citer les chiffres relatifs au commerce de l'Autriche-Hongrie avec l'Égypte, car il est alimenté en partie par l'Allemagne.

En 1893, l'Autriche-Hongrie importe d'Égypte la valeur de 723.051 L. E. et exporte en Égypte pour 467.033 L. E. En 1901, les importations vont à 1.051.200 L. E., les exportations à 628.408 L. E. (en 1900, 642.473 L. E.). Les deux commerces allemand et autrichien réunis ne font, malgré leur marche ascendante, qu'une faible partie du trafic égyptien qui se chiffrait en 1901 par 15.244.939 L. E. d'importations et 15.730.088 L. E. d'exportations.

Les commerçants allemands réussiront en Égypte comme dans tout l'Orient, parce qu'ils apprennent l'arabe, se montrent prévenants avec le client indigène et lui consentent les crédits les plus longs. L'Oriental, en effet, est imprévoyant et ne songe à sa dette que le jour de l'échéance ; il préfère donc parmi les fournisseurs celui qui accorde les délais les plus étendus. Avec l'Allemand, d'ailleurs, l'Égyptien, s'il ne peut payer, obtiendra un renouvellement, à condition de prendre encore des marchandises. Grâce à ces procédés, les Allemands s'établissent partout et font le commerce de demi-gros, presque de détail, tandis que les autres Occidentaux se conten-

taient de vendre en gros à des intermédiaires orientaux établis dans les grandes villes. Les concurrents des Allemands prétendent que les bénéfices ainsi réalisés sont minimes, que les risques courus sont trop considérables et ne valent pas le mal qu'on se donne : les événements montrent que ces critiques ne manquent pas de fondement. Mais les Allemands sont parmi les Européens ceux qui regardent le moins à leur peine. Ils ont un autre avantage, c'est une solidarité qui se manifeste dans les plus petits détails ; une dame allemande résidant au Caire, entend deux Français qui parlent d'acheter des vêtements coloniaux, elle s'offre à les seconder alors que nul de leurs compatriotes n'y a songé, elle les conduit dans un magasin allemand, où ils achètent des marchandises allemandes ; le lendemain, elle reçoit du vendeur une boîte de cravates en manière de prime. Le mari de cette dame raconte qu'il a été chimiste dans une sucrerie française de la Haute-Égypte ; trouvant qu'il n'avançait pas assez vite, il est revenu au Caire et s'est fait agréer comme gérant d'un hôtel. « Quand on veut réussir hors de chez soi,

dit-il, on doit souvent changer de métier. » Tel est le principe de l'Allemand qui va chercher fortune à l'étranger ; il se plie aux circonstances, apprend toutes les langues qui peuvent lui être utiles et s'adapte aux mœurs du pays.

Les touristes allemands sont de la même étoffe que leurs compatriotes établis à demeure ; moins préoccupés que les Anglais d'avoir une allure aristocratique, ils savent voyager à moins de frais, souvent d'une façon plus confortable et toujours en voyant plus de choses. Ils ont lu les guides, les livres de géographie et d'histoire, ont appris jusqu'aux altitudes et aux dates, ils se sont fait un plan de voyage, s'informent de tout, voient tout, lient conversation avec leurs voisins et les indigènes, questionnent tous ceux qui veulent leur répondre. Ce sont des compagnons de voyage parfaits quand ils sont discrets autant que savants, et dont les renseignements ont souvent leur prix.

Les Italiens, au nombre de 24.467, se divisent en deux classes, d'une part les hauts fonctionnaires et les négociants comparables à ceux de France ou d'Angleterre, de l'autre les nombreux

immigrés pauvres qui vivent à peu près comme les indigènes et qui sont boutiquiers, garçons de café, ouvriers, agents des douanes ou de la police.

Les Hellènes comprennent 38.175 citoyens du royaume de Grèce et à peu près autant de sujets turcs. Ils se divisent comme les Italiens en deux classes ; la plus haute comprend des avocats et de riches négociants du Caire ou d'Alexandrie, deux professions où les Hellènes réussissent parfaitement; la classe inférieure — de beaucoup la plus nombreuse — s'occupe principalement de petit commerce. Le revendeur, le colporteur grecs font penser au fameux vers de Juvénal. Ils s'insinuent partout; après la prise d'Omdourman par lord Kitchener, le premier marchand européen qui parut au milieu des Anglais était un Grec portant un ballot de cigarettes. En Égypte, tout gros village possède un ou plusieurs *bakkal*, bazars où se trouvent épicerie, mercerie, vêtements, chaussures, vaisselle, débit de liqueurs, mont-de-piété ; le *bakkal* appartient soit à des Grecs, soit à des Albanais, descendants des anciens Illyriens qui parlent une langue pa-

rente du grec et sont sujets ottomans.

Nous sommes allés passer deux jours dans un de ces *bakkal*, tenu par une famille albanaise ; la grand'mère, le père et la mère ne parlent que l'albanais, le grec et l'arabe, mais le fils et les trois filles élevés — quoique orthodoxes — chez les frères et les sœurs du Caire, savent un peu de français et nous servent d'interprètes. On nous fait visiter le *bakkal*, sa réserve, le village et on nous conduit dans deux autres familles albanaises établies aux environs ; tous ces gens sont nationalistes et partisans d'une Albanie indépendante des Turcs, mais sans attache avec la Grèce, ni avec aucun autre État.

Un Albanais épouse toujours une Albanaise et, s'il ne trouve pas en Égypte une femme à son gré, il en fait venir une des montagnes natales. « Et moi aussi, dit notre interprète, je ferai venir ma femme de chez nous, car sans cela mes sœurs ne trouveraient pas de maris. » Dans tous les autres groupes albanais que nous visitons, même solidarité exclusive : « Si vous étiez sur le point de prendre à votre service le pire d'entre nous, nous disait-on un jour, les

autres se garderaient bien de vous le recommander, mais ils ne vous diraient pas un mot de ses défauts. »

En dehors de leurs compatriotes, on ne voit pas très bien sur qui les Albanais ou les Grecs de la classe inférieure pourraient s'appuyer : d'en bas, ils sont détestés par les fellah qui leur empruntent de l'argent; d'en haut, ils sont dédaignés par les hauts fonctionnaires européens. Avec les Italiens pauvres, ils forment une classe mixte où ne manquent pas les individus capables de s'élever dans la hiérarchie sociale. L'un des *gentlemen* les plus accomplis parmi ceux qui nous ont offert l'hospitalité en Égypte est un Albanais associé à un entrepreneur anglais et qui sait parfaitement l'anglais et le français.

Les Grecs et les Albanais sont intelligents, ils connaissent le prix de l'instruction et la font donner à leurs enfants dès qu'ils le peuvent; leurs marchands et prêteurs ont contribué à introduire l'usage du français dans les plus petites bourgades, mais il est possible qu'ils rendent désormais le même service à l'anglais.

FRANÇAIS ET ANGLAIS

Les Français et les Anglais ont eu sur les affaires privées et publiques de l'Égypte une influence beaucoup plus grande que les autres Occidentaux. De Mohammed-Ali à l'abdication d'Ismaïl, dans ce qu'on pourrait appeler la période d'influences internationales, les Français ont joué le principal rôle. Les Anglais n'ont guère commencé à leur disputer le premier rang qu'au temps des embarras financiers, des émeutes et surtout après le débarquement (1882), qui amena la fin du double contrôle (1883); encore leur conduite est-elle restée quelque temps incertaine.

On doit reconnaître, en effet, qu'en 1882 le gouvernement anglais songeait surtout à réprimer les troubles. Après le débarquement, les ministres libéraux ont parlé plusieurs fois et sans arrière-pensée de retirer les troupes britanniques ; jusque vers 1888, le parti de Gladstone a considéré l'évacuation comme possible et n'a jamais refusé d'en discuter les conditions. L'opinion anglaise était alors indécise et ne semblait pas favorable à une occupation définitive.

Aujourd'hui, le programme de paix et de réformes que Gladstone appliquait a perdu la plus grande partie de ses adhérents ; la majorité du pays a été conquise par l'impérialisme et ne rêve plus qu'annexion. Les événements dramatiques de l'année 1898, à la fin de laquelle nous avons parcouru l'Égypte, ont montré que le gouvernement actuel de l'Angleterre entendait garder la vallée du Nil aussi longtemps qu'il serait le plus fort. Il semble donc que le moment soit passé pour l'Égypte de reprendre sa liberté. On ne saurait pourtant affirmer que l'occasion ne reviendra plus, car l'Égypte n'a pas été, par un acte formel, annexée à l'Empire ou placée sous

le protectorat de l'Angleterre : en droit, elle constitue toujours un État musulman, gouverné par un souverain héréditaire, le khédive, qui reconnaît la suzeraineté à peu près nominale du sultan de Constantinople. « L'Égypte, suivant une déclaration faite à la Chambre des Communes, en 1902, par le premier ministre, est une partie de l'empire ottoman occupée par les troupes anglaises. »

Depuis 1897, un haut commissaire turc, nommé par le sultan, réside au Caire. Le représentant officiel du roi Edouard VII auprès du khédive est un ministre plénipotentiaire, lord Cromer qui porte le titre d'agent et consul général en Égypte, exactement comme le diplomate accrédité par la France auprès du khédive.

Le gouvernement anglais n'a jamais ouvertement exprimé la volonté d'incorporer l'Égyte à l'Empire britannique. Quant au gouvernement français, il a pris, depuis la suppression du *condominium* (1883), une attitude d'opposition intransigeante et absolue contre tout projet d'annexion au profit d'un État particulier. Déclarer que l'Égypte ne doit pas devenir une colonie soit

française soit étrangère, essayer de la maintenir sous le contrôle collectif des puissances, défendre systématiquement les institutions internationales comme la Caisse de la Dette et les tribunaux mixtes, voilà le rôle dont la France s'est chargée depuis vingt ans, défendant avec ses propres intérêts ceux de toutes les puissances autres que l'Angleterre, mais sans trouver auprès d'elles l'appui qu'elle pouvait espérer.

Si l'Angleterre est installée dans un pays où elle n'est pas la souveraine légale, elle le doit à ses fonctionnaires qui ont réorganisé l'Égypte comme s'ils devaient la conserver et qui ont su attirer sur leurs efforts l'attention du public anglais.

En quelques années, la Grande-Bretagne a été, sur l'Égypte, plus exactement renseignée que la France. L'opinion française a constamment traité la question d'Égypte comme une affaire d'amour-propre, sans se préoccuper assez des intérêts matériels et intellectuels que nous avions là-bas. Pour les Anglais, au contraire, il s'agissait avant tout de places à enlever, d'entreprises à conduire, de capitaux à mettre en valeur. Pour

eux le problème s'est posé dans les termes suivants : « Nous avons fait une œuvre importante en Égypte depuis 1882, et nous devons en profiter sans partager avec personne. » Telle est bien la conclusion qui ressort de tous les chapitres du livre fameux *England in Egypt* écrit par lord Alfred Milner (1), aujourd'hui gouverneur du Cap, jadis à la tête des finances égyptiennes.

Les chefs de service anglais en Égypte ont été choisis dans l'élite des fonctionnaires qui administrent les Indes, qui sont habitués à gouverner les pays indigènes et, selon l'expression anglaise, à « les faire payer ». On les a installés avec habileté, laissant le titre de ministre à un oriental et donnant, avec le nom modeste de conseiller, la direction du département à un Anglais : lors de notre passage, un seul conseiller était Français, celui des travaux publics. Les deux contrôleurs anglais et français, installés en 1879, ont été remplacés depuis 1883 par un seul conseiller finan-

(1) Londres, 1892, 6e éd., 1899; trad. franç., Paris, 1899. Pour les autres ouvrages favorables au régime anglais, voir les bibliographies indiquées dans l'Avant-propos.

cier qui est anglais. Les douanes, le service sanitaire, sont dirigés par des Anglais.

La police et l'armée ont été licenciées, puis reconstituées avec un cadre d'officiers supérieurs anglais sous la direction du *sirdar* (commandant en chef), toujours un anglais, qui est en même temps gouverneur général du Soudan ; ainsi à côté des officiers anglais du corps d'occupation (4.500 hommes, commandés par le général Talbot), se trouvent des officiers supérieurs anglais au service égyptien; on en compte 134 pour un effectif de 18.114 hommes, la police mise à part. Les indigènes ne dépassent plus à l'armée le grade de capitaine et on se débarrasse des officiers supérieurs égyptiens en leur donnant des emplois civils dans l'administration, où un oriental peut s'élever aux mêmes degrés qu'autrefois, mais sous le contrôle britannique.

Entre la capitale et les provinces un réseau d'inspecteurs anglais sépare les *moudir* (ou préfets) des ministres et du khédive ; défense leur a été faite de se rendre au Caire sans permission, ordre leur a été donné de présenter

toutes leurs propositions par l'intermédiaire des inspecteurs : toute initiative de leur part est suspecte, et l'un d'eux a été révoqué, sous prétexte d'exactions, parce qu'il avait ouvert une souscription publique à l'effet de pavoiser et d'illuminer son chef-lieu et de faire une manifestation trop exclusivement égyptienne sur le passage du khédive. La réalité du pouvoir appartient à un état-major de fonctionnaires anglais peu nombreux et largement rémunérés. Tous les emplois nouveaux sont réservés à des sujets britanniques. Dans les administrations anciennes, chaque fois où la chose est possible, les Français et les autres Européens sont évincés des places qu'ils occupaient et remplacés par des Anglais. On supprime, par exemple, d'un seul coup et sous prétexte d'économie, le service des contributions qui occupait une soixantaine de Français ; on donne leurs attributions aux *moudir* indigènes, au-dessus desquels en place quelques contrôleurs anglais pourvus de traitements considérables.

Jadis internationale avec prédominance des Français, l'administration supérieure devient de

plus en plus britannique ; sous sa nouvelle forme, elle continue et parfait l'œuvre de régularité et d'exactitude commencée avant le débarquement, et qui se manifeste surtout dans la perception de l'impôt et le ménagement des finances.

Ici, comme presque partout, les principes n'ont pas été modifiés, mais leur application s'est améliorée en un quart de siècle plus que sous la longue période de domination arabe et turque.

Les anciens souverains montraient de bonnes intentions, mais elles allaient rarement jusqu'à la pratique. Dès le début de la conquête, le calife recommande à son général Amrou de ne point pressurer les nouveaux sujets, en souvenir d'Agar, mère des Arabes, qui était originaire de leur pays ; cette considération n'empêcha point les exactions. La taxe devait être abaissée quand la crue était trop forte ou trop faible, mais le *cheikh* chargé de veiller au nilomètre officiel indiquait généralement le niveau le plus favorable au fisc ; un membre de l'expédition française découvrit une échelle faussée pour rendre la supercherie plus facile. La part de chaque contribuable se calculait sur le feddan, unité de mesure, mais l'Égypte eut

divers feddan, suivant les régions, jusqu'à Mohammed-Ali qui les unifia, et les percepteurs se servaient partout du feddan le plus petit. Au temps des mamelouks, suivant l'historien Macrisi, toute révision du cadastre, préface ordinaire des augmentations d'impôts, était regardée par le peuple comme une calamité. Les choses changèrent peu sous Mohammed-Ali et ses successeurs, malgré les excellentes dispositions étalées dans le préambule des édits. « Vous êtes prévenus, écrit Saïd aux collecteurs, que la moindre partialité vous rendra responsable, au jour du jugement dernier, devant l'Éternel que ni richesse ni noblesse ne corrompent. Ayant ainsi accompli mon devoir envers vous, en vous donnant tous ces conseils, je me décharge de toute la responsabilité qui ne pèsera plus que sur vous. » Comme le vice-roi ne poussait pas le scrupule au point d'admettre des raisons pour expliquer les moins-values, le notable préposé dans chaque village aux fonctions de maire et de collecteur (*cheikh-el-beled*) employait tous les moyens d'arracher l'argent à ses administrés, enfin ne pas être obligé de combler le déficit à ses dépens. Or les exigen-

ces du souverain croissaient en proportion de ses besoins et sans le moindre égard pour les facultés des contribuables. Les fellah, découragés, abandonnaient leurs champs. Des villages entiers se dépeuplaient, ainsi qu'en témoignent les récits de tous les voyageurs et résidents européens, et pourtant le prince exigeait du *cheikh* responsable des sommes de plus en plus fortes. Sans remonter plus haut que les folles années d'Ismaïl, nous verrons la taxe, déjà bien des fois augmentée depuis Mohammed, s'accroître de 1/6 en 1868, de 1/10 en 1870, de 1/6 encore en 1871. Cette année, le khédive aux abois promet à ses sujets de diminuer les impôts de moitié, de ne plus les élever désormais sans prendre l'avis des notables, enfin de leur garantir le droit de propriété (1) s'ils consentent à payer d'un coup six années des impôts actuels (*moukabalah*). En 1874, à la veille de la faillite, la mesure relative à la *moukabalah* devient obligatoire, mais le souverain veut bien répartir la somme à payer en douze annuités. Survient enfin le contrôle européen qui remet les choses au point où elles étaient en 1871, dégrève dans

(1) Pour ce droit voir pages 253-260.

la proportion de 1 1/2 p. 100 du capital versé les propriétaires qui ont payé en tout ou en partie la redevance de la *moukabalah*, et promet « l'égale répartition de l'impôt foncier entre tous les contribuables proportionnellement à la valeur des biens que chacun d'eux possède ».

L'engagement n'a pu être exécuté. L'Égypte a encore deux espèces de terres, inégalement grevées, les unes payant 27 à 28 francs par feddan, les autres 10 seulement (1), mais on a surtaxé les privilégiées de 150.000 L. E. depuis 1880.

En tous cas, la contribution n'est plus levée arbitrairement, on l'exige à époque fixe, et chacun sait d'ailleurs le montant de sa redevance.

Les notables restent chargés de répartir la taxe et d'en recueillir le produit pour le verser au percepteur (*sarraf*), mais ils n'ont plus le moyen d'extorquer au contribuable une somme supérieure à ce qu'il doit. Tout au plus peuvent-ils le vexer en l'ennuyant quelques jours avant l'échéance. Au reste, l'inspection anglaise est là pour découvrir et réprimer les abus.

On n'exige plus des contribuables que 22 francs

(1) Voir pages 254-261.

par tête en moyenne au lieu de 28 sous Ismaïl. Ajoutons un dégrèvement d'une autre espèce ; la corvée, abolie officiellement en 1866, mais abusivement maintenue, est supprimée actuellement, sauf en temps d'inondation (1). Par contre on a enlevé au cultivateur l'ancienne faculté de s'acquitter en nature, retirée dans le Delta peu après la mort de Mohammed-Ali, mais tolérée jusqu'en 1880 dans la Haute-Égypte. Enfin, le fisc n'admet pas d'excuses. L'arriéré, formidable sous les khédives, diminue de plus en plus parce que les retardataires sont impitoyablement saisis. C'est, pour le contribuable, le revers de la régularité européenne. Mais si l'administration financière actuelle se montre stricte, elle n'est ni oppressive, ni ruineuse, comparée à l'ancienne ; elle permet à la population de s'accroître dans une proportion plus considérable (2), elle demande un peu moins à l'Égyptien et verse davantage au Trésor.

Les principales sources de revenus sont (en livres égyptiennes = 25 fr. 92) :

(1) Voir page 281.
(2) Voir pages 43-44.

1° L'impôt foncier ; 4.482.267 L. E. en 1900 ;

2° Les douanes, (droit de 8 p. 100 *ad valorem* sur toutes les marchandises,) 1.258.094 L. E. ;

3° Les droits sur le tabac (4), 1.159.881 L. E.

4° Les bénéfices des chemins de fer : 1.393 milles anglais de railway appartiennent à l'État et sont exploités par lui (réseau du Delta, ligne du Caire à la première cataracte et embranchements ; la ligne stratégique de la deuxième cataracte à Khartoum n'entre pas en compte). Le revenu net des chemins de fer s'est élevé en 1900 à 1.090.965 L. E.

Dans les dépenses, l'article le plus important comprend les 3.851.761 L. E. nécessaires (en 1900) au service de la Dette.

Les évaluations budgétaires pour 1902 portaient les recettes à 11.060.000 L. E. pour 10.850.000 L. E. de recettes.

Les recettes et les dépenses de 1898 à 1900 sont données dans le tableau suivant :

ANNÉES		RECETTES	DÉPENSES
1898	L. E.	11.131.980	9.800.033
1899	—	11.200.303	9.929.442
1900	—	11.447.095	9.895.224

(4) Voir page 245.

Les excédents ont permis, outre l'amortissement du principal emprunt contracté depuis l'occupation anglaise (dépense annuelle, 61.718 L. E. en 1900, 65.646 en 1902), la constitution d'économies résultant des conversions (265.037 L. E. par an) et d'un fonds de réserve (1887) qui reçoit une partie déterminée de l'excédent destinée, à parfaire les intérêts de la Dette (831.965 L. E. en 1900, 619.038 d'après les prévisions pour 1902). Ces ressources appartiennent à la Caisse de la Dette, administrée par une Commission internationale.

En 1900, sur un excédent budgétaire de 1.552.000 L. E., 559.000 sont allées au gouvernement égyptien, 666.000 au fonds de réserve, 265.000 aux économies de la conversion, 62.000 à l'amortissement d'une partie de la Dette.

De 1887 à 1901, les économies de la conversion se sont élevées à 4.002.302 L. E. et le fonds de réserve en a reçu 1.186.790.

Au moment d'entreprendre l'expédition du Soudan, le gouvernement égyptien, sous l'inspiration de l'Angleterre, avait demandé à la Caisse de la Dette l'autorisation de consacrer une partie des économies à la reprise de Khartoum ; plu-

sieurs des commissaires y consentirent, mais l'opposition du représentant de la France, appuyé par le commissaire russe, fit rejeter la demande. C'était un succès pour les banques créancières, mais non pas une victoire diplomatique. L'Angleterre prétendit, en effet, avoir prêté à l'Égypte le complément de ressources qui lui manquait, et elle en prit prétexte pour faire flotter, sur Omdourman, le drapeau britannique à côté du pavillon khédivial et pour déclarer que le Soudan reconquis n'était plus égyptien comme avant 1885, mais anglo-égyptien.

L'Égypte a payé la plus grosse part de l'expédition contre Khartoum. Elle comble chaque année le déficit du Soudan ; le budget de 1900 indique à ce sujet un prélèvement de 417. 719 L. E. Elle supporte tous les frais de l'occupation britannique, y compris ceux des troupes anglaises qui lui prennent 87.000 L. E. par an. L'Angleterre a donc l'avantage d'occuper sans frais la route des Indes, le débouché du Soudan, l'extrémité méditerranéenne de la voie projetée du Cap au Nil. Et cependant l'Égypte paye régulièrement ses créanciers, non sans avoir réduit leurs inté-

rêts, elle amortit une partie de sa dette, elle a retrouvé un crédit suffisant pour emprunter à un taux modéré, — 3 o/o en 1885, 4 1/2 o/o en 1888 (ramené à 3 1/2 deux ans après), — des fonds qui lui permettent de se débarrasser des charges les plus onéreuses ou d'entreprendre de grands travaux publics.

Le capital de la dette s'est augmenté depuis la saisie des finances égyptiennes et la révision des créances qui en fut la conséquence : un examen superficiel aboutirait donc à la condamnation de l'administration actuelle ; mais une proportion bien plus forte qu'autrefois des fonds empruntés a passé en améliorations des services publics et en travaux d'utilité générale ; enfin et surtout, le total des intérêts actuels est moins élevé que celui de 1877, bien que la dette soit plus forte. Pour apprécier justement la différence, il faut noter que les intérêts, pour l'année 1900, dans le deuxième des tableaux suivants, sont donnés, comme ils figurent dans les documents, en livres égyptiennes (L. E.), valant 0 fr. 70 environ de plus que la livre sterling tandis que tous les autres chiffres représentent des livres sterling (£).

DETTES EN 1877-78	CAPITAL	INTÉRÊTS
	£	£
Dette privilégiée à 5 0/0 (novembre 1876)	17.000.000	850.000
Dette unifiée à 7 0/0 (novembre 1876) (1)	59.000.000	4.130.000
Dette Daïra Sanieh à 5 0/0 (1870, consolidée en 1877)	8.815.430	440.770
Dette domaniale à 5 0/0 (1878)	8.500.000	425.000
Totaux	93.315.430	5 845.770

DETTES EN 1900	CAPITAL	INTÉRÊTS
	£	L. E.
Emprunt 3 0/0 garanti par les puissances (1885)	8.333.000	307.125 (2)
Dette privilégiée réduite à 3 1/2 0/0 (1888 avec effet en 1890)	29.393.780	1.003.256 (3)
Dette unifiée réduite à 4 0/0 (1880)	55.971.960	2.182.906 (4)
Dette Daïra Sanieh réduite à 4 0/0 (1890)	6.117.240	238.572
Dette domaniale réduite à 4 1/4 0/0 (1893)	2.898.400	120.102
Totaux	102.714.180	3.851.761

(1) Ces deux dettes privilégiée et unifiée résultent de la consolidation et de l'unification des emprunts précédents après la saisie des finances égyptiennes au profit des créanciers européens.

(2) Y compris 61,718 livres destinées à l'amortissement.

(3) Amortissement suspendu en 1885.

(4) Amortissement suspendu en 1885.

L'emprunt 3 o/o garanti par les puissances, émis en 1885, pour le paiement d'indemnités à la suite des événements de 1882, pour combler le déficit, pour le rachat des pensions et pour les travaux d'irrigation, s'élevait à £ 9.424.000, dont £ 1.091.000 ont déjà été remboursées. L'amortissement se poursuit grâce aux excédents budgétaires.

L'accroissement de la dette privilégiée s'explique en partie parce qu'on a fondu avec elle : 1°, un emprunt de £ 2.330.000 fait en 1888, à 4 1/2 o/o et converti en 1890 en 3 1/2 ; 2°, un second emprunt pour le racbat des pensions et l'irrigation qui s'élève à £ 1.300.000.

La conversion de la dette unifiée en 4 o/o a été opérée en 1880 sous le *condominium* franco-anglais : le capital de cette dette s'élevait alors à £ 60.958.240.

La dette de la Daïra et la dette domaniale ont été réduites sous la prépondérance anglaise, grâce aux ventes de terres par lesquelles on aliène le gage pour rembourser la créance. On a formé une compagnie anglaise qui rachètera les domaines de la Daïra Sanieh, gage d'une partie de

la dette, ce qui permettra de rembourser les créanciers et de licencier l'administration internationale, qui travaillait pour leur compte.

Les Anglais espèrent qu'une série d'opérations analogues les débarrassera même de la Caisse internationale de la Dette. Les tribunaux mixtes, enfin, leur portent ombrage et n'ont pas été maintenus sans opposition de leur part. Leur politique se comprend, car, pour devenir maîtres de l'Égypte il ne leur suffit pas de contrôler l'action passablement restreinte du gouvernement égyptien, il faut qu'ils détruisent les institutions internationales de surveillance et d'administration où les Français tiennent une place très importante.

La lutte d'influences s'est engagée aussi entre les particuliers dans les affaires privées, dans la culture, l'industrie, le commerce. Les Français possèdent toujours la plus grande partie des actions du canal de Suez, mais le gouvernement anglais, profitant des embarras d'Ismaïl, lui a pris en 1875, ses 176.602 actions à 568 francs l'une ; elles en valent aujourd'hui plus de 3.800. Les Français sont les principaux porteurs de rentes

égyptiennes, mais on vient de voir que l'administration anglaise travaille à rembourser la dette. Enfin, les Français ont encore en Égypte un grand nombre de propriétés, d'usines, de maisons de commerce, mais les Anglais élèvent des sucreries, des moulins, soumissionnent pour les travaux publics, ont fondé une Banque nationale au capital de 25 millions de francs, ont acheté à très bon compte les navires de la Compagnie Khédivieh subventionnée par le gouvernement.

L'Angleterre fait à elle seule près de la moitié du commerce extérieur de l'Égypte, qui se montait en 1901 à 15.244.939 L. E. d'importations et 15.730.088 L. E. d'exportations. En 1901, l'Angleterre vendait à l'Égypte pour 5.568.498 L. E. de marchandises consistant surtout en cotonnades, charbons, fers et aciers; elle lui en achetait pour 8.013.911 L. E. les principaux articles étant le coton brut, les graines de coton, le sucre, les légumes secs. La même année, les possessions britanniques en Méditerranée vendaient pour 130.703 L. E. et achetaient pour 6.634 L. E ; les colonies anglaises d'Extrême-Orient vendaient pour 882.458 L. E. et achetaient pour

107.378 L. E. On jugera des progrès faits par le commerce anglais si l'on sait qu'entre 1879 et 1883, l'Angleterre et les possessions méditerranéennes vendaient à l'Égypte pour 2.839.405 L. E. et lui achetaient pour 8.338.138 L. E., année moyenne.

La France a maintenu tant bien que mal le chiffre de ses affaires avec l'Égypte, environ 60 millions de francs par an ; elle occupe pour les ventes le troisième rang, un peu après la Turquie, pour les achats, le deuxième, loin derrière l'Angleterre ; pour l'ensemble du commerce, elle vient la troisième. Entre 1879 et 1883, année moyenne, la France et l'Algérie vendaient à l'Égypte 1.050.626 L. E. de marchandises et lui en achetaient 1.136.288 L. E. En 1900, l'année la plus prospère pour le commerce franco-égyptien depuis 1863, la France et l'Algérie ont envoyé pour 1.314.870 L. E. et pris pour 1.430.158 L. E. En 1901 elles importent en Égypte pour 1.406.435 et exportent pour 1.262.524 L. E. La diminution des achats français est particulièrement sensible pour le coton brut, dont la France demande beaucoup moins

(6.114.000 fr.), tandis qu'elle demande plus de graines de coton (+ 536.000 fr.) destinées aux huileries de Marseille. L'augmentation des importations françaises se manifeste surtout pour les articles suivants : farines (près de 2.200.000 fr. d'augmentation), liqueurs (+ 294.000 fr.), vins (+ 140.000 fr.), conserves (+ 117.000 fr.), fers (+ 51.000 fr.), bougies (+ 40.000 fr.), fromages (+ 20.000 fr.), savons (+ 13.000 fr.).

Ce sont là pour une grande part des produits de Marseille, notamment les farines faites avec les blés de Russie et dont l'importation augmente depuis qu'en Égypte les plantes industrielles se développent aux dépens des céréales (1) ; de même, les bougies dont la France est la principale fournisseuse. Les savons viennent aussi de Marseille ; dans cette catégorie, les marchandises grossières sont fabriquées en Égypte (2), la France n'exporte que des produits fins. Les liqueurs, les vins, les conserves de France sont des articles de luxe, destinés aux Européens ; l'alcool industriel pourrait être fabriqué en abon-

(1) Page 213.
(2) Page 233.

dance avec les résidus des sucreries, s'il avait un débouché dans le pays ; les vins à bon marché sont en grande partie importés de Grèce et des îles grecques. Enfin, la France vend à l'Égypte de la parfumerie, des objets de toilette, d'ameublement, d'ornementation, le tout destiné aux Européens riches.

L'augmentation de cette classe de résidents accroîtra la clientèle de nos commerçants s'ils savent profiter de l'occasion. Or, ils se montrent en Égypte, comme partout, pleins de mérites dont le principal est une parfaite honnêteté, mais aussi, timides, routiniers, n'aimant guère à chercher le client, à le tenter, à se conformer à ses désirs, opposés aux longs crédits, paralysés d'ailleurs par la peur qu'ont les capitalistes français de confier leurs fonds aux industriels et aux négociants ; enfin on doit se les figurer exactement à l'opposé du commerçant allemand décrit plus haut, qui a toutes les audaces et toutes les complaisances de l'homme nouveau sur la route du succès, tandis que les nôtres ont les défauts avec les qualités du personnage de bonne maison qui tient à sa dignité et compte sur sa répu-

tation. Le résultat est que les Français sont les seuls à ne point gagner de terrain, tandis que tous les autres profitent de l'accroissement de la population et de l'augmentation de la dépense publique et particulière.

On espère que la loi promulguée en 1900 pour étendre la compétence des tribunaux mixtes en matière de faillites et banqueroutes enhardira un peu les négociants français, les moins confiants de tous.

Un événement très heureux pour nous a été la conclusion d'un traité de commerce franco-égyptien, le 26 novembre 1902. Jusqu'à cette date, les relations économiques entre France et Égypte étaient régies par le traité franco-turc de 1861, applicable à tout l'empire ottoman. Ismaïl, on l'a vu (1), avait acheté au sultan le droit de conclure des traités de commerce, et ses successeurs usèrent de la prérogative pour négocier avec l'Angleterre (1889), puis avec les diverses puissances, sauf la France et la Russie. Ces deux États semblaient peu disposés à reconnaître par un acte formel l'indépendance écono-

(1) Page 87.

mique de l'Égypte, car depuis 1882 toute rupture d'un lien avec la Turquie suzeraine passait pour supprimer un des obstacles qui s'opposent à l'établissement d'un protectorat anglais. Mais le traité de commerce franco-turc de 1861 allait être remplacé par un autre arrangement qui porte la taxe uniforme de 8 p. 100, perçue jusqu'à présent par la douane égyptienne, à 11 et même 15 p. 100 dans certains cas ; l'Allemagne concluait avec l'Égypte un accord qui devenait applicable à la France en vertu de la clause de la nation la plus favorisée et qui, fort avantageux aux produits allemands, grevait de 15 p. 100 les farines et céréales, les soies, les vins, c'est-à-dire des articles pour lesquels nous comptions parmi les vendeurs les plus importants. Pour sauvegarder nos intérêts, M. Cogordan, naguère représentant de la France au Caire, signa le traité de commerce franco-égyptien du 26 novembre 1902, qui maintient l'ancien tarif de 8 p. 100 sauf pour certains produits que nous ne vendons pas à l'Égypte, par exemple les sucres raffinés et les bois, taxés à 10 p. 100, les alcools, les pétroles, les animaux sur pied, taxés à 15 p. 100. Comme

la clause de la nation la plus favorisée figure dans les traités de presque toutes les puissances avec l'Égypte, le bénéfice des dispositions indiquées ne demeurera pas exclusivement réservé à la France. On peut toutefois considérer comme avantages particuliers d'ordre diplomatique la reconnaissance de privilèges anciens, savoir : l'exemption de tous droits pour les établissements scolaires, religieux, hospitaliers, après déclaration faite par les consuls français et pour les envois destinés aux postes françaises d'Égypte qui ressemblent à celles de Turquie ou d'Extrême-Orient. Le traité de 1902 est l'un des premiers effets d'une nouvelle politique qui ne demandera plus tout ou rien, et qui ne procédera plus par continuels coups d'épingles.

DEUX MÉTHODES. — DEUX TEMPÉRAMENTS.

Les Anglais ont en peu d'années beaucoup travaillé dans l'intérêt de leur nation. Mais, disent leurs rivaux, l'Angleterre prend au pays plus qu'elle ne lui donne, et, suivant la formule qui sert de titre au livre d'un publiciste français (1), *l'Angleterre épuise l'Égypte*. Quand on s'exprime ainsi, on parle en vrai Français, économe, soucieux de l'avenir, on se place au point

(1) M. A. Gavillot, directeur d'un journal français du Caire. Les ouvrages français de polémique, de circonstance ou d'impressions (exemples parmi les plus récents : H. Pensa, 1896 ; L. Malosse, 1896 ; A. Bourguet, 1897 ; de Noailles, 1898 ; E. Aubin, 1899, etc.) sont indiqués par L. Bréhier, *ouvr. cité*, p. 21, et dans les autres bibliographies indiquées à l'avant-propos.

de vue de nos administrations coloniales, si prudentes à donner des concessions, si timides à engager une dépense, si fécondes en minutieuses prescriptions qui gênent l'initiative présente au profit d'un avenir lointain. Ce n'est pas la manière dont les Anglais procèdent : pour eux, il faut que l'établissement rende le plus possible et le plus tôt possible, il faut en même temps qu'il paie les frais de la police, des chemins de fer, des routes, des télégraphes, de tout ce qui peut faciliter la besogne à l'administrateur et au colon britanniques. Quant à l'indigène, on sera juste avec lui, mais à la façon d'un maître vis-à-vis de ses inférieurs : son intérêt doit être subordonné à celui du blanc, et l'opinion anglaise n'admet pas qu'il revendique des droits égaux à ceux de ses suzerains, ni surtout que ses réclamations aboutissent à la révolte. On peut critiquer cette méthode, mais on doit reconnaître qu'elle a produit en Égypte tout ce que son application peut donner.

Nous avons recueilli chez le directeur d'une maison de commerce internationale où dominent les Allemands l'appréciation suivante sur le

régime anglais : « Les Anglais sont très chers, ils donnent de gros appointements à leurs fonctionnaires et dans les travaux publics ils dépensent plus qu'autrefois. L'ingénieur anglais envoyé pour établir un canal se lance au jugé, se met à faire creuser sans retard, quitte à combler la tranchée et à recommencer s'il s'est trompé ; les Français, au contraire, arpentaient, nivelaient, calculaient, hésitaient et finissaient souvent par ne rien faire. Tout bien pesé, nous n'avons pas de sympathie pour les Anglais, mais nous croyons qu'il y aura plus de travaux et qu'on fera plus d'affaires avec eux que sous le régime international. »

Sous la tente du maréchal Bugeaud on lisait *Jocelyn*, sous celle de lord Kitchener of Khartoum on pense aux affaires. « Quelles nouvelles de la digue d'Assouân ? » demanda le général en chef à son retour du Transvaal, et les Anglais l'admirèrent de porter tant d'intérêt au placement des capitaux britanniques, lui dont la reconnaissance nationale a fait un capitaliste. Le *sirdar* Kitchener, après la prise d'Omdourman, a reçu du Parlement le titre de pair et une

énorme dotation. Noblesse, pouvoir, richesse, sont de passionnants appâts : or, tout Anglais sait que le roi peut les donner ensemble et d'un coup à ceux qu'il juge ses meilleurs serviteurs. Dans la marche sur Khartoum, un jeune Anglais, bien en cour, répond à un pacha qui le trouve épuisé et l'engage à retourner en arrière : « Non ! La reine sait où je suis, ce que je fais et elle m'en tiendra compte ! » La satisfaction du devoir accompli, la popularité, les éloges de la presse, les hommages des sociétés savantes, ne sont pas en Angleterre les seules récompenses du dévouement à l'intérêt public. « Que va-t-on accorder au commandant Marchand quand il rentrera ? » nous ont demandé plusieurs Anglais. — « Un galon de plus, une décoration. » — « Parfaitement, mais pas de titre, pas d'argent avec cela? Votre constitution, l'esprit de votre peuple, dites-vous, s'y opposent. Vous ne savez pas récompenser ! » Ces Anglais n'admettaient pas qu'on pût être un personnage ou un héros sans fortune.

Ils eussent compris moins encore qu'on reçut de l'argent sans le dépenser. Gagner 26.000 francs

par an et vivre avec 8.000 comme certains fonctionnaires français d'Égypte leur semblerait une inconvenante mesquinerie. Tandis que le Français reste un petit bourgeois économe et inquiet de l'avenir, qui supprime ses besoins pour rogner ses frais, l'Anglais a tout ensemble les manières d'un grand seigneur et celles d'un négociant au commerce prospère. Ses ressources ne suffisent pas ? Il tâchera de gagner davantage, et au besoin, les affaires y pourvoieront.

L'Anglais traite ses propres revenus comme les finances égyptiennes. Mieux payés que les Français, les fonctionnaires britanniques dépensent aussi davantage et ont un train de maison proportionné à leurs appointements. Au Caire, ils louent un hôtel sur le boulevard à la mode du quartier neuf, s'entourent de nombreux domestiques aux costumes magnifiques, ne sortent qu'à cheval ou en voiture ; l'âne est passé de mode depuis leur arrivée. Ils combinent l'apparat oriental et les formes anglaises.

Toute la partie de leur existence qui n'est pas prise par le travail et les nécessités de la vie égyptienne est exactement réglée comme elle le

serait en Angleterre. Dans chaque journée, se succèdent aux mêmes heures la promenade à cheval, les repas, la sieste, le tennis, le badmington et le thé. En regardant l'heure, on peut dire ce que font tous les Anglais qui se respectent et s'ils sont en veston ou en habit. L'exactitude dans le régime, la succession régulière de repos et d'activité sont excellentes en pays oriental et font que les Anglais s'y portent, en général, mieux que les autres Européens : mais est-ce par hygiène qu'ils règlent ainsi leur vie ou par habitude et pour continuer à respecter les règles du bon ton métropolitain ?

L'amour de ce qui est distingué est si fort dans la nation anglaise qu'il se trouve même chez le peuple. A quoi pense-t-on que s'amusent les soldats de la garnison britannique lorsqu'ils touchent leur prêt ? A boire, comme ceux de tous les pays, mais aussi à se promener en voiture de première classe sur le boulevard des grands hôtels et des magasins.

Ce goût de la représentation extérieure s'est trouvé tout à fait propre à frapper les Égyptiens, car la simplicité n'est pas de mise en Orient. Un

officier supérieur indigène, rejeté dans les fonctions civiles par les Anglais, ne pouvait cacher son admiration pour l'équipage qu'avait le *sirdar* Kitchener dans sa campagne du Soudan : « Il fallait, Monsieur, 80 chameaux pour porter ses bagages, et sa tente avait quatre grandes portes, plusieurs chambres, un salon et une salle de bains. Qu'il m'en fasse cadeau et je n'aurai pas d'autre demeure jusqu'à la fin de mes jours ! »

Si le luxe extérieur des Anglais impose beaucoup aux Orientaux, ne peut-on espérer que les qualités naturelles des Français fassent sur eux un effet meilleur encore et leur inspirent de l'attachement ? En principe, la question se justifie, car nous sommes moins fermés que les Anglais, et plus souvent prêts à traiter l'indigène comme notre égal. Nous réussirions donc à lui inspirer une véritable affection si nous pouvions toujours mettre en contact avec lui des hommes d'une intelligence et d'un caractère exceptionnels. Malheureusement, la perfection est aussi rare chez nous que chez les autres.

On entend parfois dire en Égypte que l'Anglais a plus de tenue que le Français ; cela signifie

que le premier cache ce qui n'est pas à l'avantage de sa nation, tandis que le second dévoile ses moindres défauts et surtout ceux de ses voisins. Dans une assez grosse ville, deux ingénieurs français se présentent au Club international, après dîner, dans un état qui ne leur permet pas de comprendre ce qu'on leur expose et de lire une lettre officielle. « Quelques Anglais aussi boivent, nous dit un étranger, mais quand ils sont gris, ils restent chez eux. » Ce n'est pas mieux, c'est peut-être plus habile.

L'habitude de se montrer toujours dans une tenue composée est donnée aux jeunes indigènes qu'on élève en Angleterre ; ils reviennent raides, graves, causent peu, gardent leur sang-froid et ne traduisent pas à tout propos leurs sentiments. Au contraire, ceux qui avaient fait leur éducation dans les lycées et facultés de France parlaient haut, aimaient à porter le *tarbouch* sur l'oreille et conservaient quelques manières du boulevard Saint-Michel. Il est vrai que les mieux doués d'entre eux revenaient avec une personnalité plus développée et des connaissances plus étendues ; mais le public musulman est vivement

frappé par la gravité extérieure, tandis qu'il n'apprécie pas toujours la science à son prix. Cependant il semble que les Égyptiens si gais, si tapageurs, se sentent gênés sous la domination de fonctionnaires hautains et silencieux. Les Anglais ne s'en préoccupent guère et, si on leur faisait une remarque à ce sujet, ils répondraient certainement que les Égyptiens se trouvent mal à l'aise parce que l'éducation française leur a donné de mauvaises habitudes.

En Égypte, comme dans le reste du monde, les Français sont les plus divisés de tous les Européens. Ils en conviennent eux-mêmes ; dans une réunion de publicistes et de diplomates français, un personnage de grande expérience disait, sans trouver de contradicteur : « J'ai observé partout qu'un Français seul vaut mieux que deux étrangers, mais que deux Français l'un à côté de l'autre se neutralisent, pour ne pas dire plus. » En Haute-Égypte, la plupart des sucreries sont dirigées chacune par deux Français, l'ingénieur et le mécanicien ; ils sont presque toujours brouillés et ne laissent rien ignorer de leurs griefs. Dans les villes, la colonie française est déchirée par des

coteries, des rivalités personnelles ou par la politique, tandis que parmi les autres Européens, la solidarité est beaucoup plus grande en apparence, car les divisions, si elles existent, n'arrivent pas à la connaissance des étrangers. Trop souvent le groupe français manque de cohésion, ses membres ne peuvent faire aucune action d'ensemble, ils en arrivent peu à peu à vivre isolément ou à chercher des relations hors de la colonie. Un pareil émiettement est défavorable à l'influence nationale : chacun a beau conserver chez soi les habitudes et les idées françaises, elles perdent une partie de leur force d'expansion ; si un nouvel arrivant se sent attiré vers les Français par son origine ou par ses sympathies, il ne sait avec qui se lier, car dans cette société sans consistance, qui le recevra, où pourra-t-il trouver des renseignements, un conseil, un accueil ? Les personnes auxquelles il est adressé n'auront pour lui que des paroles banales et de vagues avis, préoccupées qu'elles sont de ne s'attirer aucune affaire.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les Anglais ont une méthode simple et pratique ;

leur société, absolument fermée aux inconnus, s'ouvre aux fonctionnaires, aux voyageurs qui sont présentés : on ne s'inquiète ni de leurs idées, ni de leurs sentiments, mais seulement de leurs manières et de leurs relations, pour lesquelles une lettre d'introduction est une garantie suffisante. C'est tout ce que demande le nouvel arrivant ; administrateur ou homme d'affaires, une fois sa besogne terminée, il ne se plaît qu'à la vie mondaine et se trouve satisfait dès qu'il en jouit ou qu'il en trouve au moins l'image. Pour beaucoup de voyageurs anglais, le plaisir consiste à être admis dans le Club aristocratique et à vivre dans un des grands hôtels où les riches passent la saison.

Une dame, qui ne possédait pas assez d'argent pour loger au *Ghezireh Palace*, essayait de s'en consoler en allant chaque jour y prendre le thé ou le lunch : peut-être n'a-t-elle pas cherché à voir autre chose pendant son séjour au Caire. Il y a des Anglais qui ne se promènent jamais dans l'admirable ville indigène. « C'est trop sale », affirment-ils, en répétant sans le contrôler ce qu'on leur a dit au quartier britannique. Ils vont à

l'arbre de la Vierge ou aux Pyramides, au casino de Hélouan-les-Bains ou aux tombeaux des califes comme ils iraient en Californie voir les arbres géants, mais ils ne visitent aucune mosquée, sauf celles qu'il est convenable d'avoir vu ; ils s'étonnent qu'on aille au musée d'archéologie égyptienne et, s'ils se rendent à la collection arabe d'El-Hakim, c'est surtout pour voir la porte par laquelle Bonaparte fit son entrée tambour battant. Enfin, quelques-uns de ces touristes, d'ailleurs parfaits *gentlemen*, manifestent peu de curiosité et parfois des ignorances qu'on s'étonne de trouver chez des gens si bien élevés. Sous tous les rapports, quel contraste avec les voyageurs allemands dont nous parlons plus haut !

Certes, la nation anglaise ne manque pas d'hommes qui ont étudié l'Égypte ancienne et moderne, et l'ont décrite dans des termes excellents. Nous ne marchandons pas notre estime à cette élite de savants et d'artistes, encore qu'ils soient moins nombreux peut-être, en Égypte, que ceux de France ou d'Allemagne ; mais ici nous ne parlons que de l'Anglais moyen, et nous

prions qu'on nous permette de le juger avec la même liberté que nous avons prise envers nos compatriotes.

L'Anglais admire les diplomates et les fonctionnaires de son pays, pourvu qu'ils soient plus puissants, plus considérés, mieux rémunérés et qu'ils dépensent plus que les autres. Il ne leur causera jamais d'ennui par excès d'imagination ou par passion de la critique. S'il voyage, il attend d'eux un bon accueil, et le trouve toujours à condition de vivre en *gentleman* et de tenir son rang. Le résultat c'est qu'en Égypte, l'Anglais de la société retrouve sans effort l'Angleterre, entend parler exclusivement de l'œuvre que ses compatriotes ont accomplie et rapporte chez lui l'opinion que la domination britannique doit être à tout prix maintenue sur la vallée et le delta du Nil. Cette conviction s'introduit dans son esprit, sans lui demander aucune peine, par le simple effet des conversations de club et de salon ; elle se répand de la même façon en Angleterre.

Par le double résultat de la tradition et d'une forte discipline volontaire, la nation anglaise se serre autour de son roi et de son aristocratie,

la moins fermée de toutes : chez elle, on n'attaque pas les dirigeants, on s'efforce de mériter une place dans leurs rangs, — espoir permis à tous, — on les admire, on les imite, on les écoute. De là vient l'unité nécessaire à l'exécution des grands projets diplomatiques, de là encore ces mœurs dont les autres Européens se plaignent sans toujours les comprendre, mais qui rendent les Anglais merveilleusement propres au rôle de maîtres.

Les Français, au contraire, sont démocrates jusqu'à l'anarchie, individualistes jusqu'à la fantaisie ; plus on en consulte, plus on trouve d'avis différents. Sans doute leurs divisions s'expliquent en bonne partie par de grands problèmes qui n'agitent pas l'Angleterre, — principes de la Révolution, souveraineté du peuple, libre-pensée, — mais le caractère y est pour quelque chose.

Les Français poussent au plus haut point l'esprit critique qu'on ne saurait condamner absolument, car il devient le grand instrument du progrès intellectuel chez ceux qui savent reconstruire après avoir démoli. Quand nos compatriotes auront mis leur intelligence à inventer une mé-

thode pour gouverner les indigènes, fonction à quoi leurs habitudes et leur éducation ne les préparent guère, nul doute qu'ils ne trouvent quelque chose d'excellent, mais la découverte reste à faire.

Il serait difficile de rencontrer deux tempéraments nationaux plus différents ; il est regrettable que cette opposition engendre une défiance et une jalousie réciproques, que, par suite, la bataille se livre sans trêve entre particuliers comme entre gouvernements, alors qu'Anglais et Français auraient tant à apprendre les uns des autres.

LES ÉCOLES

Le ministre de l'instruction publique évalue à un douzième la proportion des Égyptiens qui savent lire et écrire (1). D'après le recensement de 1897, 7,02 p. 100 de la population au-dessus de 7 ans saurait lire et écrire dans le Delta et la région du Caire, 4,07 dans la Haute-Égypte, 5,8 dans l'ensemble du pays. L'instruction est donnée dans les écoles arabes, qui existent depuis le commencement de l'islam, et dans les écoles européennes qui ont été organisées dans le cours de ce siècle, principalement

(1) Yacoub Artin-Pacha, *L'Instruction publique en Égypte*, p. 34.

par des Français. En 1897, on comptait environ 10.000 écoles avec 17.000 maîtres et 228.000 élèves. Les 7/8 de ces établissements ne donnaient que l'instruction la plus élémentaire.

L'enseignement primaire arabe et musulman se fait à côté de la mosquée dans l'école du *kouttab ;* on appelle ainsi un élégant pavillon de construction légère et gracieuse, tout en colonnettes et pierres découpées à jour ; il a deux étages, le bas occupé par une fontaine avec des gobelets pour boire, le haut formant une galerie couverte qui sert de classe. Le *kouttab* est une fondation pieuse ; donner l'eau est une des formes ordinaires de la charité musulmane, comme il est naturel dans un pays sec ; donner l'enseignement élémentaire est une libéralité si fréquente que l'Oriental conçoit malaisément qu'on doive payer pour apprendre à lire, à écrire et à réciter des prières. On parle ici du peuple seulement, car les riches entretiennent chez eux des *cheikh* qui instruisent leurs enfants.

Grâce à l'obligeance du ministre de l'instruction publique, Artin Yacoub-Pacha, nous sommes

montés dans la galerie supérieure de plusieurs *kouttab*.

A notre arrivée, tous les enfants se lèvent et font le salut militaire, les filles comme les garçons : les écoles sont mixtes, mais les filles y viennent en très petit nombre et n'y demeurent que jusqu'à l'âge où elles doivent prendre le voile et rester chez elles, c'est-à-dire vers dix ou douze ans. Le ministre voudrait augmenter la proportion des écolières et, dans cette intention, il offre, pour elles, aux *kouttab* qui veulent l'accepter, une subvention deux fois plus considérable que pour les garçons : le gouvernement accorde, en effet, une prime de quelques francs par année et par élève, à condition qu'on enseigne réellement la lecture, l'écriture, les éléments du calcul et qu'on donne à ses inspecteurs le droit de contrôler l'instruction ; du reste, il laisse aux *cheikh* ou instituteurs le temps et la liberté de faire apprendre le Coran et tout ce qu'a prescrit le fondateur. D'après les données les plus récentes, le gouvernement administrait directement 87 *kouttab* avec 151 maîtres et 4,730 élèves (chiffres de 1898) ; il contrôlait

le fonctionnement de 845 autres, comptant 1.364 maîtres et 26.861 élèves (1901).

Sous la direction du *cheikh*, les enfants apprennent par cœur les versets du Coran en chantant et en balançant le corps, procédés mnémotechniques qui, chez nous, ont fini leur temps; ils récitent les prières aux appels du *muezzin* de la mosquée voisine. Sur les murs de toutes les écoles sont indiqués les quatre points cardinaux afin que chacun reconnaisse l'emplacement de la Mecque vers laquelle tous les fidèles doivent se tourner pendant la prière. Le mobilier du *kouttab* est des plus simples; au Caire, les écoles soumises au contrôle officiel ont reçu quelques bancs prêtés par le gouvernement, mais, le plus souvent, les élèves s'asseyent en rond par terre autour du *cheikh* accroupi sur une natte.

Au-dessus des écoles élémentaires viennent les *médressé* qui forment les *cheikh* ; leurs cours se font sous les arcades des mosquées importantes, où les professeurs enseignent sans plus d'appareil que dans les *kouttab*. Elèves et maîtres sont coiffés du turban prescrit par le Prophète : un bon musulman devrait porter

autour de la tête une pièce d'étoffe assez grande pour qu'elle pût lui servir de linceul. On rencontre quelques-uns de ces *cheikh* à turban dans les écoles officielles, car le gouvernement les emploie pour enseigner l'arabe et les prières, mais il les prend dans une *médressé* soumise à son contrôle et qui est une sorte d'école normale arabe.

Les écoles supérieures des mosquées forment, outre les professeurs, des docteurs en droit et en théologie. La première de toutes est l'Université de la mosquée El Azhar (la fleurie) l'un des centres d'études islamiques. Cette mosquée, comme toutes celles du Caire, comprend une grande cour quadrangulaire entourée de portiques ; le portique de l'ouest renferme la niche ornée d'arabesques qui marque la direction de la Mecque et à côté la chaire en bois ajouré où l'*imam* prêche le vendredi ; les autres sont divisés en quartiers réservés chacun aux étudiants d'une nation, trois pour l'Egypte (haute, basse, orientale), un pour le Soudan, un autre au premier étage pour les étudiants venus des deux villes saintes, la Mecque et Médine, et de

l'Arabie. En 1901, le nombre des maîtres s'élevait à 240, celui des étudiants dépassait 7.000. Parmi les derniers on trouve des gens de tout âge : la plupart appartiennent à des familles pauvres et ne possèdent aucun moyen d'existence avant d'avoir obtenu leurs diplômes. L'enseignement ne leur coûte rien, car les cours ont été fondés par de pieux donateurs qui ont favorisé tantôt une nation, tantôt une autre et les revenus de certains quartiers sont suffisants pour qu'on puisse donner aux étudiants sans ressources le peu d'argent qui leur est nécessaire pour vivre. Ainsi, « non seulement l'instruction est gratuite, mais elle est parfois encouragée par des avantages pécuniaires (1) ».

Les professeurs, qu'on appelle *cheikh* comme les instituteurs, siègent à l'orientale sur une natte et font apprendre par cœur des livres à leurs élèves. Quand un étudiant connaît suffisamment un texte ou un commentaire, le *cheikh* lui confère la « licence » en écrivant sur le volume que l'étudiant est capable de l'expliquer

(1) Yacoub Artin-Pacha, *L'Instruction publique en Égypte*, p. 19.

ou de le réciter. La licence est donc donnée « non pour une science ou pour un groupes de sciences, mais bien pour un livre lu ou appris (1) ». Les études se prolongent pendant plusieurs années : l'ensemble des cours comprend la grammaire pour ceux qui n'ont pas fait d'études préliminaires suffisantes ou dont l'arabe n'est pas la langue maternelle, la rhétorique, la logique, enfin la théologie et la jurisprudence dont les principes sont tirés des Écritures islamiques. On voit que l'organisation et le plan des études rappellent ceux de nos Universités médiévales dans le temps où Albert le Grand parlait sur la place qui a gardé son nom et où Abélard enseignait les écoliers assis sur des bottes de paille.

Les Coptes ont un millier d'écoles élémentaires destinées à enseigner surtout les principes de la religion et assez semblables aux *kouttab*, sauf les différences de confession et d'idiome : la langue sacrée des Coptes dérive de l'ancien égyptien. Les Coptes ont aussi 22 écoles qualifiées de pri-

(1) *Même ouvrage*, p. 18. Chez nous la pédagogie s'affranchit progressivement de ces pratiques, mais nous continuons à apprendre par cœur la théorie militaire et le catéchisme.

maires, 1 collège et 1 séminaire de théologiens attaché à une église. D'après les rapports officiels, la moitié des hommes saurait lire et écrire chez les Coptes, proportion très supérieure à celle que donnerait l'islam ; par contre, l'éducation des femmes coptes est aussi négligée que celle des musulmanes et pour les mêmes raisons.

Les 25.200 juifs d'Egypte ont des écoles confessionnelles et, dans le nombre, deux établissements d'inspiration européenne fondés et entretenus par l'Alliance israélite universelle.

En Égypte, l'instruction moderne s'est superposée à celle du moyen âge ; elle a été introduite par des Européens, surtout par des Français, les uns membres de congrégations religieuses, les autres laïques et appelés par le gouvernement.

Les écoles catholiques les plus importantes appartiennent aux Français ; ensuite viennent les écoles italiennes. Elles instruisent surtout les garçons : les unes sont primaires, les autres secondaires.

L'école primaire est un établissement de mission où l'on élève les enfants des Européens de la classe pauvre, des Syriens catholiques,

des Coptes unis à Rome ; cette dernière catégorie est la moins importante. En Égypte les conversions sont très peu nombreuses, et — parmi les musulmans — tout à fait exceptionnelles : les fils de fellah coptes vont à l'école primaire des frères ou des moines pour y apprendre quelques éléments des langues étrangères qui leur permettront de s'élever à la profession de guides ou de drogmans, et, si on l'exige, ils paient l'instruction en se convertissant.

Les collèges catholiques français les plus importants appartiennent aux Frères qui donnent l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement moderne, et aux Jésuites qui donnent l'enseignement classique. On n'y fait pas de prosélytisme ; on y admet des Coptes, des orthodoxes, des juifs, des musulmans mêmes ; ceux-ci y viennent en petit nombre, car ils ont une horreur comparable à celle des protestants pour les images et les formes du culte catholique, tandis que les autres acceptent les prières et les pratiques du collège, pourvu qu'on ne leur demande pas de se convertir. Les écoles secondaires servent donc surtout les intérêts matériels de l'Église en donnant

aux ordres religieux un revenu fourni par les pensions que paient les élèves et en assurant à leurs chefs une situation sociale qui correspond à l'importance des établissements, au rang de la nation qui protège les écoles, au nombre de places qu'occupent leurs anciens élèves.

L'instruction est considérée par les parents et par les élèves comme un moyen de parvenir. Déjà, sous les Pharaons, les enfants apprenaient à lire et à écrire pour entrer dans le corps des scribes ; la tradition continue et, si l'on s'instruit, c'est pour devenir un *effendi*, un fonctionnaire. Les professeurs et les instituteurs sont unanimes à le reconnaître ; tous les élèves à qui l'on demande ce qu'ils espèrent répondent : « Une place du gouvernement ou d'une administration internationale. »

Jusqu'à présent les écoles secondaires du clergé français donnaient un des meilleurs moyens pour arriver à ce but : fondées à une époque où l'enseignement officiel n'existait pas encore, elles s'étaient formé une nombreuse clientèle. Elles préparaient au baccalauréat passé à Alexandrie, devant une commission

de notables choisis par le consul de France, et ce titre ouvrait la porte des fonctions égyptiennes sous le régime international. Aujourd'hui les Anglais déclarent qu'ils n'en tiendront plus compte, et les candidats doivent passer par les écoles khédiviales, où l'anglais remplace le français, et se présenter aux examens égyptiens. Le baccalauréat donnait aussi le droit de faire des études dans les Écoles supérieures, comme celles de médecine, de droit, des ingénieurs, fondées au Caire par le gouvernement, et où des professeurs français enseignaient dans notre langue ; mais aujourd'hui l'enseignement supérieur est donné en arabe et en anglais. Reste une École libre de droit fondée par des Français, mais ceux qui y prennent leurs grades ne doivent pas s'attendre à devenir autre chose qu'avocats. Que vont faire dans ces conditions les écoles catholiques ? Il y a quelques années, toutes enseignaient le français comme langue étrangère ; aujourd'hui les écoles italiennes et celles dont les maîtres ne sont pas français commencent à enseigner l'anglais. Les directeurs des écoles françaises pourront-ils, sous la nouvelle domi-

nation, continuer à servir en même temps les intérêts de l'Église et ceux de la patrie ?

Les protestants de langue anglaise ont fondé vers le milieu du dix-neuvième siècle des établissements qui, jusqu'à présent, sont restés moins importants que ceux des catholiques. L'un des plus grands est celui des presbytériens américains, à Assiout, qui comprend à la fois un hôpital et des écoles. Les protestants s'étaient proposé de convertir les Coptes, mais, comme les catholiques, ils ne font guère d'adeptes que parmi les pauvres. Tous les Coptes de condition désapprouvent ces tentatives. « Notre christianisme vaut bien les autres, disait l'un d'eux. A quoi bon semer la division parmi nous, quand il y a tant de païens chez qui les missionnaires pourraient employer leur zèle ! » Les convertis sont pour la plupart de pauvres diables, hommes et femmes, qui harcèlent les visiteurs à l'entrée des églises ou des monastères en leur criant sur un ton lamentable : « *Christian, sir, christian ! Backchich, give backchich.* » Dans tous les cas, on leur apprend l'anglais qui naguère était ignoré même dans les villes. Une foule de dames et de messieurs,

envoyés par des sociétés britanniques ou américaines de propagande religieuse, obtiennent le même résultat à Alexandrie, au Caire, dans les centres de touristes. Leur nombre augmente depuis l'occupation, et leurs efforts ne sont pas pour déplaire à l'administration anglaise.

En 1898, les écoles des missionnaires (catholiques et protestants) étaient au nombre de 187 avec 792 maîtres et 20.089 élèves, qui se répartissaient de la manière suivante : *filles* (enseignement très élémentaire), 9.183 élèves, 360 maîtresses ; *garçons*, dans les écoles primaires, 7.133 avec 283 maîtres, dans les écoles secondaires, 3.741 avec 142 maîtres ; venaient enfin deux séminaires protestants de missionnaires avec 32 élèves. On doit ajouter 43 écoles avec 285 maîtres et 4.869 élèves, qui sont tenues par des Européens de diverses nationalités et où les maîtres sont laïques, mais pour la plupart en sympathie avec le clergé catholique ou protestant, enfin les deux écoles de l'Alliance israélite universelle où l'on enseigne le français en même temps que l'hébreu et l'arabe.

Dans quelques unes des 1.022 écoles reli-

gieuses coptes, on enseigne, outre l'arabe et le vieux copte, un peu de français ou d'anglais.

En décembre 1902, le nombre total des enfants égyptiens qui apprenaient au moins les éléments du français était évalué à 15 ou 16.000, en grande majorité élèves des écoles particulières.

Nulle part la lutte de l'anglais contre le français n'a été plus acharnée que dans l'enseignement officiel, où le second était, depuis Mohammed-Ali, l'unique langue étrangère. C'est à la France que le grand pacha s'était adressé pour donner aux futurs fonctionnaires une éducation modèle. Dès qu'il fut devenu le maître en Égypte, il envoya des fils de mamelouks et d'officiers ou employés turcs étudier en Italie, en Angleterre, en France. La mission française devint bientôt la plus importante, et lorsque le pacha rappela, en 1834, ceux qu'il avait envoyés en Europe, presque tous avaient terminé leurs études à Paris. A leur retour, Mohammed-Ali leur donna audience et remit à chacun d'eux un ouvrage français sur les sciences que le gouvernement jugeait utiles pour l'Égypte, art militaire, mécanique, médecine :

au sortir de l'audience, les étudiants furent enfermés, pendant trois mois à la citadelle, et n'obtinrent leur liberté qu'après avoir traduit en turc les livres qu'ils avaient reçus. Mohammed Ali fit imprimer leurs manuscrits et les distribua comme manuels dans les écoles supérieures qu'il avait fondées ; il croyait que les sciences européennes étaient fixées chacune dans un texte définitif comme celles qu'on enseigne à l'Université d'El Azhar ; il ne distinguait d'ailleurs pas très bien les divers ordres d'études, de sorte qu'il lui arrivait d'envoyer un juriste commander les artilleurs et un ingénieur enseigner à l'École de médecine. Son but était de faire des officiers et un service de santé militaire comparables à ceux de l'Occident. L'armée le préoccupait plus que tout, et l'instruction publique resta dans les attributions du ministre de la guerre jusqu'en 1836, époque où l'on créa pour l'organiser un conseil moitié européen, moitié oriental.

A cette date commence véritablement la création des écoles officielles avec des méthodes européennes et l'enseignement du français. Leur histoire est longue et pleine de vicissitudes, car

Abbas, successeur de Mohammed Ali, défit l'œuvre de son grand-père que reprirent sur un plan nouveau Saïd et Ismaïl.

L'un des effets des réformes fut que la langue turque céda le premier rang à la langue du pays, en même temps que le personnel turc était peu à peu remplacé par un personnel égyptien. Mohammed-Ali, engagé dans une longue lutte avec le sultan, se mit à recruter soldats et fonctionnaires dans le peuple égyptien, qui lui avait paru d'abord simple matière à gouverner ; mais les Égyptiens n'avaient pas l'habitude du nouvel honneur qu'on leur accordait, ils ne voulaient pas envoyer leurs enfants à la citadelle près du terrible pacha, et il fallut lever de force des étudiants comme on faisait pour les soldats. Les jeunes gens ainsi recrutés furent envoyés à Paris où l'on avait fondé pour eux une école égyptienne. Ils faisaient partie de la maison du souverain, qui payait toutes leurs dépenses ; leurs parents n'avaient aucun droit sur eux, ni aucun devoir à leur égard. L'école égyptienne était donc à la charge du Trésor, elle coûtait très cher et les élèves, au rapport d'Ibrahim, prince héritier

« y vivaient chacun comme s'il eut été pacha ». Le successeur de Mohammed trouva, dans la Révolution de 1848, un prétexte pour supprimer l'école ; plus tard le fastueux Ismaïl la rétablit, mais la dépense se trouva encore une fois trop forte et l'institution fut définitivement abolie après 1870. Toutefois, comme le gouvernement jugeait excellent que les jeunes Égyptiens d'avenir eussent une éducation européenne, à condition que le Trésor n'en payât plus les frais, il encouragea les hauts fonctionnaires et les notables à envoyer leurs fils dans les lycées, écoles ou facultés occidentales : presque tous ces jeunes gens allaient en France.

Ceux qui n'étaient pas assez riches pour faire leurs études hors d'Égypte reçurent l'éducation dans les écoles officielles, qui ont été remaniées à plusieurs reprises, et qui depuis une vingtaine d'années, forment un système à trois degrés.

En haut, on trouve les Écoles supérieures : militaire (qui appartient au département de la guerre), polytechnique, techniques (au nombre de deux) pour préparer des ingénieurs, de droit, de médecine et pharmacie (avec une section pour

former les sages-femmes et les infirmières) ; d'agriculture, enfin les trois collèges normaux, un pour les femmes, deux pour les hommes. Plusieurs de ces établissements datent de Mohammed-Ali ; mais l'enseignement supérieur n'a été véritablement organisé que sous Ismaïl et sous Taoufik ; les directeurs et les professeurs viennent d'Europe et, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, ils étaient pour la plupart français.

Au premier échelon, on a laissé les écoles des *kouttab*, dont il a été question plus haut ; leur personnel est égyptien et n'enseigne que l'arabe.

Le degré intermédiaire est formé par des écoles secondaires ou primaires supérieures, établies dans les centres importants ; on y enseigne, outre l'arabe, une langue étrangère qui, jusqu'à ces derniers temps, était le français. A l'origine, ces écoles devaient être gratuites, mais depuis la crise financière, l'Égypte est obligée à des économies, et les administrateurs anglais ont pour principe que l'éducation des indigènes n'est pas une dépense nécessaire ; adoptant leur point de vue, le ministre de l'instruction publique écrit dans un de ses rapports : « Chez nous la gratuité

de l'enseignement primaire constitue à la fois un contre sens et une injustice ; en fait, elle manque sa destination, elle est un danger pour le personnel du ministère (1). »

En 1898, le ministère possédait 3 écoles secondaires avec 71 maîtres et 728 élèves, 35 écoles primaires supérieures avec 408 maîtres et 5.719 élèves ; il inspectait, en 1901, 23 écoles privées qualifiées de supérieures, qui comptaient 3.585 élèves.

Le plus important parmi les établissements khédiviaux d'enseignement moyen est l'école Taoufikieh du Caire, qui est installée dans un des palais d'Ismaïl, près des vieux acacias qui bordent l'allée de Choubra. Lors de notre visite, le directeur était un Français qui nous prêta le plus grand concours en nous donnant des lettres d'introduction pour beaucoup de ses anciens élèves, fonctionnaires de l'administration ou de l'enseignement dans les provinces : « Usez de leur influence, disait-il, bientôt, il ne sera plus

(1) Yacoub Artin-Pacha, *Considérations sur l'instruction publique*, Le Caire, 1894 ; cité par L. Bréhier, *L'Égypte de 1798 à 1900*, p. 272.

temps. » Ce directeur ne se trompait pas ; un Anglais a pris sa place, qui depuis la fondation avait toujours appartenu à des Français.

En 1898, l'école avait encore un cadre de Français empruntés à notre enseignement primaire supérieur et mis à la disposition du khédive. A côté de leurs classes, l'administration britannique venait d'organiser une section anglaise.

Les *school masters* envoyés à Taoufikieh se considèrent tous comme des *gentlemen* et, suivant l'habitude de leurs compatriotes en pays de domination, ils ont la tenue qui convient à une caste supérieure, mais leur enseignement et leurs méthodes ne semblent pas valoir celles des Français. Nos éducateurs reprochaient aux Égyptiens d'apprendre par cœur sans réfléchir, par l'effet des procédés mécaniques qu'on emploie dans l'école arabe. Ampère raconte qu'un élève égyptien, interrogé sur le sens d'une phrase de Rousseau ne trouva rien à répondre, sinon qu'elle renfermait une hypotypose. Cette façon d'apprendre n'est pas celle qu'enseignaient nos compatriotes à Taoufikieh ; ils s'efforçaient de

former l'intelligence et le jugement de leurs élèves. C'est à la mémoire, au contraire, que s'adressent ces petits manuels en forme de catéchisme trop souvent employés par les Anglais. On y apprend l'histoire, la géographie, la morale par demandes et réponses et le maître, raide, froid, soucieux avant tout de sa dignité, ne semble pas prendre grand intérêt ni à ce qu'il enseigne, ni à ses élèves. Peut-être les indigènes, si leur choix était libre, préféreraient-ils, dans les écoles, des maîtres français, moins par amour de leur nation qu'à cause de leur pédagogie.

A Taoufikieh, la section française comptait, en 1898, 300 élèves, l'anglaise, 80; on avait, de plus, organisé depuis peu de temps une école normale exclusivement arabe et anglaise. La proportion des élèves s'est modifiée depuis, en faveur des classes anglaises, mais ce n'est point par le libre jeu des lois naturelles.

Les jeunes gens élevés à Taoufikieh suivent pendant quatre années des cours primaires supérieurs, semblables à ceux que donnent les écoles provinciales dont il sera question plus loin. A ces

quatre années sont superposées, une école normale où l'on forme des directeurs indigènes, et trois années de cours secondaires suivis par les élèves qui se destinent aux professions libérales et qui sont pour la plupart des musulmans fils de fonctionnaires. L'uniforme se compose de la redingote *stambouline* et du *tarbouch*, signe distinctif des *effendis*. Les externes arrivent et partent dans des omnibus spéciaux, car un fils de famille ne marche pas en Orient ; on a eu beaucoup de mal pour décider les élèves à jouer et à prendre de l'exercice.

Les internes vivent à la mode du pays ; à chaque repas on leur sert un plat de viande, un plat de légumes et un plat doux indigène. Le pain est remplacé par des sortes de crêpes qu'on fabrique pendant le repas, et l'eau du Nil figure sur la table dans des gargoulettes de terre poreuse.

Les autres écoles moyennes du gouvernement n'ont habituellement que des externes et donnent un enseignement qu'on peut appeler primaire supérieur. Voici quelques notes sur l'une des écoles publiques de province, celle d'Assouân.

Son directeur est un ancien élève de Taoufikieh, qui savait le français, mais qui l'a oublié en Angleterre, où l'administration l'avait envoyé avant de lui donner un poste. Désireux de nous présenter son école en bonne tenue, il nous prie de différer notre visite jusqu'au lendemain après midi. A l'arrivée, nous sommes salués militairement dans chaque classe par les élèves debout et portant la main au *tarbouch*. A l'école comme dans la mosquée, on ne se découvre pas, mais on quitte ses chaussures à la porte : voici dans le vestibule toute une flottille de babouches, comment chacun retrouvera-t-il les siennes? Les costumes sont des plus variés mais presque tous européens ; ce qui domine, c'est le complet acheté au *bakkal ;* nous aurions mieux aimé voir les élèves dans leur robe flottante de tous les jours, mais on a évidemment prié les parents de les habiller en notre honneur. On compte deux cents élèves. « Si l'école était gratuite, affirme le directeur, nous en aurions plus de mille. »

En première année, on ne se sert que de l'arabe et l'enseignement est donné par un *cheikh* à turban, sorti de l'école officielle. Plu-

sieurs maîtres élémentaires ont la même origine ; quelques autres sortent de Taoufikieh, savent l'anglais et deviendront plus tard directeurs. Depuis la deuxième année jusqu'à la quatrième et dernière on enseigne l'anglais par une méthode pratique, qui consiste à faire un ou deux cours dans cette langue ; en peu de temps, les élèves arrivent à lire et à parler d'une manière suffisante. Il n'existe pas de section française.

Le matériel vaut celui d'une école française de même rang ; il est presque tout anglais ; on remarque bien un système métrique, quelques cartes et tableaux français, mais relégués dans l'antichambre et dans le cabinet du directeur. Celui-ci nous prie d'écrire quelques mots sur son album, suivant l'usage anglais. Nous trouvons dans les pages remplies un seul nom français, celui de l'éditeur qui a fourni les rares objets d'origine française existant à l'école. La visite terminée, nous avons la curiosité de causer avec le directeur et les maîtres sur l'enseignement de l'histoire, et notre stupéfaction est grande de voir qu'ils connaissent mieux l'histoire d'Angleterre que celle d'Égypte.

Les écoles neuves, bâties sous la domination anglaise, sont larges, spacieuses, très propres, pourvues de salles de bains et de water-closets du dernier modèle. La mieux organisée est peut-être celle des filles, établie au Caire. Les maîtresses y sont européennes, car dans ce pays de femmes voilées, l'unique école normale des filles compte 6 élèves pour 3 professeurs, et le ministère n'a pu fournir qu'une seule institutrice indigène ; les autres ont été d'abord françaises, mais aujourd'hui, on ne nomme plus que des anglaises. Dans les classes françaises, nous trouvons des maîtresses dont la tenue est modeste et les procédés purement traditionnels ; elles font réciter la géographie par cœur et excellent dans l'enseignement de la couture et des ouvrages manuels. « Trop de broderies, dit le ministre, nos élèves en feront assez plus tard dans la réclusion du harem. » L'esprit nouveau de la pédagogie française qu'on remarque à Taoufikieh, n'a pas pénétré jusqu'ici.

La directrice, une dame anglaise, est secondée par un personnel anglais assez nombreux, secrétaire, économe, assistantes ; toutes ces dames

logent dans des villas de la cité anglaise, s'habillent avec élégance, et plusieurs viennent à l'école à bicyclette. Elles tiennent à donner l'idée que leur rang dans la société est assez élevé ; elles semblent aussi mettre dans leur rôle d'éducatrices de l'activité et de l'initiative, elles paraissent enfin prendre un véritable intérêt au développement intellectuel et moral en même temps qu'à *l'anglicisation* de leurs élèves.

Les établissements officiels pour les filles sont au nombre de deux seulement avec 32 maîtresses et 195 élèves, mais des dames anglaises ou américaines ont ouvert un peu partout des écoles privées où certains parents commencent à envoyer leurs filles et les laissent jusqu'à l'âge du voile : encore convient-il, pour avoir des élèves, de faire quelques sacrifices aux préjugés des familles ; on n'enseigne, par exemple, ni le chant, ni la musique, arts qui, au jugement des Orientaux, ne conviennent pas à une honnête femme. Il est exceptionnel que des élèves continuent leurs études après la treizième année ; seules les familles pauvres sortent sur ce point de la tradition, dans l'espoir que leurs filles se-

ront nommées à un emploi; le gouvernement choisit, en effet, quelques-unes des grandes élèves pour en faire des sage-femmes rétribuées par l'État, qui portent le titre habituel des fonctionnaires et sont, par exemple, appelées *Fatma effendi*. Mais l'unique école des sage-femmes, annexe de l'école de médecine, n'a que 19 élèves. « Pour celles que nous ne pouvons pas placer, dit Artin-Pacha, il n'y a pas deux solutions, ce sont des filles perdues. » Personne, en effet, ne veut les épouser, et il n'y a pas d'emploi pour elles dans l'Égypte actuelle. La faute n'en est pas à l'éducation européenne mais à des préjugés qu'elle seule peut détruire.

Cette éducation va, comme on l'a montré, se donner désormais dans la langue anglaise. En 1898, on entendait encore partout le français et l'anglais était ignoré du peuple. D'Alexandrie à la première cataracte, nous nous servions partout du français et nous n'avons été qu'une seule fois obligé d'employer l'anglais avec les fonctionnaires indigènes. Les bateliers et les âniers mêmes, malgré l'affluence des touristes américains, employaient habituellement quelques mots français

pour se faire comprendre des étrangers. Enfin les fils de famille achevaient jusqu'à présent leurs études soit dans les écoles et facultés françaises du Caire, soit en France. Beaucoup tenaient à prendre leurs grades chez nous ; on rencontrait dans le quartier latin, à l'époque des examens de droit, des troupes de jeunes égyptiens reconnaissables à leur *tarbouch* et à leur habitude de se tenir l'un l'autre par le petit doigt de la main ; mais ces jeunes gens voulaient tous être fonctionnaires, et c'est maintenant l'Angleterre qui dispose des places. L'enseignement du français n'est pas supprimé, mais les emplois sont réservés à ceux qui apprennent l'anglais. On n'a pas absolument interdit aux directeurs de conserver dans leurs écoles une section française, mais leur avancement dépend du succès de la section anglaise. De la sorte, sans brutalité apparente, on avait, dès la rentrée de 1898, fait disparaître les sections françaises de dix-sept écoles et diminué le nombre des élèves dans toutes les autres.

Le mouvement a continué depuis : il ne remonte guère qu'à la période des difficultés qui

se sont produites à propos de l'expédition du Soudan. La guerre aux fonctionnaires français avait commencé longtemps auparavant, mais l'hostilité contre la langue n'a produit ses effets qu'en 1898. On raconte qu'après Fachoda, le *sirdar* rentrant à Assouân, fort indisposé contre les Français, avisa dans la rue quelques enseignes françaises, celles de marchands grecs qui se servaient de notre langue dans leurs rapports avec les étrangers. Or Assouân fait partie de la zone militaire où le chef de l'armée a pleins pouvoirs ; il ordonna que ces enseignes disparussent immédiatement et on les supprima. Dans cette région éloignée, nous n'avons rencontré lors de notre passage qu'une seule inscription française : gravée sur les pierres d'un temple antique dans l'île de Philæ, elle est conçue en ces termes :

« L'an VI de la République, le 13 messidor, une armée française commandée par Bonaparte est descendue à Alexandrie. L'armée ayant mis vingt jours après les Mameluks en fuite aux Pyramides, Desaix, commandant la première division, les a poursuivis au delà des cataractes où il est arrivé le 13 ventôse de l'an VII. »

C'est ainsi qu'à l'entrée de la Nubie, le français est menacé de passer au rang de curiosité historique ; dans le reste de l'Égypte, on n'a pas pu le proscrire comme à Assouân, mais on travaille, par les moyens exposés plus haut, à lui faire perdre son privilège.

Nous avons beaucoup à nous plaindre de l'administration scolaire anglaise, mais nos griefs ne doivent pas nous faire oublier que l'enseignement et l'usage de notre langue ne lui portaient guère ombrage avant les événements de 1898. Si nous risquons de perdre un des avantages les plus certains que nous ayions conquis en Égypte, un de ceux qui devraient être le plus chers à une nation intellectuelle plutôt que commerçante, exportatrice de littérature, d'idées, de pédagogie comme la France, notre « politique des coups d'épingle » en est bien un peu responsable. Mais comment aurait-elle était possible sans l'ignorance du public français ?

LES FONCTIONNAIRES ÉGYPTIENS ET LEUR OPINION

L'Égypte n'a point de Parlement, car on ne saurait prendre au sérieux les institutions représentatives créées par la loi du 1er mai 1883 et comprenant un Conseil législatif, une Assemblée générale et des Conseils provinciaux. Les deux premiers siègent au Caire auprès du khédive et leurs membres reçoivent des indemnités. Le Conseil législatif se compose de trente membres dont quatorze sont nommés par le khédive, le reste choisi par les Conseils provinciaux et les villes. On doit le réunir tous les mois une fois pour examiner les projets de lois et de budget, mais comme il ne possède pas le droit d'ini-

tiative et que le gouvernement n'est pas tenu de suivre ses avis, son action reste sans importance. L'Assemblée générale comprend les trente membres du Conseil législatif, les six ministres du khédive et quarante-six autres membres élus au suffrage censitaire ; son consentement est nécessaire en principe pour l'établissement de tout impôt nouveau, mais on n'est tenu de la convoquer qu'une fois tous les deux ans. Dans de pareilles conditions il n'y a point de carrière politique pour les Égyptiens instruits à l'européenne qui tous, nous l'avons dit, se tournent vers les professions intellectuelles.

Ils se font donc avocats, métier recherché où l'on se heurte à la concurrence européenne, publicistes, mais on édite peu de journaux et de livres en Égypte ; enfin les plus travailleurs ou les mieux protégés se jettent vers les fonctions publiques. Dans l'administration, ils peuvent, en s'élevant au-dessus de la foule des scribes inférieurs, devenir sous-préfets, puis préfets (*moudir*) de l'une des quatorze provinces, ou gouverneurs (*mohafez*) de l'un des six *mohafzas* parmi lesquels on compte les deux grandes villes, Le Caire et Alexandrie.

Le service des contributions, des travaux publics, de santé, dont les chefs en chaque province forment un bureau (*diouan*) présidé par le *moudir*, offrent des carrières un peu moins avantageuses.

La justice n'était rendue autrefois que par les cours islamiques des *cadi*, et les tribunaux mixtes (1). Dans les années 1884-89 on a créé, sans toucher à ces deux institutions, une organisation judiciaire indigène qui comprend aujourd'hui quarante-cinq tribunaux avec un juge unique, sur le modèle anglais, dont la compétence s'étend au civil jusqu'à 100 L. E. et au criminel jusqu'à l'amende et à trois années de prison, sept tribunaux centraux organisés à la française avec des chambres composées chacune de trois juges et un parquet dirigé par un procureur général, enfin une Cour d'appel (ou plutôt de cassation) au Caire. Les Européens ont un certain nombre de places dans ces tribunaux ; mais, d'autre part, des sièges sont réservés aux magistrats indigènes dans les tribunaux mixtes.

Les Égyptiens qui occupent ces diverses fonc-

(1) Pages 56 et 85-86.

tions représentent la classe la plus instruite et la plus moderne, celle qui est apte à se former une opinion sur le régime actuel ; ils sont menacés dans leur pouvoir et dans leur dignité par la méthode anglaise qui consiste, ici comme dans l'Inde, à maintenir l'armée des fonctionnaires indigènes sous les ordres d'un état-major exclusivement britannique : double raison pour que leur avis soit des plus intéressants à recueillir.

Nous allons visiter le *moudir* d'une province. Il habite au bord du Nil, sous les palmiers, une belle maison à terrasse, crépie de rose ; sa *dahabieh* amarrée au quai sert à loger les Européens auxquels il offre l'hospitalité. Le *moudir* parle un excellent français ; il ne sait pas l'anglais, mais il le fait apprendre à son fils qui vient de quitter la section française de l'école Taoufikieh : « Connaissez-vous, nous dit-il, le livre de M. Demolins : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* On m'a conseillé de le lire, je l'ai fait, et, j'ai été si parfaitement convaincu que je voulais envoyer mon fils dans l'institution louée par l'auteur. Je m'en suis ouvert à un administrateur

anglais qui m'a déclaré que cette institution ne serait pas mon affaire, et qui m'a désigné un collège où j'ai mis mon fils : l'enfant est un peu mou, il ne se plaît guère aux exercices physiques des jeunes Anglais, mais je veux qu'il prenne l'habitude de l'activité. L'éducation anglo-saxonne sera bonne aussi pour mes filles, dans la limite où les mœurs permettent de les en faire profiter. A ce sujet, j'attends une institutrice anglaise dont on m'a dit le plus grand bien et que je garderai à la maison. »

Pendant la conversation, on a attelé le landau ; le *moudir* nous offre d'y prendre place avec lui ; nous acceptons, et sous l'escorte de deux gendarmes à cheval nous arrivons devant un grand édifice occupé par les casernes, les prisons, les bureaux ; à notre entrée, le poste sort et rend les honneurs. La porte est encombrée par une cohue de femmes et d'enfants ; c'est le jour de la visite, c'est aussi le jour du tirage au sort. L'affluence vient des familles qui accompagnent le père pour savoir s'il prendra un bon ou un mauvais numéro, car la plupart des fellah sont mariés et ont des enfants avant l'âge de la conscription. Ces mal-

heureux ne traduisent guère au dehors l'angoisse qui les étreint ; serrés contre la muraille, entassés sous la voûte de l'entrée, ils attendent sans grand bruit l'arrivée de l'officier anglais qui doit présider au tirage.

Nous faisons le tour de la prison ; les hommes y vivent en groupe dans des salles nues, aux murs blanchis, bien éclairées et propres ; chacun a pour dormir le *mastaba* ou cube de terre recouvert d'une natte qui sert partout de lit au fellah. Les habits sont fournis par les familles ou gagnés par le travail que l'administration anglaise a rendu obligatoire ; les prisonniers font des meubles incrustés, des nattes de palmes, des tissus à la main pour le compte d'un entrepreneur ; les moins habiles sont conduits au dehors, jambes entravées, pour travailler aux routes ou aux canaux sous la surveillance des gendarmes. Personne ne les regarde avec malveillance et eux-mêmes n'ont pas l'air de s'estimer moins que s'ils étaient libres.

Au moment où nous repassons devant le poste, une parade d'exécution se prépare ; un soldat égyptien va recevoir trente coups de fouet avec

le *chat à neuf queues* du modèle officiel, approuvé par l'autorité militaire anglaise. Nous n'assistons pas à l'exécution et, d'ailleurs, notre guide est pressé de rentrer ; c'est vendredi, le jour saint des musulmans, et voici l'heure de la prière où il n'est pas convenable que le gouverneur se promène en compagnie d'un infidèle.

A la *moudirieh* nous nous trouvons en présence de fonctionnaires locaux qui parlent français. On sert un de ces repas des riches Égyptiens où s'unissent l'excellence de la cuisine française, la perfection du service anglais et la magnificence des livrées orientales. La conversation est assez vive entre notre hôte et nous, mais les autres convives parlent seulement quand on leur adresse la parole et leurs réponses trahissent un respect embarrassant. La sieste vient après le déjeuner, puis, vers la chute du jour, nous partons à baudets, escortés de gendarmes à cheval, pour visiter des hypogées et grimper par les sentiers de la falaise jusqu'au bord du désert. Le retour se fait en pleine nuit, par les rues tortueuses où nous précède un cavalier qui pousse les cris d'usage pour faire ranger les passants : « Gare à tes pieds ! Attention, ô

femme! » A ces avertissements, les gamins accourent pour voir qui chevauche, les piétons se rangent sous les portes voûtées et les cavaliers, en signe de respect, descendent de leurs montures.

Quelques jours plus tard, un fonctionnaire égyptien nous conduit d'Assouân à la première cataracte et à l'île de Philæ. Nous partons à travers les mamelons pelés qui dominent le Nil; des restes de fortifications, des traces de routes rappellent le temps où les Anglais, abandonnant le Soudan au Mahdi, établirent ici leurs lignes de résistance. « Ils ont fait construire et creuser un peu partout, dit notre compagnon, parce qu'il n'est pas bon que le soldat égyptien reste oisif dans ses cantonnements. » Aujourd'hui, Omdourman vient d'être repris, les anciennes positions sont abandonnées et la vie ne s'y montre que par accident. Voici, au bord du sentier, près d'un tombeau dégradé, une grosse jarre pleine d'eau où se désaltèrent les passants ; un pieux fondateur a chargé un de ses héritiers du soin de la remplir (1). Dans un creux, c'est un abattoir en plein

(1) En Tunisie, rapporte M. Paul Leroy-Baulieu, « on me montra un puits au milieu d'une solitude et l'on me dit : une

air, envahi par des vautours qui se disputent les entrailles des animaux. Ce rocher noirci est la pierre des veuves, où celles qui sont volées viennent allumer un feu, en faisant des prières : si l'oraison est exaucée, une flamme secrète s'attache au voleur et le consume jusqu'au moment où il se résout à restituer ce qu'il a pris.

Plus loin, on ne voit plus que rochers de granit : dans une ancienne carrière pharaonique, des pierres, taillées en obélisques sur trois côtés, attendent depuis trois mille ans les derniers coups qui les détacheront de la masse.

Enfin, on débouche du désert dans l'immense fourmilière des travaux commencés pour construire le grand barrage de la cataracte. Les ouvriers fellah et nubiens ont afflué dans ces solitudes et les ont couvertes de villages où chaque maison est un petit cube de limon. Nous suivons une rue et les enfants se précipitent comme partout vers les Européens en criant : « *Backchich*,

princesse arabe passa jadis par là, elle y souffrit de la soif ; rentrée chez elle, elle donna des fonds pour que ceux qui viendraient à passer dans le même endroit n'éprouvent pas le même tourment. » (*Revue des Deux Mondes*, 13 août 1888.)

backchich ! » Ils n'ont pas remarqué d'abord la présence des autorités ; dès qu'ils les aperçoivent, ils détalent, mais sur l'ordre de notre compagnon le bey, un petit garçon est happé par les gendarmes : « Où sont tes parents, lui demande le bey ? » — « Je n'en ai plus. » — « Alors le gendarme va te garder et nous t'élèverons à la caserne ! »

L'effet qu'on cherchait est produit, l'enfant épouvanté appelle à cris perçants son père et sa mère qui apparaissent derrière un mur de boue sans oser montrer autre chose que leur tête. « Approchez ! » ordonne le bey et avec beaucoup de calme et de gravité, il leur fait une longue semonce devant la foule des curieux. Voici le sens de ses paroles tel qu'il nous l'a traduit sur demande, et non sans quelque hésitation : « Est-ce que les riches musulmans ont jamais refusé l'aumône à des pauvres de leur religion ? Non ! Alors pourquoi demander la charité à des chrétiens qui ne vous la doivent pas ; voulez-vous leur donner à penser que les croyants sont des paresseux et des mendiants ? » Si la leçon ne sert à rien, du moins l'aventure nous donne-t-elle le

plaisir d'entendre un fonctionnaire moderne parler comme Haroun al Rachid.

Ce n'est pas la dernière fois dans cette journée que l'on évoquera devant nous l'Orient traditionnel. Pour revenir, nous montons, à Philæ, dans une barque enlevée par douze rameurs nubiens, bruns, musclés, presque nus, portant au cou des amulettes. Ils prennent le fil de l'eau, font glisser la barque devant les colonnades de l'île, évitent les têtes de granit arrondies par le fleuve et se lancent dans les rapides qui forment la cataracte. Le *reïs*, accroupi à l'arrière, gouverne à l'aide de repères qu'il prend sur l'une ou l'autre rive ; en quelques zigzags, nous franchissons les tourbillons et, sur l'eau devenue calme, nous croisons de jeunes Nubiens qui traversent le fleuve, allongés sur un tronc d'arbre et se dirigeant avec leurs pieds. L'allure de la barque est plus lente, les mouvements des rameurs plus aisés et, pour leur donner le rythme, le *reïs* improvise sur des airs indigènes des chansons de circonstance dont les autres répètent le refrain. Certaines ont une saveur locale, celle-ci par exemple : « Le pacha m'a invité dans la *lo-*

canda (la cantine italienne) et nous avons eu bien du plaisir, car il y avait des sucreries sur la table et un chandelier d'argent entre nous deux. » D'autres célèbrent avec quelques détails originaux les sentiments que traduisent les chants populaires de tous les pays. « Je dois partir demain matin avec le bey : montre-moi les bracelets de tes chevilles... » ou encore : « Une jolie fille *bichari* m'a appelé à l'ombre, elle m'a dit : allons dans le désert parmi les bêtes sauvages, nous y serons mieux que parmi les hommes. Ses cheveux étaient comme le faubert d'un bateau de nacre. »

Malgré le décor oriental, l'influence de l'Europe contemporaine est sensible. Le bey porte un complet *khaki* d'Angleterre ; il a été élevé en France sous le second Empire, il parle admirablement le français et l'anglais, il raisonne sur les affaires d'Égypte et les nôtres avec compétence et non sans esprit. Une réponse qu'il fit à M. Loyson mérite d'être rapportée. Le prédicateur avait exposé devant un public égyptien son intention de concilier la religion chrétienne et l'islam et de les faire marcher parallèlement « comme les rails

d'une voie ferrée ». « Mon père, répliqua le bey, nous avons ici quatre sectes musulmanes qui ne diffèrent que par la manière de se laver la tête ou de dire la prière et par quelques autres détails minimes et dont les adhérents discutent mais ne se battent pas entre eux. Chez vous, au contraire, les religions s'excluent l'une l'autre et menacent les nations de la guerre civile. Commencez donc par faire l'apaisement en Occident et vous viendrez ensuite nous proposer un accord. »

Ces fonctionnaires à l'esprit cultivé se voient réduits par les Anglais à des rôles inférieurs ; ils en sont d'autant plus blessés, qu'ils ont connu le temps de la prépondérance française où les indigènes instruits arrivaient aux plus hauts emplois. Ils déplorent la ruine de l'avancement pour eux et leurs compatriotes, et ils disent volontiers : « Nous adorons la France, » ce qui signifie : « Nous sommes mécontents du régime anglais. » Dans la crise de Fachoda, ils espéraient la guerre. « Les Français ne voient donc pas, nous disait un officier, qu'ils seront dévorés par ces rongeurs, s'ils ne les arrêtent pas. Aujourd'hui, les rats tirent la nappe avec leurs dents, demain il

leur faudra le dîner ! » Un autre s'écriait, quand le maintien de la paix fut assuré : « Alors, les Anglais n'ont qu'à mettre la main sur tout et vous ne direz jamais rien ! » Au fond, ils voyaient avant tout, dans le conflit, les chances que pouvait avoir leur pays de redevenir indépendant. « Le commandant Marchand nous a rendu un grand service, disait un personnage important, parce qu'il a obligé l'Angleterre à mettre en avant les droits de l'Égypte pour réclamer Fachoda. » Comme la France a refusé de débarquer en même temps que l'Angleterre en 1882, comme elle ne revendique pas le *condominium*, mais s'est mise à invoquer le droit des gens contre l'occupation anglaise, il est naturel que les Égyptiens capables de comprendre la situation aient, en 1898, parlé de notre pays en termes favorables ; mais, sous les fleurs de rhétorique, on découvrait toujours une opinion qui pourrait se résumer dans la formule : « L'Égypte aux Égyptiens ! »

Pour caractériser cet état d'esprit, le mot qui convient n'est point patriotisme, mais panislamisme. Les Égyptiens instruits ont pour le khédive l'attachement le plus sincère, mais, au-dessus

de lui, ils considèrent comme leur chef suprême et vénéré le Commandeur des Croyants, le sultan de Constantinople. Ils admirent les Turcs jusque dans leurs défaites. « J'ai vu leurs soldats à Plevna, raconte un colonel; l'infanterie reçut l'ordre de charger, elle se forma en colonnes d'attaque, les hommes plièrent leur *tarbouch* et le mirent dans leur poche, pour ne pas le perdre, car ils n'en avaient pas de rechange et tous s'élancèrent en criant : Gloire au Padichah ! Ah ! si nous avions eu de pareils soldats ! »

Les victoires du sultan sur les Grecs ont enthousiasmé les musulmans d'Égypte. Chez un lieutenant qui tient garnison dans une ville éloignée, nous voyons des chromolithographies fabriquées à Berlin et représentant les batailles de la dernière guerre turco-grecque ; destinées à la Grèce, pourvues de légendes grecques, importées en Égypte par le Grec du *bakkal*, ces images représentaient toujours les soldats du roi Georges dans une attitude héroïque, mais le lieutenant n'y prenait pas garde. « Voyez, Monsieur, nous dit-il, en saluant militairement, ce sont les victoires de Sa Hautesse le Sultan. » On pensait en l'écou-

tant à la fureur qui saisit Mohammed-Ali lorsqu'un diplomate européen lui demanda s'il voulait fonder un empire indépendant, lui qui faisait la guerre au sultan depuis plusieurs années. « Vous êtes étranger, s'écria le pacha, et vous ignorez la façon de penser d'un musulman ! Mais qui donne à votre gouvernement le droit de m'insulter dans ma maison? Savez-vous quel résultat aurait pour moi le démembrement de l'Empire ? Tout musulman s'écarterait de moi avec horreur, mon fils tout le premier... Le sultan est un fou, mais c'est Dieu qui nous l'a donné pour nos péchés. »

Les musulmans les plus humbles de l'Égypte ont un vague sentiment de la solidarité qui unit tous les membres de l'islam : les Européens de rang inférieur qui vivent en contact permanent avec le peuple affirment qu'au départ des Anglais pour le Soudan, ils entendaient dire partout : « De ces infidèles, pas un ne reviendra. »

Lorsque le *sirdar*, après la prise d'Omdourman, viola publiquement la sépulture du Madhi, c'était pour donner à des âmes simples la preuve matérielle qu'un prophète musulman

ne fait pas de miracles contre un général anglais.

Si le sentiment panislamique est général, l'opposition raisonnée ne peut guère venir que de classe supérieure des musulmans : les fellah, tout en croyant que leur religion est la seule vraie, sont jusqu'à présent résignés à n'importe quelle domination ; seuls les fonctionnaires réduits par les Anglais à un rôle et à des traitements inférieurs ont des sujets positifs de mécontentement. Dans cette dernière classe même, une habile sélection peut écarter les indépendants et récompenser les dociles, une éducation appropriée peut assouplir les caractères. Chez les nouveaux fonctionnaires, on rencontre assez souvent le timide qui ose à peine se rappeler le français, qui ne répond pas aux questions embarrassantes et dont le thème ordinaire est le suivant : « Ici, on ne fait pas de politique, on s'occupe uniquement des récoltes. »

C'est pourtant un jeune fonctionnaire élevé en Grande-Bretagne qui nous a donné l'expression la plus forte de ce qu'on pourrait appeler le nationalisme égyptien. « On a traité l'Égypte comme la Chine, disait-il, mais j'espère bien

que nous allons prendre rang comme le Japon ! (*I hope we are coming to the front as Japan did.*) » Il ne réfléchissait pas que le Japon s'est transformé tout seul en pleine indépendance et que l'Égypte, sous la domination anglaise, n'a aucune liberté d'allure. Pour qu'une opposition indigène prît quelque influence en Égypte, il faudrait qu'elle fût appuyée par l'opinion libérale en Angleterre ; mais le libéralisme anglais est bien affaibli. Il faudrait donc que l'Europe consentît à réclamer pour l'Égypte le retour au droit ou à la tradition. Si l'Europe persiste dans son indifférence, l'Égypte se trouvera fort exposée à devenir ce qu'elle n'est pas encore formellement, une possession ou un protectorat anglais.

TROISIÈME PARTIE

Culture et Industrie.

L'IRRIGATION SUBSTITUÉE A L'INONDATION

L'œuvre la plus considérable que les modernes aient entreprise en Égypte est l'établissement de l'irrigation méthodique (1).

Autrefois, on laissait faire le Nil qui se gonfle

(1) J. Barois (Français au service égyptien), *L'Irrigation en Égypte*, Paris, 1888. — W. Willcocks (Anglais au service égyptien), *Egyptian Irrigation*, 2e éd., Londres, 1899. — *Official Report on Perennial Irrigation and Flood Protection for Egypt*, Le Caire, 1894. — *The Nile Reservoir, Dam at Assuân and After*, Londres, 1901. — J. Brunhes. *L'irrigation dans la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord*, Paris, 1902, (bibliographie).

en été de la fonte des neiges abyssines, des pluies équatoriales et se met en crue de juin à septembre ; il se répandait d'un bord à l'autre de la vallée et rentrait lentement dans son lit entre octobre et décembre, laissant sur les champs un limon qui les fécondait et dans la terre une humidité qui devait suffire jusqu'à la prochaine inondation.

« Salut ô Nil, dit un cantique du temps des Pharaons, toi qui viens en paix pour donner la vie à l'Égypte. Tu abreuves la terre en tout lieu, seigneur des poissons, créateur du blé, producteur de l'orge. »

La crue du Nil pour l'Égypte est comme la mousson pour l'Inde ; sans elle, pas d'eau, pas de récoltes, la famine ; si elle tarde, si elle est insuffisante, les plantes ne germent pas à temps ou sèchent sur pied. Mais qu'elle vienne à point et les cultivateurs peuvent compter sur une bonne récolte ; ils n'ont pas à craindre la grêle, et les gelées ne se font sentir que dans une partie de la vallée et par exception. Le seul danger est la sécheresse qui devient extrême en juin (1). Le

(1) Pour le climat, pages 23-26.

Nil est alors réduit à la moitié de sa largeur ordinaire ; mais vers la fin du mois, l'inondation est annoncée si tout va bien. Elle met six semaines à se propager depuis la zone tropicale jusqu'aux bouches du fleuve. D'abord arrive le Nil vert, coloré par les débris des plantes aquatiques qui se sont emparées du lit du fleuve dans les plaines soudaniennes au cours de l'été et que le premier flot balaye; il coule plusieurs jours, pendant lesquels l'eau n'est pas bonne. Puis le fleuve apparaît sous la couleur du limon fertile qu'il a arraché aux montagnes volcaniques d'Abyssinie ; c'est le Nil rouge qui gardera sa teinte jusqu'à la fin de l'inondation. On attend avec impatience le moment où les colonnes graduées des nilomètres indiquent que la crue atteint une hauteur suffisante ; il faut que l'eau s'élève à à 4 m. 70 au moins au-dessus de l'étiage à Roda, près du Caire, mais dans les bonnes années le niveau monte de 7 m. 50 à ce nilomètre, de 11 m. 70 à Louqsor, de 15 mètres à Assouân. On donne enfin l'ordre d'ouvrir les digues et la brèche se fait en cérémonie au milieu d'un immense concours de peuple. En 1798, Bona-

parte présida, entouré de son état-major, à l'ouverture de la digue du Caire et jeta des pièces d'or au premier bateau qui passa avec l'eau dans l'intérieur des levées.

Aujourd'hui on substitue à l'inondation naturelle l'irrigation méthodique. Entre les deux, la transition est faite par le système usité dans la plus grande partie de la Haute-Égypte où des levées divisent, d'amont en aval, le sol cultivable en grands bassins réunis au Nil et communiquant les uns avec les autres par des canaux temporaires. Les fossés sont curés et remis en état chaque année deux mois avant la crue par une multitude d'ouvriers fellah qu'on voit travailler en fourmilières, vêtus d'une chemise bleue, ou à demi-nus sous une sorte de pagne, les uns enlevant l'alluvion légère à coups de bêche, les autres la transportant dans des couffins de palmes. Il faut que le travail soit fini à temps, sans quoi l'inondation ne produirait pas tous ses effets. L'eau bienfaisante, chargée de limon rouge, passe par les brèches, noie les terres basses, couvre le pied des palmiers, entoure, comme un lac immense, les

murailles massives des monuments antiques. Les villages de pisé aux maisons cubiques émergent sous leurs bouquets de palmiers, mais on ne peut les aborder qu'en passant l'eau ; les Européens ou les riches indigènes y entrent à cheval ou sur le dos d'un fellah, les gens du commun barbottent, tirant derrière eux un âne rétif ou un chameau entêté que d'autres frappent à coups de trique, les paysannes se retroussent infiniment plus haut que la décence ne le permettrait chez nous, mais n'oublient pas de cacher leur figure sous le voile. Plus loin du Nil, sur les terres hautes, voisines des deux falaises, l'eau envoyée par les canaux est élevée dans les pots des *sakiehs*, roues de bois mues par des buffles, dans les seaux des *chadoufs* maniés à bras et parfois superposés en deux ou trois étages; elle est distribuée par un réseau de ruisselets boueux, courant entre des bourrelets de limon que le fellah ouvre ou ferme d'un coup de pied. Ainsi la crue remplit lentement et l'un après l'autre les divers bassins de la vallée qui se succèdent d'amont en aval ; elle met plusieurs semaines à descendre jusqu'au Caire, car la pente d'Assouân à la capi-

tale n'est que de 91 mètres, soit 11 centimètres par kilomètre.

Dans le Delta, le système des bassins a fait place à la véritable irrigation méthodique, caractérisée par la suppression de l'inondation, la création de réservoirs qui retiennent les eaux de crue et l'établissement de canaux permanents qui les distribuent régulièrement aux terres pendant toute l'année. On a voulu, par là, s'efforcer d'augmenter la superficie qui est arrosée sans jamais être submergée et de diminuer celle qui reste improductive pendant les quatre mois d'inondation. Ainsi on gagne le temps de faire une rapide récolte de maïs, de légumes et de *bercim* (trèfle), juste de quoi nourrir le fellah et son bétail; le reste de l'année, comprenant deux saisons, hiver et été, qui peuvent donner deux récoltes, est soit pour les céréales, soit pour le coton et la canne à sucre, cultures les plus profitables au Trésor public et aux capitaux européens. Les deux plantes industrielles qu'on vient de citer demandent huit à neuf mois pour mûrir, elles sont sur pied au moment de la crue; il faut donc préserver de l'inondation les terrains qu'on leur

a consacrés. Elles ont besoin d'un arrosage systématique, parcimonieux pour le coton, par moments très abondant pour la canne. Leur culture impose donc l'irrigation méthodique, pour laquelle on a créé réservoirs et canaux dans le Delta et, plus récemment, dans la Haute-Égypte.

Si le lac ou plutôt le réservoir Mœris a existé tel qu'Hérodote le décrit, il aurait retenu dans la dépression du Fayoum, derrière des digues et un barrage aujourd'hui disparus, une grande partie des eaux de crue pour les distribuer aux terres du Delta. Cet immense travail, exécuté 2.000 ans avant notre ère, serait tombé en ruines faute d'entretien, à une époque encore indéterminée.

Pour trouver des œuvres de cette taille, il faut aller jusqu'au dix-neuvième siècle où l'on a repris et élargi la conception des souverains de la XIIe dynastie.

L'initiative des travaux actuels vint des ingénieurs français, appelés par Mohammed-Ali, le fondateur de l'Égypte moderne. Pour irriguer la Basse-Égypte, la meilleure partie du pays, Mougel commença en 1837 un immense barrage qui devait retenir l'eau du Nil à la naissance du

Delta ; les travaux durèrent dix ans et coûtèrent beaucoup plus cher qu'on ne l'avait prévu parce que les fondations furent difficiles à établir dans la terre meuble. Mohammed abandonna l'œuvre, Saïd et Ismaïl la reprirent, enfin le barrage fut achevé de 1885 à 1890 par des ingénieurs anglais qui y dépensèrent 12 millions de francs ; il élève le niveau du Nil de 1 mètre seulement et, par conséquent, ne donne pas tous les résultats qu'on espérait.

Dans la Haute-Égypte, Ismaïl fit creuser, il y a trente années, des canaux destinés à fournir, en toute saison, l'eau nécessaire aux plantations de cannes établies sur ses domaines ; mais il n'avait pas construit de barrages destinés à retenir l'eau du fleuve, il se bornait à prendre la part qui lui convenait sans s'occuper de savoir si ce qu'il laissait dans le lit suffirait à ses sujets.

Depuis l'occupation britannique, le service des eaux a passé entre les mains d'ingénieurs anglais qui ont une autorité discrétionnaire et sont indépendants des autres administrations. Leur principe est celui de Mohammed-Ali, mais ils ne se bornent pas à reprendre les anciens

plans, ils les transfigurent à force de capitaux et d'audace. Ils viennent de jeter un immense barrage, long de 2 kilomètres, entre les rochers qui étranglent le Nil, en amont d'Assouân, à la première cataracte. Cette digue est en granit fondé sur le granit ; elle a 30 m. de large à la base, 7 au sommet, et 21 m. 50 de haut ; au moment le plus fort de la crue, elle maintiendra le niveau du fleuve à une vingtaine de mètres au dessus de l'étiage. 180 vannes permettent le réglage et la distribution de l'eau ; une écluse à cinq portes, pratiquée sur l'un des côtés, donne passage à la navigation. La construction a duré un peu plus de quatre ans et la dépense s'est élevée à 100 millions de francs.

Nous avons vu le commencement des travaux en novembre 1898 ; on y comptait déjà plusieurs milliers d'ouvriers. Les ouvrages grossiers étaient faits par des fellah payés 0 fr. 75 par jour ; l'extraction, la taille du granit était confiée à des Italiens qui recevaient 3 à 5 francs ; tout un monde de contremaîtres et d'ingénieurs parlaient toutes les langues de l'Europe, l'anglais dominant ; un village de terre et de bois, des

cantines, un restaurant italien et grec où nous fîmes un excellent déjeuner, couvraient la plaine entre la rivière et la ligne ferrée qui a son terminus à la première cataracte.

Pour compléter l'œuvre d'Assouân, les ingénieurs anglais construisent un barrage de 650 mètres de long à la hauteur d'Assiout, entre la première cataracte et l'ouvrage commencé par Mougel. Par les travaux d'Assouân et d'Assiout, on compte retenir plus de 1 milliard de mètres cubes d'eau (1.065.000.000 d'après les dernières estimations).

L'immense digue d'Assouân a été inaugurée solennellement le 10 décembre 1902, en présence du duc de Connaught, frère du roi Edouard VII. Son office va commencer avec la crue de 1903. Elle retiendra les eaux à un niveau si élevé, que les merveilleux temples de l'île de Philæ resteront à demi-noyés pendant cinq ou six mois de l'année : les protestations des archéologues n'ont réussi qu'à obtenir quelques travaux de consolidation. On s'empresse en ce moment de recueillir toutes les inscriptions des parties inférieures avant qu'elles soient submer-

gées. La science et l'art n'ont rien à voir avec l'entreprise ; pourtant les ingénieurs avaient accepté, à ce qu'on rapporte, d'examiner un projet de décoration, présenté par une Américaine qui voulait couronner l'ouvrage d'un bas-relief en style pharaonique où le khédive Abbas-Hilmi, eût distribué la fécondité aux douze provinces de l'Égypte antique. On a rejeté la proposition comme trop coûteuse.

L'œuvre des ingénieurs anglais est un placement, et voici ses deux principaux objets d'après lord Alfred Milner (*England in Egypt*).

1° Augmenter la superficie cultivable aux dépens du désert.

2° Remplacer dans la Haute-Égypte le système des bassins submergés par celui des canaux permanents d'irrigation, qui permettront de développer les cultures rémunératrices comme celle de la canne.

On compte que les terres conquises sur le désert s'étendront sur 1 million et demi de feddans (1) ; elles appartiendront à l'État et seront

(1) Le feddan = 42 ares, un peu plus que l'acre d'Angleterre (= 40 ares. 46).

par lui vendues aux particuliers. Quant à celles qui étaient déjà en culture, elles paieront le supplément d'irrigation par une augmentation d'impôts. On veut donc enrichir l'Égypte pour enrichir le fisc, et on espère que l'irrigation rapportera plus que les travaux n'auront coûté, comme celle de l'Inde qui rend 3 à 12 p. 100 du capital engagé dans les régions où les ouvrages sont achevés et en bon état. En Égypte, le plan britannique est près d'être réalisé, et peut-être le moment approche-t-il où s'accomplira le rêve de lord Milner, où *pas une seule goutte du Nil ne se perdra dans la mer*, mais où toutes jusqu'à la dernière, disparaîtront dans le limon d'Égypte en y laissant la fécondité.

TRANSFORMATION AGRICOLE. — CRÉDIT
COMMUNICATIONS

Pourvu qu'on lui donne l'eau, la terre d'Égypte peut produire toute l'année, car elle ne connaît point de véritable hiver comparable à celui qui chez nous suspend la végétation (1). Les plantes se succèdent l'une à l'autre sans interruption, et l'on fait deux récoltes, trois même dans les terres qui ne sont pas noyées pendant les quatre mois de crue.

(1) Publications officielles : *Essai de statistique agricole* publié pour 1887 et pour 1888, par Boinet-Bey (auteur du *Dictionnaire géographique de l'Égypte*), Le Caire. — *Notes on Egyptian Crops*, Le Caire, 1896.

Nous nous sommes servis dans ce chapitre et les suivants des statistiques commerciales indiquées dans l'Avant-propos.

Après l'inondation, c'est la saison des cultures appelées d'un mot assez impropre, cultures d'hiver — blé, trèfle, fèves — qui commencent dès que cesse la crue, vers le milieu d'octobre en Haute-Égypte, avec les premiers jours de novembre entre Assiout et le Caire, à la fin de décembre dans le Delta. A peine l'eau s'est-elle retirée de la vallée, qu'on voit le limon disparaître sous la poussée des bourgeons, et qu'en deux ou trois jours, grâce à l'eau et au soleil, les champs passent du jaune uniforme à toutes les nuances du vert. Ce sont les promesses de la récolte qui se fera en février dans la Haute-Égypte, en mars dans la Moyenne, en avril dans le Delta, et qui était la plus riche de l'année avant l'introduction du coton et de la canne.

Viennent ensuite les cultures d'été qui durent d'avril aux mois de juillet et d'août, et qui rendent moins que les précédentes en céréales et légumes à cause de la sécheresse croissante. Le riz du Delta inférieur et du Fayoum, la canne à sucre de la vallée, le coton de la Basse-Égypte (dans sa première croissance) sont semés au

commencement de l'été, mais n'arrivent à maturité qu'à la fin de l'année.

La saison intermédiaire, qui va de juillet à octobre, correspond à la période de crue ; à cette époque, les terrains qui ne sont ni submergés ni plantés en riz, coton ou cannes, peuvent, s'ils reçoivent assez d'eau par l'irrigation, fournir une troisième récolte. Alors, dans le Delta, le maïs arrive à maturité en soixante-dix jours, les légumes sont produits en assez grande abondance.

Sur 8 millions de feddans, l'Égypte compte 5.704.123 feddans cultivés dont 1.222.000 en blé, 1.542.240 en maïs, 879.000 en coton, 66.000 en cannes suivant les statistiques de l'année 1900.

L'Égypte a de nombreux arbres fruitiers, dont les plus beaux sont les palmiers-dattiers qui donnent l'ombre à chaque village, et dont les fruits mûrissent au mois d'août ; il en existe 27 variétés. Les dattiers qui prospèrent « les pieds dans l'eau et la tête au soleil » deviennent de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance dans le désert ou vers le Sud. On trouve, pour 100 feddans : 11 dattiers dans la province de Menoufieh, une des plus fertiles de la Basse-Égypte, 923 dans

celle d'Assouân, 1.074 dans les districts d'Ismaïlia, El Arich et Suez ; en moyenne 51 dans la Basse-Égypte, 161 dans la Haute-Égypte, 99 dans l'ensemble du pays (1). Parmi les autres palmiers, il faut citer le *doûm* de la Haute-Égypte et de la Nubie, souvent figuré sur les monuments thébains, dont la noix contient une partie comestible, et dont le bois sert à la construction. Les orangers, les grenadiers, les figuiers sont nombreux dans le Delta où leurs fruits se récoltent à partir de septembre. Les raisins mûrissent en Égypte, mais, sous l'influence de l'islam, on a cessé d'y faire le vin dont la fabrication était connue au temps des Pharaons.

En fait d'arbres, l'Égypte ne connaît guère que ceux qui portent des fruits ; les acacias, les mimosas, les eucalyptus, qui donnent l'ombre aux promenades du Caire et aux avenues de quelques villes, ont été plantés au dix-neuvième siècle ; de même ceux qui ornent les parcs des palais et châteaux. Pour encourager la culture des arbres de toute espèce, Mohammed-Ali exempta d'impôts

(1) Les palmiers sont soigneusement recensés, car leurs propriétaires payent un impôt spécial.

les plantations d'acacias dans le pays entier, et les jardins établis sur les bords du canal Mahmoudieh (Delta), mais ces privilèges n'ont pas été maintenus. L'Égypte ne possède pas de forêts ; des champs ou le désert, voilà tout ce qu'elle offre en dehors des villes. Aussi doit-elle importer d'Europe ses bois de construction qui arrivent surtout par les ports autrichiens. Les bâtons de frêne qui sont l'insigne des fonctionnaires ruraux, viennent par cargaisons de la Turquie d'Asie.

La graisse nécessaire à l'alimentation est fournie surtout par les graines oléagineuses, sésame, arachide, colza, laitue, carthame, ricin, dont la culture prend plus d'importance à mesure qu'on s'éloigne vers le Sud et que les animaux domestiques se font plus rares. Dans l'Égypte propre, on consomme le lait des brebis, des chèvres, des bufflonnes, on en fait du beurre, mais ces produits sont médiocres et peu abondants : l'Égypte n'a point de pâturages, elle ne connaît que les prairies artificielles où le trèfle, le fenugrec, la luzerne, la gesse, la houque, poussent après la crue ; pendant l'été le fourrage manque souvent. Les animaux de boucherie sont les mou-

tons et les chèvres dont on compte en moyenne, par 100 feddans, 14 dans le Delta, 25 dans la Haute-Égypte ; les buffles, ânes, chameaux, chevaux, s'emploient comme bêtes de somme ; on en trouve, par 100 feddans, 17 dans le Delta, arrosé toute l'année, 13 seulement dans la Haute-Égypte, plus sèche. En tout, l'Égypte possède (1897), 1.668.860 animaux domestiques.

Les plantes tinctoriales, indigo, henné, perdent de leur importance.

Depuis les temps les plus anciens, l'Égypte produit en abondance les fèves, lentilles, pois, les oignons et ails, les tomates, les salades, les épinards, l'oseille, le pourpier, le cresson, les carottes, navets, céleris, radis, les courges, les concombres, les melons, les pastèques, toutes plantes qui, dans le limon du Nil, croissent avec une rapidité inconnue à l'Europe, mais prennent peu de saveur. Le fellah en consomme des quantités. On exporte ceux de ces produits qui peuvent se conserver. En achats de légumes secs seulement, l'Angleterre, principale exportatrice, déboursait, en 1896, £ 342.538, en 1899, £ 325.145.

C'est par les céréales que l'Égypte fut dans

l'antiquité un des *greniers de Rome*. Parmi ses productions agricoles, le blé et le maïs occupent encore aujourd'hui le premier rang ; ils donnent en moyenne plus de 70 millions d'hectolitres par an. Jadis la quantité qui n'était pas consommée sur place s'exportait sous forme de grains, car les Égyptiens ne savaient moudre qu'avec l'antique moulin à bras. Depuis quelques années on a commencé à faire sur place la farine en employant les moteurs à vapeur. Le nombre des minoteries paraît destiné à s'accroître à cause des avantages qu'elles assurent à ceux qui les possèdent. Le propriétaire d'un moulin mécanique devient en effet le véritable maître de la production dans son district, parce qu'il est l'intermédiaire nécessaire entre le cultivateur et l'exportateur européen ; il impose donc ses conditions au premier en se conformant aux demandes du second ; c'est lui qui chaque année fait augmenter ou diminuer l'étendue des champs de céréales suivant les besoins du marché. Il tient d'ailleurs le producteur sous sa dépendance, parce qu'il lui consent des avances remboursables, avec les intérêts, sur les prix de la récolte future. Il essaye

aussi de tirer bénéfice de la vente en gros, en jouant à la Bourse et en s'efforçant de conclure d'avantageux marchés à terme. L'exploitation du cultivateur est familière aux riches indigènes, les opérations de Bourse commencent à n'avoir plus de mystères pour eux ; aussi la fabrication de la farine et, en général, la transformation des produits bruts sont-elles des entreprises où les capitalistes indigènes rivalisent avec ceux d'Europe. Le nombre des moulins ne saurait s'accroître indéfiniment, car l'exportation des céréales et des farines reste stationnaire, tandis que leur importation augmente régulièrement comme le montre le tableau suivant :

COMMERCE DES CÉRÉALES, FARINES, LÉGUMES.

ANNÉES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
	L. E.	L. E.
1890.	2.628.439	762.934
1893.	3.096.341	868.749
1896.	2.082.922	1.291.854
1899.	2.670.115	1.021.505
1900.	2.615.450	1.532.346
1901.	2.649.970	1.706.352

Les principaux importateurs sont la Turquie, la Russie, l'Angleterre, la France dont les expéditions de farines seules valaient, en 1900, 3.639.000, en 1901, 5.858.000 francs.

L'importation des céréales augmente parce que la superficie consacrée à leur culture diminue au profit de la canne à sucre et du coton introduits par les Européens. On a vu déjà que ces deux plantes demandent pour mûrir plus de temps que les autres, qu'elles doivent être tenues hors de l'inondation, et qu'elles exigent une irrigation constante et méthodique ; il a fallu pour elles des canaux, des pompes à vapeur destinées à fournir un débit constant sur les terres hautes, enfin un contrôle permanent des petites rigoles qui distribuent l'eau entre les pieds.

L'eau ainsi mesurée n'apporte pas assez de limon pour réparer les pertes de la terre ; il faut donc après la récolte changer les cultures, laisser le sol en jachères, ou le restaurer par des engrais.

Le fumier, autrefois, ne s'employait pas en Égypte pour amender les champs ; comme dans tout l'Orient, il servait de combustible parce que le bois est rare ; les amas de débris, de paille, de

litière qu'on trouve hors de chaque village sont comme une réserve où l'on vient puiser pour allumer du feu ; c'est ainsi qu'il faut se représenter le fumier de Job (1). Une autre espèce de combustible est formée par la fiente des bœufs et des buffles ; les femmes la recueillent, la pétrissent avec de la paille hachée et la plaquent en galettes sur les murs de pisé où elle sèche au soleil avant d'être employée pour cuire le pain et les aliments. Quant à la fécondation de la terre, jadis le Nil y pourvoyait. Aujourd'hui, ceux qui cultivent le coton et la canne doivent utiliser le fumier des pigeons, acheter le guano des chauves-souris aux gardiens d'hypogées, exploiter plus qu'autrefois les débris décomposés des cités antiques (2) ; ils commencent à prendre des en-

(1) Il en était ainsi dans la Grèce primitive. « La légende d'Augias, dit Pausanias, cité par M. Guiraud, prouve peut-être qu'au début on ne songeait pas à employer le fumier, puisque ce prince le laissait s'accumuler indéfiniment dans ses étables. » M. Guiraud ajoute : « Pline voit dans cette légende la preuve qu'Augias imagina le premier d'employer le fumier comme engrais. Roscher est d'avis qu'on jetait alors le fumier à la rivière, de même qu'en Sibérie... » (Paul Guiraud, *La Propriété foncière en Grèce*, p. 465.)

(2) *Manures and Soil Exhaustion in Egypt* (publication officielle), Le Caire, 1896.

grais chimiques aux maisons allemandes qui cherchent un débouché dans l'Égypte. Le gouvernement favorise le transport des engrais par des tarifs spéciaux.

L'administration anglo-égyptienne pousse au changement de cultures et de procédés, en développant le crédit. Sous le régime anglais, des banques dont la plus importante est la *National Bank of Egypt* ont été fondées pour placer en Égypte une partie des immenses capitaux britanniques toujours en quête d'emploi. L'Angleterre ne connaît pas le bas de laine plein d'argent qui dort, elle n'aime pas les placements — sûrs parfois, toujours peu rémunérateurs — en rentes ou titres garantis par les États ; il lui faut des entreprises où les risques soient balancés par la chance d'un profit considérable.

Les banques anglaises du Caire et d'Alexandrie ont prêté d'abord aux commerçants, aux armateurs, aux fabricants ; elles se tournent maintenant vers les cultivateurs. A la suite d'un accord conclu dans l'année 1902 entre le gouvernement et la *National Bank of Egypt*, un Crédit agricole va être constitué au capital de £ 2.500.000. Cette

entreprise consentira aux agriculteurs des prêts dont le gouvernement lui garantira le remboursement. Le taux de l'intérêt de ces prêts sera de 3 p. 100. Ce n'est point par philanthropie qu'on va offrir ainsi de l'argent aux Égyptiens, mais comme les gros propriétaires et les marchands qui pratiquaient jusqu'à présent l'usure dans les campagnes prélevaient jusqu'à 40 p. 100 d'intérêt, le Crédit agricole, tout en faisant les affaires des capitalistes anglais, mettra les Égyptiens en état de suivre plus aisément l'impulsion qui leur vient d'Europe.

Le développement des moyens de communication contribue au même résultat. Sans doute il est dû principalement à des considérations politiques, mais ses effets économiques sont considérables.

Les chemins de fer importants appartiennent pour la plus grande partie à l'État; leur construction a commencé en 1855 par la voie ferrée d'Alexandrie au Caire, elle a été poussée très activement depuis l'occupation anglaise. Aujourd'hui, le Caire est relié à toutes les villes importantes du Delta, à Suez par Ismaïlia (et d'Ismaïlia

à Port-Saïd par un tramway à vapeur (1) de la Compagnie du canal) enfin à Louqsor, en Haute-Égypte, par une ligne qui remonte toute la vallée. De Louqsor, la grande ligne se prolonge par une voie étroite qui se termine à Assouân, près de la première cataracte et qui a été achevée pour l'expédition de 1898 contre les Derviches. Entre la première et la deuxième cataracte, la seule voie de communication est le Nil. Mais ensuite commence la ligne stratégique qui vient d'atteindre Khartoum.

Les ouvrages d'art construits par les ingénieurs anglais, dans les dernières années du dix-neuvième siècle, sont relativement importants. Il y a peu d'années, on ne trouvait au sud du Delta qu'un pont sur le Nil, celui du Caire, bâti en 1870 par une maison française. Les Anglais ont lancé avant l'expédition du Soudan celui de Nag-Hamadi, long de 400 mètres, où passe la ligne de Louqsor. Après la prise d'Omdourman, la construction du grand pont de fer sur l'Atbara (ligne de Khartoum) a été enlevée

(1) La voie va être élargie et doublée entre Ismaïlia et Port-Saïd.

par une maison américaine qui a promis de le livrer en quarante-deux jours pour 150.000 francs, tandis que les concurrents anglais demandaient six mois et demi et 250.000 francs. La ligne stratégique du Soudan n'est pas comprise dans le tableau suivant qui s'applique à l'Égypte seule.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN (1892-1900)

Années.	Longueur.	Nombre de voyageurs.	March. transportées	Produit net.
	milles (1)		tonnes	L. E.
1892. .	999	7.047.295	2.256.556	951.922
1900. .	1.393	12.428.300	2.950.000	1.187.382

En 1900 les frais d'exploitation se sont élevés à 971.495 L. E., soit 45 p. 100 des recettes brutes (2.158.877 L. E.).

Outre les 1.393 milles de chemins d'État, l'Égypte avait 780 milles de voies particulières comprenant pour la plus grande partie de petites lignes destinées à l'exploitation agricole, soit en tout 2.173 milles de chemins de fer dont 958 milles d'État et 552 milles aux particuliers dans le Delta, 435 milles d'État et 228 particuliers en Haute-Égypte.

(1) Le mille anglais = 1609 m. 31.

L'Égypte a des chemins de fer et n'a pas de routes. Quand on n'emploie pas les lignes ferrées, les transports se font à dos d'hommes, d'ânes, de chameaux ou par le Nil, qui demeura longtemps la seule voie de communication pratique pour les longues distances : chez les anciens Égyptiens, le véhicule des dieux n'était pas un char, mais un bateau.

La navigation est toujours très active quand l'état du fleuve le permet ; les changements de niveau, les bancs formés par les alluvions de la crue la rendent assez difficile et toujours fort lente ; les bateaux s'arrêtent pendant la nuit. La plus grande partie des transports fluviaux est faite par des barques indigènes de 15 à 60 tonnes qui marchent à la voile. Les Européens ont récemment introduit les bateaux à vapeur. Dans la Haute-Égypte, la compagnie commerciale *Taoufikieh*, qui date de 1889, et deux entreprises anglaises de voyages pour touristes, ont des services réguliers au moins pendant la saison (fin novembre à mars). Entre le Caire et Alexandrie un service a été établi en 1899 par *l'Anglo-American Company*.

Le transport par eau n'a qu'un avantage sur le transport par voie ferrée, c'est de coûter 20 à 50 p. 100 de moins ; aussi est-il choisi pour les marchandises lourdes, qui peuvent attendre et ne sont guère exposées à se détériorer, coton, graines de coton, matériaux de construction, fer, machines, houille.

La navigation fluviale est un auxiliaire très précieux de l'industrie naissante, et on l'emploie d'autant plus volontiers que l'assurance des cargaisons contre les accidents et le vol est pratiquée depuis quelque temps par des Compagnies anglaises.

Il faut enfin noter parmi les circonstances favorables à l'évolution économique le développement des services postaux et télégraphiques. L'Égypte avait, en 1900, 318 bureaux de poste urbains, 187 bureaux ambulants et 407 bureaux de village ; la circulation intérieure des lettres, journaux et colis avait passé de 15.270.000 unités en 1895 à 22.017.000 en 1900 : (en France, pour l'année 1899, 2.170.000.000 unités). L'Égypte a une Caisse d'épargne postale depuis 1901. Les nations étrangères qui entretenaient

jadis, comme en Turquie, leurs postes nationales, ont abandonné ce privilège à l'exception de deux, parmi lesquelles la France.

L'Égypte possède un réseau télégraphique de 2.365 milles, qui a transmis 2.299.938 dépêches en 1895 et 4.250.571 en 1900 : (en France, 48.144.151 en 1899).

Tout en donnant les instruments nécessaires au contrôle britannique, on a, par toutes ces créations, favorisé les entreprises des capitalistes européens, que nous allons voir à l'œuvre dans l'exploitation des deux grandes cultures industrielles.

LE COTON.

La culture du coton (1) n'a commencé à prendre une grande importance qu'après l'avènement d'Ismaïl (1863), mais elle date de Mohammed-Ali qui la fit importer des Indes en 1821, sur le conseil d'ingénieurs français. L'intention du grand pacha était de s'enrichir par des cultures nouvelles et il exécuta son plan avec les moyens du despotisme oriental; la terre, en effet, avait été déclarée propriété du vice-roi, les cultures se faisaient suivant les demandes du marché européen, tantôt plus de riz ou d'indigo, tantôt plus de coton. Les produits étaient

(1) Dans ce chapitre, le suivant, et le dernier du livre on a utilisé les documents, surtout les statistiques commerciales, déjà indiqués, mis à profit divers renseignements de source particulière, pour ce qui concerne l'industrie qui n'a pas encore fait l'objet d'enquêtes officielles spéciales; on a tiré des renseignements d'un mémoire autographié de M. Georges Socolis (d'Alexandrie), *L'Égypte, son histoire économique depuis trente ans*, 1902, qui a valu à son auteur le diplôme du Collège des sciences sociales.

portés aux magasins du vice-roi qui s'attribuait le monopole du commerce, prenait une partie des apports à titre d'impôts, payait le reste aux cultivateurs et revendait le tout aux Européens. Aujourd'hui que l'on a rendu aux Égyptiens une partie de leurs terres, le coton est produit principalement sur celles que le Domaine a conservées dans le Delta et que la Commission internationale de la Dette fait administrer au profit des créanciers. A côté du Domaine, un certain nombre de propriétaires plantent une superficie qui change avec les années. L'Égypte actuelle produit quatre sortes de coton (1).

1° Le *Mît-Afifi*, le plus ancien en date, cultivé surtout dans le Delta. Ce plant croît d'avril à décembre ; en le recouchant on obtient une seconde récolte pour le mois d'août de l'année suivante. C'est lui qui donne le meilleur rendement à l'égrenage. Il est le plus répandu et fournit la plus grande partie du coton égyptien.

(1) D'après le *Journal de la Société khédiviale d'agriculture*, mars-avril 1902. Voir encore *Revue des cultures coloniales*, 1897, p. 243-247 ; Ch. Pensa, *Les Cultures de l'Égypte*, Paris, 1897 ; Lecomte, *Le Coton*, et Brunhes, *Ouv. cit.*, p. 194.

2° *L'Abassi*, planté depuis longtemps dans certains grands domaines, demande plus de soins que le précédent, mais il est de meilleure vente quand sa qualité est parfaite. Il peut donner des récoltes trois années de suite, mais, à partir de la deuxième, la fibre devient moins résistante.

3° *Le Yannovich*, introduit dans les dernières années du dix-neuvième siècle, peut, lui aussi, donner trois récoltes mais sans rien perdre de sa qualité : sa fibre mince, soyeuse, résistante, comparable à celle de la « fine floride » américaine, lui vaut un prix plus élevé que celui des autres espèces, mais il rend à l'égrenage 9 p. 100 de moins qu'elles.

4° *L'Achoumi*, cultivé dans la Haute-Égypte, tandis que les variétés précédentes appartiennent au Delta, est une espèce inférieure et qui rend à l'égrenage 5 à 7 p. 100 de moins que le *Mît-Afifi*. On se préoccupe de le remplacer par ce dernier dès que la construction des barrages permettra de donner à la Haute-Égypte une irrigation plus régulière.

Quelques autres variétés comme le *Bamia*, le *Hamouni*, le *Blanc*, ont été presque totalement

abandonnées à cause de leur faible rendement ; on ne les trouve plus guère que chez les petits propriétaires.

La sélection des variétés a été surtout l'œuvre des grands propriétaires conseillés par les acheteurs européens ; le gouvernement l'encourage en faisant des distributions de graines aux cultivateurs.

La culture du coton se pratique dans les 5/7 des villages égyptiens. Elle est la spécialité à peu près exclusive des provinces fertiles et régulièrement irriguées du Nord. Vers la fin de l'année, le voyageur traverse dans tout le Delta et jusqu'en Moyenne-Égypte des sortes de longues pépinières où les fellah, en chemise bleue, cueillent les flocons blancs du coton sur des arbustes maigres, sans feuilles, alignés le long de rigoles boueuses et dont les branches noires viennent à la poitrine des cueilleurs. La récolte, envoyée à Alexandrie, forme un appoint destiné à combler pour Manchester le vide que peut laisser celle de l'Amérique. Les Etats-Unis, en effet, sont le grand pays producteur pour la quantité et la qualité et ils commandent le marché ; les cours

atteints par leurs envois à Manchester sont télégraphiés à Alexandrie et déterminent ceux du coton égyptien.

PRODUCTION DU COTON EN ÉGYPTE (1890-1900)

ANNÉES	CANTARS (1)	ANNÉES	CANTARS
1890-91	4.072.500	1895-96 . . .	5.275.383
1891-92	4.072.520	1896-97 . . .	5.879.750
1892-93	5.118.150	1897-98 . . .	6.543.128
1893-94	4.933.666	1898-99 . . .	5.588.816
1894-95 . . .	4.615.270	1899-00 . . .	6.510.000

EXPORTATION DU COTON BRUT (1874-1902)

ANNÉES	CANTARS	VALEUR L. E.
I. — *Moyennes annuelles de* 1874 à 1902		
1874-1878.	»	7.890.956
1878-1883.	2.721.478	7.865.795
1883-1889.	3.012.408	7.565.230
1889-1894.	4.421.034	8.909.536
II. — *Exportations pour chaque année de* 1894 *à* 1901		
1894-1895.	4.837.953	7.325.950
1895-1896.	5.225.202	10.341.928
1896-1897.	5.761.988	10.088.838
1897-1898.	6.415.524	9.040 150

(1) Un cantar = 44 kilog. 293.

1898-1899.	5.626.681	8.831.524
1899-1900.	6.496.234	13.597.511
1900-1901.	6.123.350	11.833.277

La diminution en 1900-1901 est due à des causes anormales et doit être considérée comme exceptionnelle. La comparaison des tableaux précédents montre que le coton brut produit en Égypte est à peu près totalement destiné à l'exportation.

Les principaux acheteurs sont l'Angleterre, la Russie, la France en troisième lieu, mais assez loin, — l'Autriche-Hongrie, l'Italie et, depuis quelques années, les États-Unis.

L'Égypte a exporté les quantités suivantes de coton brut.

De 1884 à 1889 (moyenne annuelle) :

1.864.286 cantars à destination de l'Angleterre.
394.784 — — la Russie.
250.635 — — la France.

En 1895 :

2.559.974 cantars à destination de l'Angleterre.
635.336 — — la Russie.
340.379 — — la France.

En 1900 :

2.799.639 cantars à destination de l'Angleterre.

510.228 cantars à destination de la Russie.
465.817 — — la France.

L'exportation totale du coton brut égyptien équivaut à peine à 1/5 de celle des États-Unis, qui sont les grands fournisseurs des manufactures européennes. En 1900-1901, les États-Unis ont vendu au dehors pour 313.673.443 dollars de coton brut et pour 20.272.418 dollars de coton manufacturé.

L'exportation égyptienne vaut le double de celle de l'Inde qui s'élevait à 101.274.007 roupies (1) en 1900-01. Il est vrai que l'Inde exporte en outre pour 108.677.562 roupies de jute brut (1900-00), tandis que le coton brut forme presque toute l'exportation égyptienne de matières textiles (11. 833.277 L. E. sur un total de 11.893.397 L. E. en 1900-1901). D'autre part, l'Inde a de nombreuses usines qui travaillent pour le marché local et pour le dehors ; elle a exporté en 1900-1901 pour 57.029.566 roupies de coton manufacturé et pour 78.646.012 roupies de jute ma-

(1) Le dollar vaut environ 5 fr. 20, la roupie 1 fr. 60 à 1 fr. 65.

nufacturé, tandis que l'Égypte ne file et ne tisse pas son coton.

Le fléchissement de l'exportation égyptienne en 1900-1901 ne saurait être attribué au développement des manufactures. L'Égypte ne fait subir à son coton que les manipulations indispensables pour la vente au dehors, c'est-à-dire l'égrenage et le pressage.

Le capitaliste ou la Société qui manipulent le coton d'un district dominent la production, règlent les prix et ne tardent pas à tenir les cultivateurs sous leur dépendance par des prêts ou des avances sur la récolte, en un mot ils jouent le rôle que l'on a déjà expliqué à propos des minotiers.

On compte en Égypte de très nombreux égrenages et presses isolés ; depuis quelques années des Sociétés par actions s'organisent, soit pour acheter les usines individuelles, soit pour leur créer des rivales sur des points choisis ; dans tous les cas, le but est d'établir une entente commune et de supprimer la concurrence pour empêcher que le taux du profit s'abaisse.

Les grandes Sociétés d'égrenage sont au nom-

bre de trois qui ont leurs usines dans le Delta et leur siège social à Alexandrie : — La Société d'égrenage du coton de Zagazig, fondée en 1893, au capital de 15.640 L. E. (416.640 fr. environ), divisé en actions à 20 livres l'une (un peu plus de 500 fr). — La Kafr-ez-Zaiyât Company Limited, fondée en 1894 avec un capital de £ 50.000, porté en 1900 à £ 80.000 (2 millions de fr. environ), divisé en actions à 100 fr. l'une. — La Société d'égrenage de Mahallet-el-Kébir, au capital de £ 12.500 (245.000 fr.).

Les Sociétés de pressage sont au nombre de deux : — La Société générale de pressage et de dépôt, fondée en 1889 au capital de £ 50.000 (1.250.000 fr.). — La Société anonyme des presses libres égyptiennes, fondée en 1892 au capital de £ 200.000 (3 millions de fr.).

Les capitaux sont européens, principalement anglais, mais on remarque chez les riches indigènes une inclination de plus en plus forte à prendre des actions de ces Sociétés.

L'épluchage du coton donne comme sous-produits les graines qui sont employées pour la plus grande partie à la fabrication de l'huile. Jusqu'à

présent l'Égypte a vendu presque toutes ses graines de coton à l'Europe. Le tableau de leur commerce, en même temps qu'il sert de complément aux statistiques précédentes destinées à montrer le développement de la production cotonnière, prouve que l'Égypte ne travaille presque pas ses graines de coton.

EXPORTATION DES GRAINES DE COTON (1879-1901)

ANNÉES	QUANTITÉS (hectolitres).	VALEUR L. E.
I. — *Moyennes annuelles de* 1879 *à* 1884.		
1879-1884. . . .	3.864.918	1.454.684
1884-1889. . . .	4.380.689	1.395.670
1889-1894. . . .	5.681.061	1.662.408
II. — *Exportations par année, de* 1894 *à* 1901.		
1894-1895. . . .	5.361.714	1.158.818
1895-1896. . . .	5.905.102	1.212.677
1896-1897....	6.982.127	1.392.986
1897-1898. . . .	7.397.761	1.542.023
1898-1899. . . .	6.261.784	1.446.152
1899-1900. . . .	6.933.166	1.966.929
1900-1901. . . .	6.584.627	1.940.254

Le grand et presque l'unique acheteur des graines de coton est l'Angleterre.

L'Égypte, qui fournit à l'étranger des matières oléagineuses, est obligée d'acheter au dehors le pétrole et les huiles de machine nécessaires à sa consommation; la Russie fournit la plus grande partie de ces produits. Leur importation augmente à raison du développement de la prospérité matérielle et de l'augmentation du nombre des usines. Ainsi la valeur des huiles de graissage importées a passé de 7.513 L. E. en 1890 à 30.758 L. E. en 1899.

Cette situation anormale ne pouvait manquer d'attirer l'attention des capitalistes européens et de pousser plusieurs d'entre eux à créer des fabriques d'huile. En 1889 un groupe d'occidentaux, parmi lesquels dominaient les Français, fondait à Alexandrie une Société possédant un capital de £ 65.000 pour traiter à la fois les graines de coton, les olives et les nombreux produits oléagineux du pays. Depuis quelques années, cette Société, devenue la Société des huileries et savonneries d'Égypte, s'est mise à faire les savons en même temps que les huiles : elle produit surtout le savon grossier ; les savons de toilette continuent à venir de Marseille.

Il existe quatre autres Sociétés d'huilerie et une de savonnerie, fondée en 1898.

Enfin, des Européens ont demandé à établir des filatures et des tissages. D'après M. Bréhier (1), l'administration anglaise aurait tout d'abord fait refuser l'autorisation pour ne pas restreindre les débouchés de Manchester. Les fils et tissus de coton anglais forment en effet une bonne part de l'importation de textiles et similaires en Égypte : £ 1.745.669 en 1899, £ 1.896.814 en 1900.

L'importation totale de tissus (coton, laine, soie, jute manufacturés, câbles et cordes, confection, etc.), ne cesse d'augmenter ; elle valait 2.768.826 L. E. en 1890, 4.642.241 L. E. en 1901.

La situation ne paraît pas près de changer quoique l'autorisation d'établir des manufactures ait été récemment accordée à la Compagnie anglaise *The Egyptian Coton Mills Limited*, qui a son siège social à Londres et dont le capital est de £ 160.000. Elle a établi deux filatures en 1899 aux environs du Caire. C'est le début de l'industrie cotonnière en Égypte.

(1) *L'Égypte de* 1798 *à* 1900, p. 271.

SUCRE : INDUSTRIE SUCRIÈRE. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL.

La seule industrie complète de l'Égypte est celle du sucre, créée vers 1874 sous Ismaïl par des ingénieurs français. La canne à sucre était cultivée depuis longtemps en Égypte, mais c'était une espèce grossière, maigre et ligneuse, destinée à être mangée. L'usage s'est conservé de vendre ce genre de comestible : les wagons de troisième classe sont, pendant la saison, jonchés de fibres de cannes mâchées par les voyageurs. Mais l'ancienne plante a fait place à une variété magnifique, l'une des plus belles du monde.

Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, les prin-

cipales plantations appartenaient à la Daïra Sanieh ou administration des propriétés du khédive, saisies et exploitées au nom des créanciers européens. Les domaines de la Daïra avaient été agrandis par Ismaïl au moyen de confiscations et d'échanges forcés ; comme on l'a vu plus haut, le khédive avait fait creuser pour eux des canaux d'irrigation particuliers ; enfin, il avait, pour les exploiter, appelé des ingénieurs, des mécaniciens, acheté des pompes à vapeur et un matériel français. Lors de notre passage, l'état-major de la Daïra Sanieh était presque entièrement français depuis les mécaniciens jusqu'à l'ingénieur en chef qui portait le titre de pacha.

Les domaines de la Daïra Sanieh et ses usines se rencontrent partout en Haute-Égypte dès qu'on a dépassé Minieh. Le sol est coupé de canaux, à l'horizon on voit les tuyaux de tôle noire des générateurs s'aligner en flûtes de Pan. Aux mois de novembre et décembre, époque de notre visite, on répare le matériel pour la campagne qui commence en janvier-février : partout le mécanicien français surveille les équipes d'ouvriers fellah qui démontent, net-

toient et remontent les pièces ; l'ingénieur est au Caire ou en Europe.

L'usine d'ailleurs n'est pas difficile à diriger ; nous sommes ici dans une administration plutôt que dans l'industrie véritable ; en effet, l'ingénieur en chef du Caire a donné, voilà longtemps, le schéma d'une marche idéale et chaque usine doit s'en rapprocher le plus possible. Le matériel est encore celui du second Empire et l'on broie les cannes entre des cylindres pour en extraire le jus. « Sans doute, avouent les employés, on laisse bien du sucre dans les bagasses, mais aussi, elles font un meilleur combustible ; si nous les épuisions trop, il nous faudrait augmenter la proportion de charbon et le charbon coûte cher en Égypte ! » C'est une plaisanterie, car le sucre perdu vaut plus que la houille économisée ; la vraie raison est que la Daïra va se transformer, car elle est achetée par une Compagnie d'actionnaires anglais. La portion de la Dette qu'elle garantit sera remboursée, ce qui réduira l'action du contrôle international, les nombreux Français qu'elle emploie quitteront le pays — coup double en faveur de l'influence britannique.

La nouvelle Compagnie met en vente les terres de la Daïra : l'ancienne administration les louait avec obligation d'en cultiver une portion déterminée en cannes et de vendre la récolte aux sucreries ; la Compagnie, en aliénant le domaine, maintient le contrat de sorte que les terres restent sous la dépendance des usines.

La fabrication sera faite avec les machines les plus nouvelles. Déjà l'exemple a été donné par les Français qui ont fourni la plus grande partie des capitaux pour fonder la Société générale des sucreries et raffineries d'Égypte.

Jusqu'en 1879 l'Égypte ne fabriquait que du sucre brut, et elle achetait son sucre raffiné à l'Allemagne, l'Autriche et la France. La première raffinerie fut fondée par un Français en 1879 et devint la propriété de la Sucrerie-raffinerie d'Égypte, société établie en 1893 avec un capital de 15 millions de francs. Une autre Société, celle des sucreries de la Haute-Égypte, fondée en 1892 au capital de 3 millions de francs et due, elle aussi, surtout à des initiatives françaises, se fondit en 1897 avec la précédente pour former la Société générale des sucreries et raffineries d'Égypte, la plus

grande entreprise de ce genre qui existe en Égypte. Son capital se monte à 12.500.000 francs représentés par 125.000 actions de 100 francs et 3 millions de francs représentés par 60.000 obligations de 500 francs. Les actions ont doublé de valeur, les obligations sont au-dessus du pair.

La Société possède dans la Haute-Égypte trois usines dont la plus importante se trouve à Nag Hamadi entre Assiout et Louqsor, les autres à Cheikh Faddl et à Havandich. Elle emploie les machines les plus nouvelles et les procédés les plus perfectionnés. Ses administrateurs se plaignent de n'avoir pas assez de cannes à travailler pour la puissance dont ils disposent. Les quantités de sucre produit et raffiné dont les valeurs figurent ci-dessous pourraient s'élever au double si l'entreprise avait pris la précaution d'acheter assez de terres à cannes ou de passer des contrats avec un assez grand nombre de producteurs.

On espère atteindre le résultat voulu en acquérant une partie des anciens domaines de la Daïra Sanieh ou en traitant avec ses successeurs. Fermier ou propriétaire, le fournisseur de la

Compagnie devra subir, dans l'intérêt de la fabrication, le contrôle le plus rigoureux : on l'empêchera de lâcher trop d'eau sur les cannes et d'augmenter ainsi leur poids aux dépens de la qualité, on essayera de payer la canne suivant la densité, on inaugurera enfin le système qui existe dans les pays de betteraves où le fabricant va jusqu'à imposer au cultivateur de semer exclusivement telle ou telle variété.

La Société essaye la culture de la betterave en Haute-Égypte : on cherche en ce moment à découvrir par sélection la variété de graines la mieux appropriée au sol et au climat. La première tentative, faite par un propriétaire indigène en 1896, n'avait guère réussi, mais les résultats obtenus depuis la première récolte de la Société (1898) sont très encourageants. La betterave ne demande pas autant d'eau que la canne à sucre. D'autre part, elle exige moins d'engrais qu'en Europe grâce aux qualités du limon. Elle paraît destinée à donner une proportion plus forte de sucre sous la double action de la lumière et de la chaleur. Enfin, comme l'Égypte n'a pas d'hiver, peut-être trouvera-t-on moyen d'obtenir en des

terres différentes des récoltes réparties sur plusieurs mois pour alimenter plus longtemps la fabrication.

Outre les fellah occupés à la coupe des cannes ou à l'arrachage des betteraves, lesquels, pour la plupart, ne sont pas employés directement par la Compagnie, les usines faisaient travailler (1901) 2.300 ouvriers de tout genre en temps ordinaire (raffinerie et entretien) et 4.000 ouvriers pendant la campagne de fabrication. Le transport des sucres, qui s'opère surtout par la voie fluviale, employait 2.500 hommes ; la Compagnie utilisait 1.000 barques ordinaires, 6 chalands de 120 tonneaux chacun et 20 remorqueurs d'une force de 80 chevaux.

PRODUCTION DES USINES DE LA SOCIÉTÉ DES SUCRERIES ET RAFFINERIES (1897-1901)

Années	Tonnes de cannes traitées	Sacs (100 kgs) de sucre produit
—	—	—
1896-1897. . . .	170.000	175.000
1897-1898. . . .	214.000	213.000
1898-1899. . . .	280.000	267.000
1899-1900. . . .	»	»
1900-1901. . . .	307.000	304.000
	plus 15.000 tonnes de betteraves.	plus 20.000 sacs de sucre de betterave.

TONNES DE SUCRE VENDUES PAR LA MÊME SOCIÉTÉ
(1897-1901)

ANNÉES	CRISTALLISÉS	RAFFINÉS
1896-1897. . . .	43.000	16.188
1897-1898. . . .	49.000	21.106
1898-1899. . . .	56.000	23.064
1899-1900. . . .	107.000	30.079
1900-1901. . . .	110.000	32.500

A côté de cette importante Société, une entreprise anglaise a été fondée en 1896. C'est l'*Egyptian Sugar and Land Company Limited*, capital £ 125.000, siège social à Glasgow et Alexandrie, qui possède à Baliana (Abydos) une usine et des champs de cannes. Sa production est inférieure à celle de la précédente.

Dans la fabrication du sucre comme dans l'épluchage du coton, on cherche à tirer le meilleur parti possible des sous-produits.

Autrefois, le prince Ibrahim-Pacha avait trouvé un moyen très simple ; il obligeait les fellah à prendre les mélasses de sa fabrique en paiement de leurs cannes. Aujourd'hui, on fabrique de l'alcool, mais les musulmans n'en boivent

pas ; on tâche donc, pour qu'ils le consomment, de leur vendre des lampes et réchauds à alcool, et c'est un débouché que l'Allemagne a pris et que ses représentants essaient d'élargir. Mais l'alcool n'est pas en Égypte d'aussi bonne vente que le sucre.

L'Égypte contemporaine produit plus de sucre qu'elle n'en consomme. Aussi l'importation de sucre européen, dont la valeur moyenne annuelle entre 1884 et 1889 atteignait près de 100.000 L. E. (69.000 venant d'Autriche et 23.000 de France), est-elle tombée à 23.212 L. E. en 1895 et tend-elle à disparaître ; elle n'a jamais compris d'ailleurs que le sucre raffiné à l'usage des Européens.

Si des raffineries ont été installées en Égypte, ce n'est pas seulement pour fournir à la consommation des résidents occidentaux, c'est surtout pour l'exportation, qui ne cesse de se développer ; sa valeur a passé de 472.953 L. E. en 1895 à 13.039.003 L. E. en 1900. L'exportation de 1900 comprend 53.729.309 de kilogrammes, dont les États-Unis ont pris 43.537.840. Les États-Unis, où la consommation annuelle de

sucre s'élève à 2.375.000.000 de kilogrammes, alors que la production nationale n'est que de 300 millions, ont commencé en 1893 à venir chercher le sucre égyptien. Ils en ont acheté :

en 1893	. . . .	3.384.286	kilogrammes
— 1896	—	42.332.171	—
— 1899	—	55.333.225	—
— 1900	—	43.537.840	—

Après eux, les principaux acheteurs sont le Royaume-Uni et les colonies anglaises d'Asie qui prennent à l'Égypte environ 5 millions de kilogrammes. C'est peu par rapport à la quantité de sucre consommée par les Anglais, mais jusqu'à présent les dégrèvements et les primes à l'exportation accordées par les États betteraviers de l'Europe continentale permettaient aux fabricants qui en bénéficiaient de vendre au public anglais leur sucre à des prix qui défiaient toute concurrence. La suppression des primes à la suite de la conférence internationale de Bruxelles (1902) donne aux raffineries d'Égypte l'espérance de conquérir le marché anglais et peut-être une partie de la

clientèle européenne ; leurs entreprises vont prendre un nouvel élan.

Dans l'ensemble, l'Égypte reste un pays presque exclusivement agricole avec des rudiments d'industries, sauf pour le sucre. Au commencement de 1902, l'Égypte avait une trentaine de sucreries et raffineries, 5 huileries et savonneries, 2 filatures de coton, 2 brasseries, un grand nombre d'égrenages et presses pour le coton, de moulins mécaniques à farine, enfin de fabriques de cigarettes.

Les cigarettes se font avec des tabacs importés de Grèce et des provinces turques. La culture du tabac a été essayée en Égypte, mais le gouvernement l'a interdite en 1889 pour conserver au Trésor le revenu considérable que lui fournit le droit d'entrée. L'importation de tabacs ne cesse d'augmenter. L'Égypte importait en 1884 pour 1.113.320 L. E. de tabac (dont 52.112 L. E. de Grèce, le reste de Turquie), en 1900 pour 6,115.593 L. E., en 1901 pour 6.446.209 L. E. Le droit d'entrée a produit en 1900 1.159.881 L. E. Le tabac étranger alimente une fabrication très prospère de cigarettes destinées surtout à l'exporta-

tation. La valeur des cigarettes fournit plus de la moitié des 3 à 400.000 L. E. de matières que l'Égypte réexporte après les avoir travaillées. En 1901 la quantité de cigarettes exportées était en excédent de 19 p. 100 sur l'année 1900 et s'élevait à 529.034 kilogrammes, soit 380 millions de cigarettes.

Cette industrie est entreprise par des particuliers ou par de grandes Sociétés anonymes, presque toutes de date récente, comme celle qui possède la marque « Le Khédive », fondée en 1896, au capital de 1 million de francs, la Société égyptienne des tabacs (1899), la Matonia. La Banque d'Athènes vient de traiter avec le ministre des finances pour l'établissement d'une Société anonyme au capital de 5 millions de drachmes, qui ferait l'importation et l'exportation des tabacs.

Depuis l'origine le commerce et l'industrie des cigarettes sont presque entièrement entre les mains de capitalistes hellènes, mais, sans passer à d'autres, elles suivent l'évolution générale et tendent à se concentrer entre les mains de Sociétés financières.

La fabrication des cigarettes est la seule industrie à main qui se soit développée sous l'influence étrangère. Toutes les autres végètent ou dépérissent. Les ouvriers d'art du Caire et des grandes villes, ébénistes en moucharabiés, ciseleurs sur bois ou métaux, maroquiniers, brodeurs, tapissiers (1) voient la clientèle riche se tourner de plus en plus vers les objets importés d'Europe et ne trouvent pas dans les achats de quelques amateurs occidentaux une compensation suffisante. Les potiers en gargoulettes (*koullé*) de Keneh, vases de terre poreux qui conservent l'eau fraîche, continuent une fabrication dont on ne saurait se passer, mais qui ne se développe pas. Les teintureries d'indigo, très primitives, fonctionnent à l'usage des indigènes, dont le bleu sombre est la nuance préférée, mais elles sont menacées par la concurrence des couleurs minérales. Dans les cuirs et peaux travaillés par l'artisan indigène, seules les qualités inférieures sont produites dans le pays ; les autres viennent du dehors ; en 1901, l'Égypte en im-

(1) Les tapis de bazars sont pour la plupart importés d'Asie, surtout les belles qualités.

porte pour 219.560 L. E. et n'en exporte que pour 90.642 L. E., comprenant surtout des cuirs ouvragés. La tannerie, demeurée aux procédés les plus archaïques, commence à attirer l'attention des Occidentaux, dont quelques-uns vont essayer de la perfectionner à leur bénéfice.

Parmi les tentatives industrielles, il convient de citer encore celles qu'on a faites, sans succès jusqu'à présent, pour créer des fabriques d'allumettes et de bougies. Ces articles viennent du dehors, les bougies plus particulièrement de France.

Enfin, les capitalistes étrangers s'ingénient de mille manières à dégrossir les produits égyptiens pour en tirer le plus grand profit possible. Lors de notre passage, on fondait près d'Alexandrie une brasserie au capital de 1 million de de francs ; en 1889, une autre était installée au Caire avec un capital de 1.500.000 francs. Si ces entreprises réussissent, elles ne manqueront pas de débouchés, car jusqu'ici la bière et les nombreuses boissons consommées par les étrangers sont toutes importées d'Europe, en bouteilles, et se vendent assez cher. De

1884 à 1889, il est venu chaque année, en moyenne, 27.650 douzaines de bouteilles de bière d'Autriche (et d'Allemagne), et 26.770 douzaines de bouteilles de vins et liqueurs de France. Les bouteilles ne sont pas utilisées en Égypte, où l'indigène leur préfère la gargoulette, on ne sait où les mettre et on les emploie parfois en bordures d'allées et de corbeilles dans les jardins.

L'Égypte n'a pas de mines si l'on excepte les gisements de natron exploités depuis longtemps par des indigènes. Un syndicat anglais, formé par la *National Bank of Egypt*, reprend les recherches commencées autrefois dans le Djebel Zeit (la montagne d'huile), près de Suez, pour découvrir le pétrole, et l'on annonce que les sondages promettent de bons résultats.

Les Européens qui ont pris l'initiative des entreprises industrielles n'en tirent pas seulement des bénéfices directs ; ils profitent de leur création et de leur développement, par l'augmentation du commerce où une partie des grosses opérations sont entre leurs mains, par la multiplication des banques et des sociétés anonymes,

qui leur fournissent l'occasion de placements avantageux, enfin, par la demande de machines, de pompes à irrigation, de matériel de voies ferrées ou de constructions métalliques, de charbon qui a pour causes la naissance de l'industrie et les transformations de la culture et du commerce.

En 1893, l'importation des machines s'évalue à 152.065 L. E., celle du fer et de l'acier à à 342.907 L. E. Les deux importations réunies s'élèvent en 1900 à 1.817.970 L. E., en 1901 à 1.744.084 L. E. (1). Dans cette catégorie, l'Angleterre figure en 1900 pour 1.077.810 L. E., l'Allemagne pour 164.602 L. E., la France — naguère au deuxième rang, — pour 141.963 L. E. ; la Belgique fait, relativement au nombre de ses habitants, plus d'affaires que la France.

L'importation des bois et charbons suit une progression constante depuis la création des chemins de fer et des usines. De 1.058.740 L. E. en 1890, elle passe à 2.098.066 L. E. en 1900. Les bois, comptés avec les charbons, sont des-

(1) Voir page 219, le développement des chemins de fer, page 233, l'importation des huiles pour machines.

tinés à la construction et à l'ameublement ; ils ne forment qu'une minime partie du total. Pour la houille, le principal fournisseur est la Grande-Bretagne. Elle a expédié de ce produit seul £ 755.237 en 1893, 1.807.587 en 1900.

En Égypte, l'intervention économique des Européens a le même résultat que dans tout l'Orient : tirer de la terre et du travail le plus possible, payer les indigènes au plus juste prix, leur faire ensuite dépenser ce que l'Europe leur donne à l'achat de produits manufacturés et de machines. On commence à voir les effets de cette intervention bien avant 1882, ils s'accentuent depuis l'occupation britannique et l'Angleterre, pays de grandes entreprises capitalistes, est celui qui a su profiter le mieux de la situation.

LA PROPRIÉTÉ DU SOL.

« On sait, dit Fustel de Coulanges, qu'il y a des races qui ne sont jamais arrivées à établir chez elles la propriété privée ; d'autres n'y sont parvenues qu'à la longue et péniblement. » Le dernier cas est celui de l'Égypte.

L'Égypte est un pays agricole ; les propriétaires ruraux et les cultivateurs qui forment la grande majorité de la population sont presque tous des indigènes. Sur les 9.047.905 Égyptiens sédentaires, 62,65 pour 100 des gens au-dessus de dix ans sont employés à la culture qui n'occupe pas même 1 p. 100 des 112.574 étrangers. Mais les Européens, à défaut de la force numé-

rique, possèdent la richesse et la puissance ; nous les avons vu déjà exerçant sur l'irrigation et la production une influence décisive ; ils ont pris aussi la part principale aux mesures qui transforment lentement la tenure orientale en propriété à peu près occidentale. L'évolution dans ce sens n'est pas encore achevée (1).

Les biens-fonds qui appartiennent aux particuliers se divisent encore en deux catégories ; les terres *kharadji* ou tributaires, les 3/4 de la superficie arable, qui sont en principe concédées à bail perpétuel et qui payent en moyenne 27 à 28 francs d'impôt (2) ou plutôt de fermage par feddan ; les terres *ouchouri*, propriétés qui sont censées payer la dîme (*ouchour*) de leurs récoltes et dont la contribution moyenne ne s'élève qu'à 10 francs environ par feddan. Les unes et les autres doivent en outre à peu près 5 francs par feddan pour les travaux d'irrigation. La pre-

(1) Pour ce chapitre, nous avons consulté surtout Yacoub Artin-Pacha, *La Propriété foncière en Égypte*, Le Caire, 1883, étude présentée à l'Institut égyptien et publiée sous les auspices du ministère des finances.

(2) Sur l'impôt foncier, voir pages 112-116.

mière catégorie comprend la plupart des petites propriétés, autant que ce terme peut s'appliquer dans l'espèce, et un certain nombre de grandes ; la seconde se compose surtout de grands domaines.

L'emploi du mot *kharadji* date de l'occupation arabe ; il s'applique dans le droit islamique à la situation des sujets étrangers à qui les souverains musulmans ont laissé après la conquête la possession de leurs terres moyennant le paiement d'un tribut. Sous ce terme nouveau, la condition des cultivateurs égyptiens est restée à peu près ce qu'elle était avant l'islam : le souverain, considéré comme le propriétaire du sol, en laisse l'usufruit à ceux qui le travaillent et leur demande en échange un tribut qu'il lève par l'intermédiaire de notables responsables de l'impôt et armés de tous les pouvoirs nécessaires à sa perception.

La transformation du droit de propriété commence sous le créateur de l'Égypte moderne, Mohammed-Ali. Dans une revision du cadastre opérée entre 1813 et 1823, le grand pacha fit distribuer les terres communes en lots qu'on inscrivit

au nom des chefs de famille qui les cultivaient ; toutefois, il maintenait la responsabilité collective des villages ou groupes de villages pour le paiement de l'impôt foncier.

Les réformes postérieures portent la marque de l'influence occidentale : peu à peu s'établit une conception de la propriété individuelle assez voisine de la nôtre et évidemment inspirée d'elle. C'est à Saïd, l'un des souverains dociles aux conseils européens, que l'on doit les plus grands progrès accomplis dans ce sens. Parmi les mesures prises sous son règne, la plus importante est une loi de 1858 qui reconnaît les concessions déjà accordées aux possesseurs de terres *kharadji* et qui les augmente notablement ; désormais ils peuvent louer, vendre, hypothéquer leurs biens-fonds, les transmettre par héritage ; en 1866, on leur donnera même le droit de tester. La propriété éminente reste en principe au souverain et se manifeste par le droit que conserve l'État d'exproprier sans indemnité pour cause d'utilité publique ; néanmoins quiconque a planté des arbres, établi une *sakieh* ou machine à irriguer, élevé une construction sur son

bien, ne peut être inquiété dans l'exercice de ses droits.

En réalité, le possesseur de terre *kharadji* qui habite réellement sur son lot et qui le cultive a la certitude de le garder sa vie durant et de le transmettre à ses enfants ou à ses héritiers naturels ; il ne risque plus d'être exproprié sans indemnité depuis que les Européens contrôlent l'administration. Une seule restriction s'oppose à la plénitude de son droit, c'est l'interdiction de transformer sa terre en *wakf* ou bien de main-morte, soit au profit de l'Église, soit au profit de sa famille ou d'un autre bénéficiaire laïque, sans une autorisation spéciale du khédive. La possession est établie soit par le cadastre refait sous Saïd en 1854 et revisé après l'établissement du *condominium* en 1879, soit par la prescription dont le bénéfice s'acquiert au bout de cinq années de résidence ou de culture.

Les terres *ouchouri* sont celles qui payent la dîme (*ouchour*). On appelle ainsi dans le droit islamique la dixième partie de la récolte que tous les propriétaires musulmans sont tenus de verser au Trésor public. Pour ce qui concerne l'Égypte,

le nom seul est ancien, la chose est toute moderne ; en effet, les terres de la vallée du Nil laissées aux indigènes furent d'abord toutes *kharadji*, tributaires, conformément à la loi. Mais les différents souverains se mirent à donner, comme ceux de notre moyen âge, des fiefs en manière d'appointements ou de récompense à leurs serviteurs ou à leurs amis ; les fermiers des impôts, par exemple, en échange des services qu'ils rendaient obtenaient l'usage d'une certaine superficie de terres, pendant la durée de leurs fonctions et quand Mohammed-Ali les remplaça par des *cheikh-el-beled* ou maires de villages dont les fonctions existent toujours, les *cheikh* furent pourvus de la même façon. Ces sortes de rémunérations, d'abord temporaires, devinrent comme celles d'Occident, viagères, puis héréditaires ; certains de leurs bénéficiaires réussirent même, grâce à la faveur du souverain, à les transformer en *wakf* ou majorats inaliénables au profit de leurs familles.

D'autre part les souverains avaient distribué, en toute propriété, parfois des domaines en culture, plus souvent des morceaux de terres aban-

données ou de désert que le nouveau maître devait mettre en valeur pour prix de la donation.

Toutes ces concessions différentes n'étaient probablement que la reproduction de ce qui s'était toujours passé depuis le temps des Pharaons. En les faisant, les souverains musulmans avaient reconnu ou créé des domaines portant des noms très différents, les uns révocables, les autres viagers ou héréditaires jusqu'à l'extinction de la famille, d'autres enfin définitivement aliénés. Tous avaient un caractère commun, c'est d'être exempts d'impôts, contrairement aux principes de la loi islamique.

Ce n'est point par scrupule religieux mais par besoin d'argent et sur l'avis des infidèles, surtout des Français, partisans de l'unité administrative et de l'égalité en matière d'impôts, que les vice-rois ont enlevé aux domaines francs leurs privilèges. En 1854, Saïd, pressé par ses créanciers, les imposa et pour justifier cette innovation, retrouva le vieux nom islamique d'*ouchour* ou dîme.

Peu à peu on en vint à considérer l'*ouchour* comme un impôt foncier, moins onéreux que le

kharadj, mais de la même espèce. Depuis leur intervention, les Européens, dans un esprit de justice occidentale, ont élevé l'impôt de l'*ouchour*. Dès 1880, on le surchargea de 150.000 L. E.

Les terres *ouchouri* actuelles payent toutes l'impôt. Au point de vue du droit de propriété, elles se divisent en deux grandes catégories : les fiefs, qui doivent faire retour au souverain si la famille qui en jouit vient à s'éteindre, les biens définitivement aliénés. L'État ne fait plus de concessions gratuites : il vend les terres qui lui appartiennent, celles qui lui reviennent parce qu'elles sont abandonnées par leurs propriétaires, enfin les parties de désert à mettre en culture et toutes sont concédées sous la forme *kharadji*.

Le besoin d'argent, qui explique tant de mesures khédiviales, poussa Ismaïl, en 1871, à tenter de vendre le droit de propriété individuelle à tous les Égyptiens. Il le leur offrit, en y joignant un dégrèvement de la moitié des impôts existants avec la promesse de n'augmenter jamais la taxe sans prendre l'avis du Conseil financier et des notables, si les possesseurs payaient d'avance

six années de contributions (1). La mesure fut rapportée, puis rétablie en 1876, enfin son application cessa en 1879, après l'intervention étrangère. Les Égyptiens qui ont intégralement payé la redevance exigée par Ismaïl doivent être considérés aujourd'hui comme de véritables propriétaires, que leurs terres soient *kharadji* ou *ouchouri*.

Par la pénétration du droit européen, l'ancienne tradition a été lentement dissoute (2) ; le contrôle international et l'administration anglaise qui lui succéda, sans apporter de principes nouveaux, ont continué l'œuvre en reconnaissant dans la pratique à l'agriculteur égyptien les garanties que possède l'européen. On s'est acheminé vers l'unité de la législation et l'égalité devant l'impôt sans y parvenir, mais la distinction essentielle n'est plus comme autrefois entre terres de régime juridique différent, elle se fait entre grandes et petites propriétés.

Il y a très peu de journaliers qui ne possèdent

(1) Voir pages 114-115.

(2) Même cas pour l'ancienne organisation ouvrière, pages 290-292.

pas une parcelle du sol, 184.091 d'après le dernier recensement. La situation des 914.414 personnes que l'on peut appeler propriétaires avec les réserves faites plus haut, est indiquée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES des Propriétés suivant l'étendue.	NOMBRE de propriétaires.	SUPERFICIE totale de chaque catégorie	SUPERFICIE hypothéquée.	TOTAL des dettes par catégorie.
		Feddans.	Feddans.	L. E.
5 feddans et au-dessous . .	761.337	1.113.411	39.916	1.281.732
5-10 feddans . .	80.171	560.195	27.959	715.182
10-20 id. . .	39.710	550.774	35.206	977.480
20-30 id. . .	12.267	301.334	26.876	716.746
30-50 id. . .	8.990	344.765	40.515	909.708
au-dessus de 50	11.939	2.243.573	511.086	9.454.386
Totaux . . .	914.414	5.114.052	761.5584	14.055.234

On voit que 902.475 Égyptiens sont des propriétaires petits et moyens possédant moins de 50 — pour la plupart, moins de 5 feddans, — tandis que 11.939 sont de grands propriétaires possédant plus de 50 feddans.

GRANDS PROPRIÉTAIRES INDIGÈNES.

Les grands propriétaires sont parfois les héritiers de domaines constitués avant l'islam ou de fiefs créés depuis la conquête arabe, assez souvent des acquéreurs musulmans ou coptes desdits fiefs ou domaines, enfin d'économes et patients ramasseurs de terres *kharadji*. L'Européen doit se les représenter comme de riches fermiers exploitant leurs champs plutôt que sous l'aspect de gentilshommes oisifs. Pour la plupart ils vivent sur leur domaine et de leur domaine. C'est d'eux que nous parlerons tout d'abord parce que leurs ressources leur donnent le moyen

de coopérer activement à la transformation économique du pays.

Le grand propriétaire indigène s'est mis aux cultures et aux procédés nouveaux sous l'impulsion de Mohammed Ali et des Européens : abandonné à lui-même, il ne serait pas sorti de la tradition antique.

On rencontre encore beaucoup de propriétaires à l'ancienne mode. Nous sommes arrivés un matin chez l'un d'eux, le *cheikh* (maire du village) d'Abou-Kerkas auquel nous étions recommandé et qui devait nous donner un guide et un bateau pour aller visiter les hypogées de Beni-Hassan sur la rive opposée. Au sortir de la gare, nous passons entre deux haies de cannes à sucre et nous voici devant le village, séparé du monde par l'inondation ; nous trouvons des ânes sur le dos desquels nous franchissons la flaque, nous envoyons le *gaffir* (garde-champêtre) prévenir le *cheikh* de notre arrivée et nous faisons notre entrée dans la cour. Le *cheikh*, averti, descend en robe de cérémonie, le turban sur la tête, le chapelet d'ambre aux doigts ; nous échangeons, par interprète, les politesses d'usage, on nous

fait préparer du café et on appelle deux musiciens qui nous donnent une aubade. Pendant ce temps, le *cheikh*, comme autrefois le patricien romain, reçoit ses clients, donne à l'un des conseils, à l'autre une pièce de monnaie ; le café est prêt, on l'offre en servant d'abord les hommes et en dernier lieu la dame européenne qui nous accompagne ; le *cheikh*, d'ailleurs, ne lui parle pas et ne lui fait rien dire, craignant de choquer le mari, mais tandis qu'on prépare, pour nous, trois baudets de race, nous remarquons que celui qui est destiné à notre compagne est orné de fleurs et couvert d'une housse de velours bleu brodé d'argent. A la vue de ces apprêts, nous croyons pouvoir prendre congé, mais une délibération s'ouvre entre le *cheikh* et l'un de nos amis, qui sait l'arabe. Le maire voudrait nous offrir son hospitalité dans toutes les règles, et déjà apparaissent les moutons et les poules qu'on va nous faire admirer avant de les égorger. Chez nous on présente le rôti à table avant de le découper, ici on fait défiler l'animal en vie avant de le tuer. Pour décliner l'invitation, il faut de longs efforts d'éloquence. Enfin, nous voilà partis, précédés d'un

gaffir qui porte, outre sa longue canne, un immense fusil aux douilles de cuivre; nous sommes en route, mais pas encore au but, car le temps n'a pas de prix en Orient. Il faudra trouver des bateaux, chercher les bateliers qui sont à la foire, et une fois le fleuve franchi, parlementer longuement sur l'autre rive afin d'obtenir ânes et guides.

Pour voir comment les indigènes exploitent un domaine, il faut s'adresser aux Coptes, qui sont économes, travailleurs, fiers de leurs propriétés, mais peu soucieux d'apparat et de luxe. Les musulmans aiment le faste et prétendent que leurs amis se contentent d'être somptueusement reçus, ils ne parlent pas de leurs affaires, les Coptes font volontiers avec leurs hôtes le tour du propriétaire.

Nous visitons plusieurs des nombreuses exploitations qui appartiennent à la famille de l'agent consulaire français (un Copte) à Louqsor. Des ânes nous transportent à quelques kilomètres de la ville : là nous trouvons un groupe de petites cases en terre battue et des champs où des ouvriers fellah travaillent sous la direction d'un gérant

indigène. On cultive un peu de tout, et comme chez nos paysans à l'ancienne mode, la terre doit nourrir et vêtir son propriétaire : voici des animaux de toute espèce, ânes, chameaux pour les transports, buffles massifs et stupides pour la charrue ; les dix-sept charrues de l'exploitation sont des espèces d'ancres grossières analogues à celles qu'on voit représentées dans le mastaba de Ti et sur les monuments les plus anciens. Quand les bœufs ou buffles ne suffisent pas, on y attelle les chameaux, les ânes même au besoin, et rien n'est plus bouffon que de voir la grande bête fantastique et rétive accouplée à la charrue à côté d'un petit âne têtu, tandis que le fellah chargé de les conduire rit aux éclats et semble s'amuser de les voir refuser le travail. Voici l'aire sur laquelle on battra les récoltes ; le blé ou les fèves y sont disposés en rond et les buffles hâlent par dessus un traîneau monté sur des rouleaux qui écrasent la paille et font éclater les épis ou les cosses. Avec cette pratique on n'a jamais, en Orient, que de la paille hachée, mais elle est plus facile à tasser dans un sac et à porter en croupe pour la nourriture du cheval. A la ferme, les chevaux

vivent du fourrage récolté sur place ; le travail fini, on les mettra au vert sur le trèfle qui commence à sortir de terre et qui depuis la crue a poussé presque à vue d'œil. Un champ de sorgho, un autre de maïs, une plantation de cannes, des carrés de fèves, d'oignons, de concombres, les bouquets de dattiers qui dressent leurs éventails au-dessus des cases, donnent aux ouvriers et au maître tous les éléments de leur nourriture habituelle. Ce qu'ils ne consomment pas est à vendre.

L'eau est fournie par une roue à pots (*sakieh*) qui grince au bord du Nil, tournée par un buffle. On va la remplacer par une pompe à vapeur dès que l'autorisation, sans laquelle on ne peut nulle part établir de pareilles machines, sera arrivée du Caire ; le moteur actionnera de plus un moulin à farine où l'on portera les grains récoltés dans cette propriété et dans les autres.

Une ferme voisine, un peu plus grande, est elle aussi, consacrée à tous les genres de cultures et d'élevage. En aval, la famille vient d'acheter un grand morceau de terre de la Daïra Sanieh avec l'obligation d'y continuer la culture

des cannes : elle a pris aussi, chose hardie, des actions de la compagnie nouvelle qui a acheté les domaines de la Daïra.

Pour atteindre les champs de cannes, nous remontons pendant une demi-journée le Nil sur la *dahabieh* de la famille, un bateau ponté avec une minuscule cabine où l'on pourrait dormir, une voile, un gouvernail massif, une paire d'avirons pour le calme, un mousse, deux matelots et un *reïs* (patron). La *dahabieh* vaut de six à sept cents piastres (200 francs). Pour visiter ses diverses propriétés, la famille possède encore des chevaux et chameaux de selle, un *dog-cart*, un landau pour les jours de gala. En temps ordinaire, on n'attelle presque jamais ; aussi, le jour de notre arrivée, les chevaux ont-ils refusé de traîner le landau, puis le *dog-cart*, en menaçant d'enfoncer les caissons à coups de sabots.

Ces propriétaires, malgré leur gravité imperturbable, sont d'une activité toujours éveillée ; ils ont cent affaires à la fois, le transport des vivres pour les troupes anglaises, un convoi à mener à travers le désert et malgré les Bédouins, du Nil à la mer Rouge, une entreprise de fouilles

archéologiques. Voilà une famille qui ne laisse pas dormir ses capitaux : elle se met aux procédés d'exploitation occidentaux, elle les adopterait même plus vite si les jeunes gens élevés au Caire par des Européens avaient la libre disposition de leur part. Mais, en Égypte, chez les Coptes comme chez les musulmans, le chef de famille est tout puissant : ni l'âge, ni le mariage n'émancipent les fils de son autorité; un homme mûr n'entrera jamais dans la salle où se trouve son père, ne s'assoiera pas, ne mangera, ne fumera, ne boira pas sans être invité par lui. Qu'on juge par là de la subordination des enfants en matière d'intérêts.

La propriété reste indivise sous l'administration des hommes dirigés par le chef de famille. Les lois récentes établissent le partage entre les héritiers comme il se pratique en France ; mais les antiques usages résistent, protégés par quelques restrictions à la loi qui permettent, dans certains cas, à l'aîné de garder la terre, pourvu qu'il serve aux cadets une pension équivalente à leur part ; enfin la liberté de tester, plus grande qu'en France, défend elle aussi la tradition.

Voici le type de propriété familiale le plus intéressant qu'il nous ait été donné de voir. A Baliana, petite ville sur le Nil d'où l'on part pour aller visiter au pied de la falaise déserte les restes d'Abydos et une ancienne forteresse pharaonique, il n'y a pas d'hôtel ; les voyageurs recommandés sont reçus de la manière la plus large par une famille copte qui possède de grands domaines. Ces biens sont la propriété commune de huit branches sorties du même tronc, comprenant près de soixante-dix personnes, qui restent unies dans une sorte de société commerciale. Le groupe est présidé par le chef de la branche aînée : chaque année on fait le bilan et on partage les bénéfices. L'indivision permet de conserver assez de terrains pour pratiquer la grande culture et assez de capitaux pour acheter des machines. La famille en question possède plus de 6.000 hectares divisés en plusieurs fermes ; elle a sa pompe à vapeur pour l'irrigation, son moulin à vapeur, sa sucrerie, fondée en 1882 et occupant 150 ouvriers dirigés par un mécanicien européen. Toutes ces installations n'ont pas été faites sans de nombreuses et longues délibérations, car l'admi-

nistration collective qu'un pareil régime suppose est timide et résiste à l'initiative des membres entreprenants. Par exemple, l'un des enfants désirait obtenir un diplôme d'ingénieur en France : il a dû demander l'avis du conseil de la famille-association, obtenir son autorisation pour étudier au Caire, puis au lycée Saint-Louis et à l'École des mines à Paris ; le même conseil vient de le rappeler par prudence, sans lui permettre de terminer son éducation. Depuis son retour, il aurait voulu établir une filature de coton, ou commencer des recherches minières : il ne le pourra pas, mais le voilà devenu adversaire résolu de l'indivision et la plupart des jeunes fils de famille instruits sont dans le même cas.

Si les grandes propriétés indigènes se partagent, les possesseurs de chacun de leurs morceaux ne se trouveront plus assez riches pour mener le train auquel ils sont accoutumés. Il leur faudra s'ingénier pour imiter les procédés européens d'exploitation, entreprendre des industries agricoles, trouver des commanditaires, enfin s'adapter au développement économique de l'Occident.

Le propriétaire égyptien hésite parfois à se

procurer des machines parce qu'il ne sait que l'arabe et qu'il manque de connaissances techniques. Cependant, un grand nombre se seraient décidés plus tôt si les maisons françaises qui ont été longtemps maîtresses du marché égyptien avaient eu des représentants plus actifs et plus audacieux. Mais elles ne provoquaient point les achats comme le font aujourd'hui les Anglais ou les Allemands, elles attendaient les commandes et ne les acceptaient pas toutes. Quand un indigène s'adressait à une maison de constructions mécaniques, les vendeurs demandaient à être payés comptant parce qu'ils se défiaient de la solvabilité du personnage et de la justice égyptienne : l'achat était impossible dans ces conditions. Si par extraordinaire le propriétaire les acceptait, il recevait un énorme paquet de prix-courants et de modèles devant lesquels il se trouvait embarrassé et n'osait prendre une décision. Certaines maisons étrangères vont plus vite en besogne, elles promettent toujours, quitte à ne pas tenir, ainsi qu'on va le voir. Rebuté par les procédés français, un pacha s'adresse à un représentant étranger et lui demande une pompe

à vapeur pour l'irrigation. On lui garantit par contrat que le foyer consommera tant de charbon par mètre cube d'eau fournie, et on lui promet de reprendre la machine sans frais si les conditions fixées ne sont pas remplies. La pompe une fois installée ne donne pas satisfaction et le pacha s'en plaint. De suite le représentant se déclare prêt à reprendre l'appareil sans le moindre délai : or, toute la récolte de cannes est sur pied et va être perdue si on arrête l'irrigation ; force est à l'Égyptien de céder, de garder sa pompe et de la payer ; c'est tout au plus si le représentant consent à une réduction de prix insignifiante. L'acheteur est trompé, mais, la machine une fois placée, il ne tarde pas à trouver qu'elle vaut mieux que les anciens procédés ; il s'aperçoit aussi qu'elle lui donne trop d'eau et il vend l'excédent aux propriétaires voisins, qui veulent cultiver la canne et qui ne sont pas assez riches pour faire les frais d'une pompe.

L'espoir de bénéfices analogues amène le riche propriétaire indigène à installer un moulin à farine, ou bien une machine à décortiquer le riz, à égrener le coton ou encore une fabrique de sucre

qui seront mues par la vapeur. Il y gagne d'abord de faire subir à ses produits une préparation qui en rendra la vente plus rémunératrice ; en outre, les propriétaires moins fortunés lui apporteront leurs produits, il les achètera bruts au prix qu'il voudra pour les revendre avec bénéfice, et il ne tardera pas à dominer le commerce des denrées agricoles dans sa région (1).

Cette situation avantageuse a d'abord été conquise par des Européens, mais le nombre de leurs concurrents indigènes s'accroît avec les mœurs nouvelles, l'instruction et par l'action même des étrangers qui donnnent l'exemple en se servant des machines ou qui vont partout solliciter les commandes. La preuve que l'Égyptien comprend le profit que donnent les méthodes industrielles et agricoles de l'Europe, c'est que toutes les Sociétés anonymes nouvellement créées en Égypte comptent parmi leurs actionnaires des capitalistes indigènes.

(1) Voir page 212.

LES FELLAH

Les fellah (1) ou paysans sont les 184.091 journaliers sans terres, les 761.337 petits propriétaires, et la plupart des 141.138 moyens propriétaires, ainsi que leurs familles, en tout les trois cinquièmes au moins des Égyptiens sédentaires.

La condition du fellah, qui n'avait pas changé depuis quatre mille ans, commence à s'améliorer. A l'extérieur, la transformation n'est guère apparente : le paysan se vêt toujours de coton bleu, se coiffe d'une calotte ronde de

(1) Le pluriel arabe est *fellahinn*, parfois employé par les écrivains européens.

feutre, sa femme s'enveloppe toujours de chiffons noirs et tous deux habitent dans des cubes de terre façonnés à la main.

Les premiers villages où nous ayons séjourné sont ceux qui environnent Ouasta, à quelques kilomètres du Caire ; on trouve là des cases abandonnées, d'autres en construction où les femmes et les enfants pétrissent le limon mélangé d'eau, l'étendent avec le plat de la main et font en quelques heures les quatre murs d'une maison. Il pleut rarement ; quand par extraordinaire l'averse arrive, les maisons fondent; la crue du Nil en dissout aussi quelques-unes, mais elles sont si vite reconstruites ! Nous entrons dans une demi-douzaine de celles qui sont habitées. Au-dessus de l'unique porte basse, une assiette ou un fragment de faïence à fleurs est encastré comme pourrait l'être chez nous un cadran d'horloge ; c'est une précaution contre le mauvais œil. Les cases les plus simples ont tout juste une chambre sombre entre les quatre murs, un four de terre dans un coin et, par-dessus, la place où l'on peut dormir quand il fait froid. Quelques nattes, deux ou trois petits pots, composent tout

le mobilier, personne n'entre dans cette niche que pour dormir ; à moins qu'il ne fasse froid, on vit, on cuit les aliments et on mange en plein air. Voici maintenant une demeure plus confortable, celle d'un petit *cheikh-el-beled* (maire), toujours un cube de pisé avec une seule porte et une faïence au-dessus. A l'intérieur, une cour minuscule avec des bancs de terre destinés à servir de siège ou de lit ; puis une chambre donnant sur la cour, la salle des hôtes, avec des lits de bois, des nattes, des coussins, un four. Sur deux côtés de la cour une étable pour le cheval et les moutons, une autre pour les bœufs et buffles. En haut, les chambres d'habitation ; on ne peut voir celles où se sont réfugiées les femmes. Nous en visitons une autre, évidemment destinée aux visiteurs ; on l'a meublée à l'européenne en mettant à contribution le *bakkal*. Sur les murs de terre brune, des chromolithographies, des calendriers, des glaces ; il n'est pas de pauvre case où l'on ne voie au moins un fragment de miroir. Au milieu, trois chaises en paille et un lit revêtu d'une moustiquaire ; remplaçons la moustiquaire par des rideaux, passons les murs au lait de chaux et

nous aurons la chambre à coucher d'un village dans nos campagnes. Il est vrai que les fellah n'usent guère de ce luxe. En sortant nous découvrons l'échelle par où ils grimpent sur le toit pour dormir. Dans quelques semaines, quand il fera plus froid, les habitants coucheront dans la salle du bas, enveloppés d'une couverture.

Les cases des nombreux villages égyptiens sont à peu près toutes du même type : en remontant la vallée jusqu'à la région des grands monuments, on en trouve qui se sont installés contre les larges murailles ou entre les massives colonnes des Pharaons. Le service archéologique les exproprie les unes après les autres. On sait, en effet, que Karnak et Louqsor étaient construits dans les ruines des deux plus beaux temples qui restent ; à Louqsor, tout est à peu près déblayé, il ne reste plus qu'un *cheikh*, c'est-à-dire le tombeau d'un docteur et saint musulman, juché sur les déblais qui cachent un angle du temple ; on n'ose pas le déplacer, car les musulmans croient qu'en y touchant on attirerait le malheur sur le pays. Sur la rive opposée, plusieurs villages coptes ont été expropriés et rasés ; il reste encore,

çà et là, des croix, des têtes de Vierge, une ou deux inscriptions.

Dans cette région, où la vie moderne s'installe dans les cadres anciens, les habitations les plus curieuses sont celles qui se nichent dans les hypogées ; les ouvertures des anciens tombeaux s'alignent sur les parois d'un vallon désert, un peu au-dessus des cultures ; à leur entrée se trouve la place publique du village. Chaque famille a pris un hypogée, l'a clos par une muraille de pierre ou de pisé et loge avec ses enfants et ses animaux dans les chambres sépulcrales qui se succèdent en pentes douces, à l'intérieur de la montagne. Pendant toute la journée, ceux qui ne sont pas au travail vivent au dehors sur le rocher et sur le sable ; quand il fait chaud, ils couchent en plein air sur des espèces de grandes coupes en terre semblables à d'immenses verres à pied où ils sont à l'abri des scorpions et des serpents. Ces pittoresques installations disparaissent de plus en plus, pourchassées par le service archéologique ; leurs habitants s'en vont après une expropriation en bonne et due forme, car le régime de l'arbitraire est définitivement passé.

Les Égyptiens sont devenus des propriétaires petits et grands (1) : le nombre des petits est considérable et il s'agrandit tous les jours par suite des partages opérés en vertu des lois modernes sur les successions. La plupart des fellah n'ont pas assez de terre pour nourrir leur famille pendant douze mois. Quand ils ont consommé leurs grains et leurs légumes, ils sont obligés, pour vivre, de se louer comme journaliers ou domestiques. Souvent aussi le travailleur agricole n'a pas de propriété ou il a n'en a plus, dépossédé soit par un créancier soit par le fisc. Toutefois, le bénéfice des réformes s'étend même aux plus pauvres ; le fellah n'est plus pressuré comme il l'a été depuis les Pharaons jusque sous Ismaïl ; il y a vingt-cinq ans à peine, on exigeait de lui une contribution en argent ou en nature toutes les fois que le souverain le désirait (2), et c'était pour payer les magnificences d'Ismaïl, la répétition des scènes décrites il y a 3.000 ans par un scribe de Ramsès :

« Ne t'es-tu pas représenté l'existence du

(1) Voir pages 253-260.
(2) Voir pages 112-115.

paysan qui cultive la terre? Le percepteur est sur le quai, occupé à percevoir la redevance des moissons. Il a avec lui des agents armés de bâtons, des nègres munis de lattes de palmiers. Tous crient : « Allons, des grains ! » Si le paysan n'en a pas, ils le couchent par terre, de tout son long, il est attaché, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. »

Aujourd'hui, on ne réclame plus d'impôts qu'aux époques fixées et on n'exige du fellah que le taux officiel de la taxe. Si le paysan ne paie pas, au lieu d'employer les coups, on l'exproprie à la mode européenne.

L'ancienne corvée, c'est-à-dire le droit de faire travailler le fellah sans salaire, a été supprimée après avoir duré jusque sous Ismaïl : autrefois, on faisait la presse des paysans pour n'importe quel travail, à n'importe quel moment, et on leur donnait, pour toute rétribution, quelques légumes, des oignons, par exemple, comme aux temps bibliques. A l'époque où Maxime du Camp voyageait en Égypte, un guide indigène lui expliquait le travail colossal dont témoignent les monuments des Pharaons en lui montrant les branches des

palmiers. « Voyez, lui disait-on, avec beaucoup de nervures cassées sur un grand nombre d'épaules, les anciens rois ont fait placer bien des pierres l'une sur l'autre. » On ajoutait que les procédés employés pour faire travailler les Égyptiens n'avaient guère changé. Cette remarque a perdu beaucoup de sa vérité. Les coups de bâton ne s'appliquent plus que par abus. On ne peut réquisitionner les fellah que pour les travaux d'irrigation, aux moments critiques, et, dans ces cas, on leur donne un salaire à la journée ou à la tâche.

Depuis qu'ils ne sont plus traités comme des serfs, les fellah commencent à prendre un peu de dignité. L'indice de ce relèvement se trouve jusque dans certaines doléances naïves des entrepreneurs européens. L'un d'eux disait : « Depuis l'intervention des Anglais, les indigènes sont devenus bien insolents. Par exemple, ils ne descendent plus de leur baudet sur le passage d'une personne vêtue à l'européenne ». C'était bien différent autrefois. Un orientaliste qui vivait au Caire sous Ismaïl-Pacha nous a raconté qu'un jour où il suivait une ruelle étroite, vêtu à l'arabe

et monté sur un âne, il avait reçu, pour ne s'être pas rangé, un formidable coup de bâton d'un Italien qui venait en sens inverse. Quand l'agresseur comprit à qui il avait affaire, il s'excusa simplement en disant : « Mille pardons, je pensais que vous étiez un Turc. » Les Européens doivent-ils regretter la mauvaise habitude de frapper un Égyptien sous prétexte qu'il est turc ?

Pourtant des entrepreneurs ou des contremaîtres européens déplorent l'abandon des anciennes méthodes. Ils assurent que le fellah doit être mené comme un enfant. D'après eux, les ingénieurs ou les mécaniciens nouvellement arrivés d'Europe et habitués à traiter leurs ouvriers en hommes, ne savent rien tirer des indigènes ; pour faire marcher ces derniers, dit-on, il faut tantôt un compliment, tantôt une paire de soufflets. On ne doit attendre d'eux ni régularité, ni conscience ; si on les emploie à la journée, ils font semblant de se donner beaucoup de peine, mais n'avancent pas : si on les met à la tâche, ils s'efforcent de bâcler toute leur besogne d'un coup. On doit les surveiller constamment. Tel est le revers de la réforme.

Quoique l'Égypte soit surpeuplée, on n'y trouve pas autant de main-d'œuvre qu'on en voudrait. Pour attirer les journaliers, beaucoup de propriétaires les rémunèrent partie en argent, partie par la location, à prix réduit, d'un lopin de terre qu'ils cultivent pour nourrir leur famille. Ce procédé a deux avantages : il fournit le travail à bon marché, pour 0 fr. 50 ou 0 fr. 60 par jour, et il fixe dans le voisinage d'une propriété un nombre d'ouvriers à peu près suffisant pour la mettre en valeur. Encore n'est-ce pas assez que les travailleurs soient à portée de l'ouvrage, il faut que le besoin les contraigne à louer leurs services. Dans les exploitations agricoles ou sur les chantiers, on entend des dialogues de ce genre : « Pourquoi Achmet ne travaille-t-il pas, ce matin ? — Parce qu'il vient de récolter deux hectolitres de doura. » Voilà donc Achmet à ne rien faire de quelques jours tant que durent les grains ; le doura mangé, il revient à l'ouvrage.

Est-ce parce qu'il est amoureux de sa liberté que le fellah n'aime pas le travail ? Oui, mais c'est aussi pour une autre raison. Sous ce climat sans hiver, sur cette terre aux récoltes abondantes et

multiples, après des siècles de frugalité et de pauvreté imposés par les exactions, le fellah n'a presque pas de besoins. Jadis il travaillait par force, beaucoup et mal. Libre, aujourd'hui, il travaille toujours mal, mais le moins possible : pour qu'il devienne un véritable ouvrier, il faut que les importations européennes et l'exemple des riches le tentent et lui donnent des goûts de dépense. Avant ce moment, l'exploitation agricole marchera tant bien que mal, par la force des traditions, mais l'industrie fera peu de progrès.

ARTISANS ET OUVRIERS

Il y a en Égypte deux industries la nouvelle avec les usines à vapeur et quelques travaux à la main comme la fabrication des cigarettes ; l'ancienne, celle des artisans qui cisèlent le cuivre, fabriquent les poteries, tissent la laine et la soie, brodent les voiles et les ceintures, teignent à l'indigo les pièces de coton, tournent ou modèlent les gargoulettes. Les artisans forment de beaucoup la catégorie la plus nombreuse, mais il est absolument impossible de déterminer exactement leur proportion sur les 232.322 hommes et les 21.496 femmes que le dernier recensement classe sous cette rubrique beaucoup trop large « industrie et commerce ».

On voit les artisans à l'œuvre dans les bazars des villes où ils travaillent sous les yeux des passants, accroupis à deux ou trois dans une cellule grande comme une niche de chien. Sans autre capital que leurs outils et leur talent, ils opèrent pour le compte d'un client ou, plus souvent, d'un marchand qui fait les commandes, fixe les prix et fournit la matière brute; tel est le mécanisme de la production dans tout l'Orient, tel il était dans notre moyen âge.

L'organisation des artisans est elle-même restée médiévale, du moins à l'extérieur ; les métiers s'exercent, en effet, dans les mêmes formes qu'au temps des califes, et leurs ouvriers sont groupés en corporations qui se distinguent l'une de l'autre par la manière d'agrafer les vêtements ou d'enrouler le turban autour de la tête. Depuis un temps immémorial, les artisans de chaque spécialité forment une confrérie sous l'autorité d'un *cheikh*. *Cheikh* est un mot arabe très général que l'on a déjà vu employer pour un notable, un maire de village, un docteur de l'islam ; il désigne toutes les autorités de la période arabe ou des périodes antérieures qui ont survécu au-

dessous ou à côté des *effendis*, fonctionnaires turcs, il s'emploie aussi souvent et dans autant d'acceptions différentes que le mot français *maître*, usité dans nos anciennes communautés d'arts et de métiers. Le *cheikh* place les ouvriers de sa profession, répond de leur moralité et de leur capacité devant ceux qui les emploient, débat directement avec ces derniers les conditions du travail : il est souvent utilisé comme chef d'atelier ou de chantier ; c'est au point que les Européens eux-mêmes, pour demander un contremaître, disent parfois : « Il me faudrait un *cheikh*. » Toutes les professions, même celles qui semblent le moins propres à une organisation collective, sont ainsi groupées en un ou plusieurs faisceaux sous un ou plusieurs *cheikh*. Les âniers, par exemple, même dans les centres où ils ont été recrutés par une agence de voyages, même lorsqu'ils ont été munis d'un brassard qui porte l'inscription *Donkey-Boy*, restent fidèles aux vieilles formes : chacun de leurs groupes a un *cheikh*, qui traite avec les touristes, fixe les prix et règle les difficultés dans les cas embarrassants. On rencontre la même organisation chez les

Bédouins qui font monter les touristes aux Pyramides; ils ont eux aussi un *cheikh* auquel les compagnies de voyage se sont adressées pour obtenir un tarif.

Par les caractères qu'on vient d'exposer, cette organisation rappelle assez nos modernes syndicats ouvriers : le *cheikh* ressemblerait au secrétaire avec la différence qu'il ne tient ni comptabilité ni registres et que, souvent, il ne sait pas écrire. Plus exactement, la corporation égyptienne serait un compagnonnage, une société d'ouvriers, tandis que nos anciennes corporations étaient des sociétés mixtes de patrons et d'ouvriers sous la direction des premiers. Comme nos corporations et nos compagnonnages d'autrefois, chaque groupe d'artisans égyptiens a son patron et son jour de fête religieuse : c'est ainsi que nos orfèvres font encore la saint Eloi, nos jardiniers la saint Fiacre et nos musiciens la sainte Cécile.

On trouvera les détails les plus intéressants sur ces corps de métiers dans la *Description de l'Égypte*, publiée par les savants qui accompagnaient l'expédition de Bonaparte. A leur époque,

les corporations avaient une personnalité civile : le *cheikh* de chacune d'entre elles était un personnage officiellement reconnu comme le sont encore aujourd'hui les *cheikh* ou maires des quartiers du Caire. Quand on faisait promulguer un nouveau règlement de police, le gouverneur du Caire et ceux des autres villes réunissaient les *cheikh* des métiers, leur donnaient lecture du règlement et tous répondaient de l'observation des ordonnances chacun pour sa profession. Aujourd'hui, l'importance des corporations et l'autorité de leurs *cheikh* sont fort amoindries. Ce n'est pas qu'on les ait abolies au nom du laissez-faire, comme chez nous pendant la Révolution, et pourtant les principes de 1789 sont la cause indirecte de leur ruine ; elles ont été atteintes, en effet, par un ricochet de cette même conception de la liberté du travail qui a tué nos corporations. Voici comment :

Sous le règne d'Ismaïl, les juridictions consulaires ont été remplacées dans les procès entre indigènes et étrangers par les tribunaux mixtes (1). Les membres européens de ces cours adaptèrent

(1) Page 85.

à l'Égypte le code Napoléon. Or, notre droit français, avant la loi de 1864 sur les grèves et surtout celle de 1884 sur les syndicats, interdisait toute coalition ou association d'ouvriers pour régler les conditions du travail. Les corporations avaient été supprimées définitivement par la Constituante, et la fameuse loi de 1791 avait interdit aux ouvriers toute espèce d'entente et d'union. Le code Napoléon reconnaissait donc le contrat individuel entre l'ouvrier et le patron, mais non le contrat collectif conclu au nom d'un groupe par son représentant le *cheikh*. Les magistrats appliquèrent les principes du code et n'appelèrent jamais le *cheikh* à témoigner dans les procès ; par suite, l'ouvrier commença à tenir moins à la corporation qui n'avait pour lui aucune utilité matérielle, et les corps de métiers se réduisirent peu à peu au rôle de confréries religieuses et de sociétés de secours mutuels. Les *cheikh* ont ainsi perdu leur autorité officielle, et ceux qui subsistent se maintiennent seulement comme contremaîtres et placeurs, mais ils n'ont pas le monopole de ces professions. En effet, les entrepreneurs européens ne choisissent presque jamais

leurs surveillants parmi les *cheikh* de leurs ouvriers. Les résidents occidentaux se défient des *cheikh* des domestiques, des portiers, des cochers, des cuisiniers : ils choisissent leurs serviteurs par l'intermédiaire de leurs amis ou de placeurs européens. Pour toutes ces raisons, les corps de métiers, bien qu'ils ressemblent encore superficiellement à ce qu'ils étaient un siècle auparavant, perdent peu à peu leur solidité et leur vie.

Il est possible, d'ailleurs, que le nombre des artisans diminue par l'effet de la concurrence des usines occidentales et que les produits communs, tissus, fers, objets usuels, soient importés d'Europe en quantités croissantes. Déjà les outils et les ustensiles qu'emploient les plus humbles boutiques du Caire viennent en partie d'Europe. Le marchand de coco lui-même se sert de verres autrichiens. On vend partout des bougies étrangères, des allumettes de toutes provenances, qui s'appellent *Hölzchen*, *Cerini*, parfois même portent des marques japonaises.

Les Européens se mettent, on l'a vu déjà, à installer des fabriques en Égypte pour l'épluchage

du coton et la fabrication du sucre. L'Égypte, pays agricole, n'a guère d'autre industrie que les deux précédentes. Encore la première n'est-elle que la moitié d'une industrie, puisque le coton, une fois égrené et pressé, est toujours transporté en Angleterre pour être filé ou tissé. Les sucreries de cannes, comme celles de betteraves en France, ne fonctionnent que pendant une campagne de quelques semaines après la récolte. Les raffineries marchent pendant toute l'année, mais l'Égypte n'en a qu'une seule importante. C'est à l'égrenage du coton qu'il faut s'adresser pour voir les premiers spécimens du travail industriel en Égypte.

Les usines sont installées à la campagne et la main-d'œuvre est fournie par les paysans fellah : l'artisan fera tout plutôt que de déchoir au rang des ouvriers d'usine : cette dernière classe, nouvelle en Égypte, se recrute dans la partie misérable de la population rurale (1). Ces ouvriers

(1) Comparez Von SCHULZE GAEVERNITZ pour la Russie, André SIEGFRIED pour le Japon, dans le *Bulletin du Musée social* d'avril 1897 et de mars 1901 ; Pierre LEROY-BEAULIEU, *La Rénovation de l'Asie*, 1900 ; notre ouvrage *L'Inde d'aujour-*

n'ont aucune habitude de l'association et ne savent pas former de coalition temporaire. On a vu peu de grèves importantes sur les bords du Nil, depuis celle que firent les Hébreux lorsqu'on voulut les contraindre à façonner les briques sans paille. Jusqu'ici, les fellah n'ont même pas eu l'idée qu'on put changer leur condition et personne n'y a pensé à leur place. Aussi le contrat de travail est-il abandonné à la discrétion de l'entrepreneur comme en Europe avant les grandes enquêtes parlementaires et la législation industrielle qu'inaugura le vingtième siècle. Les femmes sont employées à des travaux pénibles, par exemple à porter le mortier et les pierres dans les constructions. L'Égypte n'a pas de dispositions en faveur des enfants employés dans les usines : il est juste de rappeler ici que les fabriques sont nouvelles et n'emploient qu'une bien faible partie de la population. En 1900, les ouvriers de l'industrie sucrière sont, d'après des renseignements privés, au nombre de 2.300 en temps ordinaire, de 4.000 au fort

d'hui, 1903 ; *Bulletin of the Department of Labor*, Washington, janvier 1901 (pour le Mexique).

de la campagne ; pour les autres nous n'avons pas de chiffre, mais leur nombre ne semble guère dépasser 10 à 12.000.

Les ouvriers travaillent du lever au coucher du soleil, sans repos hebdomadaire, sans arrêt dans la journée ; ils se relaient quand ils ont faim, pour trouver le temps de boire une gorgée d'eau du Nil à leur gargoulette, ou d'avaler les légumes, la bouillie, les galettes et la sauce piquante qu'ils ont apportés le matin de chez eux.

La rémunération de l'ouvrier sans spécialité va de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 par jour, mais comme dans tous les pays de salaires inférieurs, le propriétaire en a pour son argent. Si l'ouvrier se contente d'un tel prix, c'est qu'il n'a pas de besoins ; pourquoi travaillerait-il, quand il a satisfait sa nature peu exigeante ? On constate donc dans les usines comme dans les exploitations agricoles, beaucoup d'irrégularité, des absences fréquentes, des retards.

L'indigène n'a pas la notion du temps ; il ne possède pas d'horloge, il mange quand il a faim, se couche avec le soleil, et, lorsqu'il doit voyager, il se rend à la gare et attend le train,

roulé dans sa couverture; pour lui, le temps ne se divise qu'en deux parties — le jour, la nuit — et il n'a aucun prix. Le touriste européen en fait souvent l'expérience aux dépens de sa patience. Une voiture découverte des tramways du Caire s'arrête indéfiniment sous une pluie d'orage parce que le conducteur a rencontré un ami qui lui raconte une longue histoire. Une anecdote traditionnelle et très vraisemblable est celle du *gaffir*, dépêché pour prévenir l'ingénieur que le Nil a rompu sa digue; il part au trot, suivant l'ordre reçu, mais il s'arrête deux heures en route pour aider un ami à tourner sa roue à auges. « Quoi, répond-il aux reproches, ce n'est pas si pressé, l'Égypte n'est pas encore sous l'eau ! »

Cette indifférence au cours du temps subsiste même chez les Égyptiens instruits; un bey, colonel de l'armée, élevé à Paris et à Londres, nous parle avec compétence d'un embranchement projeté de la Haute-Égypte sur la mer Rouge : « On assure, ajoute-il, qu'on gagnerait par là vingt-quatre heures sur le voyage des Indes; vingt-quatre heures, qu'est-ce pour nous? Mais

pour l'économie d'une heure, vous sautez, vous dansez, vous êtes fous de joie ! »

Ignorant la valeur du temps, l'ouvrier égyptien est lent et irrégulier : d'autre part l'intensité de son travail est infiniment plus faible que celle de l'Européen ; ce fait n'est pas étonnant avec des journées si longues et une rémunération qui ne permet pas une alimentation suffisante.

Les longues journées et les bas salaires semblent de grands avantages à l'observateur superficiel, mais ils sont en réalité un obstacle au progrès de l'industrie. Comptant sur eux pour son bénéfice, le patron ne se préoccupe nullement de perfectionner le matériel et la production ; les vieilles machines, les chaudières usées lui paraissent suffisantes. Si la marche de l'usine est souvent arrêtée par des réparations, tant pis ! On regagnera le temps perdu, on l'espère du moins. Si les appareils employés sont archaïques et produisent moins qu'en Europe, c'est bien ! On compensera la différence en prenant plus d'hommes et en les gardant plus longtemps.

Enfin, au prix qu'on donne, on n'attire pas les gens actifs et intelligents, qui vont aux emplois

mieux rémunérés; on n'a donc guère que des novices, maniables, très dociles, mais auxquels on ne peut confier rien de délicat. Même pour l'outillage le plus simple il faut, en Égypte, beaucoup de surveillance, car l'ouvrier devant une machine se conduit parfois comme les recrues de Nubie à qui Mohammed-Ali avait fait distribuer des fusils pour la première fois. Lorsqu'on les passa en revue, on s'aperçut que les soldats, tout en conservant soigneusement le canon, la baguette, les batteries, avaient fait du feu avec le reste.

Ici, comme dans tout l'Orient, l'avantage des bas salaires et des longues journées est compensé par la mauvaise qualité de la main-d'œuvre et du matériel. Il est difficile que l'agriculture et l'industrie fassent à celles d'Europe une concurrence dangereuse tant qu'elles subiront ces inconvénients, et il semble impossible qu'elles s'en dégagent tant que le travail manuel restera si mal rémunéré. A l'Égypte s'applique une fois de plus la formule, fameuse dans les pays de salaires élevés : « *Bad Pay, Bad Work!* » A mauvaise paye, mauvais ouvrage !

CONCLUSION

Le sens de l'évolution.

La transformation de l'ancienne société sous l'influence européenne se fait en Égypte de la manière la plus évidente, et on retrouverait dans tout l'Orient contemporain, à des degrés différents, la même évolution. Le changement ou plutôt les changements dus à la pénétration des habitudes occidentales apparaissent surtout dans le domaine économique et dans la politique.

I

En agriculture et en industrie, l'Égypte, jusque vers la fin du dix-neuvième siècle, demeurait à la période que l'Occident a connue dans l'antiquité et au moyen âge, celle de la famille vivant sur sa propriété et des artisans travaillant pour le marché local. Les Européens ont introduit les cultures nouvelles dont les produits sont destinés

à l'exportation, ils ont perfectionné l'irrigation, importé les pompes à vapeur, commencé à transformer les produits du sol à l'aide de machines, toutes œuvres pour lesquelles il faut de gros capitaux et une science technique qu'on ne trouvait pas dans l'ancienne Égypte. Grâce à leur richesse et à leur éducation, les Européens ont pu jouer un rôle directeur dans la transformation économique de l'Égypte, mais le premier rang leur est disputé aujourd'hui par une partie toujours croissante des riches propriétaires indigènes qui s'essaient avec succès aux entreprises commerciales et industrielles.

L'évolution économique se continue et tout fait prévoir qu'elle amènera de grands changements dans la société égyptienne. Pour le moment elle n'est qu'à ses débuts ; le nombre des industriels modernes et des ouvriers d'usine est encore très petit et si l'on note qu'aux Indes, pays houiller, l'établissement de la grande industrie se fait beaucoup plus lentement qu'en Europe, on peut estimer que l'Égypte, pays sans combustible, mettra encore bien des années à devenir une région de production moderne.

Que l'évolution industrielle soit relativement lente dans l'Orient (Japon excepté), c'est un fait qui ne manque pas d'étonner beaucoup d'économistes européens. On s'imagine souvent en effet que dans la concurrence internationale le prix de revient d'une marchandise est déterminé surtout par le taux des salaires, et qu'un pays de main-d'œuvre à bon marché deviendra nécessairement un concurrent redoutable. Raisonner ainsi, c'est oublier le cas des États-Unis où l'on trouve à la fois les salaires les plus élevés et les prix de vente les plus bas pour la houille, les fers, les aciers et d'autres produits, parce que la qualité du travail, sa rapidité, l'emploi de machines perfectionnées pour l'extraction, la manipulation, les transports, la fabrication, permettent de faire plus et plus vite que dans les autres pays.

L'Égypte et l'Orient en général se trouvent dans les conditions exactement opposées à celles des États-Unis ; l'infériorité de la main-d'œuvre et des machines est frappante, nous l'avons montré par divers exemples dans le précédent chapitre. Elle forme le pendant inséparable de l'infériorité des salaires. Pour éclairer ce point,

citons le cas du Mexique, pays où le développement de la grande industrie se fait à peu près dans les mêmes conditions et se heurte aux mêmes obstacles qu'en Égypte. Là, des ingénieurs nous déclaraient qu'ils ne pouvaient obtenir une marche satisfaisante des machines avec les manœuvres indiens misérablement payés et qu'ils ne seraient pas trop fâchés d'une hausse des salaires qui eût attiré contre-maîtres et ouvriers qualifiés d'Italie ou d'Espagne, sinon des États-Unis.

II

L'évolution politique se traduit par la formation de ce qu'on pourra plus tard nommer une opposition; il s'agit ici d'un groupe d'indigènes instruits qui cherchent à créer une opinion publique par la parole et par la presse. Ce sont des aspirants à la politique, distincts des *cheik*, *cadi*, *ouléma*, élevés aux écoles des mosquées et conservateurs de la foi islamique.

Les docteurs de la loi détestent les Européens comme infidèles, et leurs sentiments sont plus ou moins partagés par toute la population musulmane, qui est douce, résignée, exempte de fana-

tisme violent, mais qui, malgré tout, n'aime pas les chrétiens. L'antipathie à l'égard des Occidentaux est toute religieuse : les Égyptiens, on l'a vu, n'éprouvent rien qui ressemble à un sentiment national ; ils ont perdu le souvenir de leurs ancêtres et font commencer leur histoire à celle des Arabes qui les ont convertis ; ils honorent comme leur souverain le Commandeur des croyants qui règne à Constantinople, et ceux d'entre eux qui se forment des idées générales sont des panislamistes plutôt que des nationalistes.

Les opposants à l'européenne ne combattent point la vieille tradition religieuse ; tous musulmans, — car les coptes et les autres chrétiens indigènes se serrent autour des maîtres étrangers qui les protègent —, ils partagent la foi inébranlable de leurs coreligionnaires dans l'avenir de l'islam, mais ils n'attaquent pas ouvertement les Européens comme infidèles, ils critiquent leur administration, et ils cherchent à inaugurer dans un pays jusqu'ici despotique les habitudes de discussion empruntées à notre libéralisme.

Ces politiques modernes se recrutent parmi les lettrés qui ont pris une teinte d'éducation oc-

cidentale dans les écoles ou collèges dirigés par des Européens ou placés sous l'influence européenne. Ils sont en général d'origine pauvre, pour deux raisons : l'une est que l'Égypte, comme tous les pays turcs, est démocratique sous son régime absolu et que l'humilité de la naissance n'empêche pas l'avancement des fonctionnaires. L'autre raison, plus générale et commune à tout l'Orient, est que les jeunes gens recherchent d'autant plus l'instruction qu'ils sont moins riches, car ils étudient pour conquérir un emploi.

L'ancienne Égypte considérait déjà l'administration comme le meilleur moyen de parvenir. Dans un document pharaonique, un scribe explique à son fils que « l'étude des lettres est plus profitable que toutes les autres. En te conduisant à l'école, poursuit-il, j'agis par amour pour toi, car les travaux qu'on y fait sont durables comme les montagnes. » Et *l'écrivain*, pour parler comme les Franco-Égyptiens, passant en revue le métier des armes et toutes les autres professions, conclut que le fonctionnaire est le plus heureux des hommes.

Le même état d'esprit règne encore en Égypte.

Entrez dans une école, demandez d'où viennent les élèves, pour la majorité on répondra : « de familles pauvres » ; ce qu'ils veulent faire, pour tous ou presque tous, on répondra : « Entrer au service du gouvernement ».

Beaucoup trouvent une petite place dans les bureaux et font doucement leur chemin en se gardant d'écrire une ligne ou de dire un mot qui puisse choquer les maîtres du moment, mais ils ressentent une profonde indignation de voir les meilleurs postes et la réalité du pouvoir donnés aux étrangers infidèles. Ceux des lettrés qui n'entrent point dans les fonctions publiques se font avocats, médecins, employés de bureau chez les particuliers et grossissent les rangs du prolétariat intellectuel si nombreux dans les pays où les gens instruits ne veulent pas travailler de leurs mains et ne peuvent, faute de capitaux, chercher la fortune dans les entreprises commerciales et industrielles.

La situation est la même dans la Russie contemporaine ; l'Europe occidentale a connu le même cas au temps de Villon ou de Luther.

N'oublions pas ces analogies et ne prononçons

pas trop vite à l'égard des intellectuels égyptiens le mot dédaigneux de *déclassés*. On peut leur reprocher de ne pas aimer la science d'un amour désintéressé, on peut regretter qu'ils se tournent trop exclusivement vers la littérature, qu'ils négligent les applications pratiques des sciences — encore ce blâme atteindrait-il surtout les méthodes de ceux qui donnent en Égypte l'instruction supérieure. — Dans tous les cas, on doit reconnaître que les professions intellectuelles sont nécessaire dans un État moderne. Si la liberté de la presse existait, les lettrés égyptiens se feraient journalistes ; si la liberté politique était établie, ils se présenteraient à la députation. Mais le gouvernement anglais ne croit pas l'heure venue d'émanciper l'Égypte.

Il veut faire le bien sans consulter les Égyptiens qu'il ne juge pas mûrs pour la liberté ; il l'imposera, au besoin, malgré eux. Les suspects ou les agitateurs sont poursuivis et emprisonnés, les moindres mouvements portés à la connaissance des autorités supérieures par les soins d'une police vigilante, les fonctionnaires égyptiens trop peu souples, révoqués, les journaux

indigènes, qui du reste n'ont guère de lecteurs, à cause de l'indifférence ou de l'ignorance générales doivent devenir dociles ou disparaître. Aussi n'existe-t-il pas d'opposition à proprement parler, mais seulement des velléités de critique chez un nombre assez faible de personnes instruites à l'européenne.

Tandis que les plus indépendants des lettrés égyptiens réclament à leurs maîtres européens les droits que ceux-ci reconnaissent dans leur propre pays à leurs concitoyens, le gouvernement britannique refuse par système de considérer les libertés politiques comme articles d'exportation. En Égypte, ainsi que dans tous les pays de domination, sa méthode est le *despotisme éclairé*, et il la pratique avec plus de vigueur, de décision et de succès qu'aucun autre gouvernement.

Le nouveau régime se justifie par le fait qu'il donne la paix, l'ordre, la prospérité ; ce n'est pas lui qui les a créés, mais, comme nous l'avons montré, il a multiplié et développé au plus haut degré les germes de progrès administratif, social, économique, introduits dans la période d'in-

fluences internationales par les Occidentaux et surtout par les Français.

La transformation ne s'arrêtera pas à ce point. Malgré les intentions mêmes des fonctionnaires anglais, l'esprit critique et les idées occidentales d'émancipation pénètrent dans le pays en même temps que la civilisation matérielle. L'administration a beau refuser aux sujets orientaux la liberté de la parole, de la presse, une part au gouvernement, le contrôle du budget; l'opposition indigène peut tenter d'en appeler en Europe à l'opinion publique de la nation suzeraine. L'opinion anglaise incline aujourd'hui vers la manière forte, mais jadis elle a pris plusieurs fois parti pour les indigènes, elle peut revenir au libéralisme en leur faveur si l'opposition s'affermit, accroît ses forces et sait se faire entendre. Ce n'est là qu'une espérance, mais sous l'ancienne domination elle n'était pas même possible.

Qu'on se place au point de vue purement pratique d'un gouvernement honnête et fort ou qu'on ait le désir de voir les principes libéraux se répandre peu à peu hors de l'Occident, on doit

dans tous les cas, préférer la suzeraineté européenne au despotisme oriental. Il n'y a pas de recours contre le second, tandis que les maux introduits par la domination occidentale portent en eux-mêmes leur propre remède. Quelle que soit la puissance prépondérante en Égypte, son règne vaudra mieux pour la civilisation que l'anarchie des mamelouks.

L'idéal pour les pays d'Orient serait de s'*européaniser* sans perdre leur autonomie et en conservant le plus possible de leur originalité, comme l'a fait le Japon. C'est sans doute ce qui serait arrivé à l'Égypte si Mohammed-Ali et Saïd avaient eu des successeurs capables d'achever leur ouvrage et si le pays avait continué d'évoluer sous une administration égyptienne docile à l'influence de toutes les nations civilisées sans subir la domination d'une seule, — régime qui subsiste encore en droit, sinon en fait.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abbas Hilmi : 69, 84.
Albanais : 102-104.
Alcool : 126, 243.
Alexandrie : 25, 31, 226, 248.
Allemagne, allemands : 96, 99-101, 132, 216, 243, 250.
Allumettes : 248, 292.
Animaux domestiques : 210, 211, 266, 268.
Anglais, Angleterre : 1° Caractère : 4-16, 34, 131-145, 165, 216 ; 2° Commerce, industrie : 124-125, 214, 216, 218, 220, 226-234, 242, 244, 251 ; 3° Influence politique : 4-16, 92, 193 ; — sur l'administration égyptienne : 92, 105-123, 163, 179, 188, 201, 306-309 ; — sur l'administratration internationale : 92-193, 237 ; 4° Nombre : 97 ; 5° Situation officielle en Égypte : 107.
Armée : 110, 180.
Arbres : 208-210, 255.
Artisans, art industriel : 33, 247, 286-292.
Assiout : 31, 157.
Assouàn : 25, 41, 167, 174, 183, 202-205 (barrage).
Autriche, autrichiens : 99.

B

Bakkal : 103.
Baliana : 270.
Banques : 216-217, 249.
Bazars : 33, 287.
Bédouins : 44-45, 268, 289.
Belgique : 250.
Betteraves : 240, 244.
Bibliographie : 10, 19-20, 131 ; Art : 33 ; Développement économique : 32, 194, 206, 223, 224 ; — social : 253, 293 ; — Instruction publique : 146, 164.
Bicharis : 45, 187.
Bois (Importation de) : 210, 250.
Bonaparte : 21, 174, 196, 289.
Bougies : 126, 292.
Bourse (Opérations de) : 213.
Bouteilles : 249.
Brasseries : 245, 248.
Budget : 117-120.

C

Cadastre : 113, 254-256.

Cadi : voir *Tribunaux musulmans*.
Caire (Le) : 25, 32-37.
Cantar : 227.
Céréales : 208, 211-214.
Chadouf : 30, 198. Voir *Irrigation*.
Chanteurs, musiciens : 65-66, 67, 186, 264.
Chemins de fer : 90, 117, 217-220, 296.
Cheikh : 56, 264, 278, 287 : — *el-beled* : 47, 113, 257, 263, 277.
Cheikh-Faddl : 239.
Cigarettes, tabac : 117, 245-246.
Climat : 23-26, 96, 240.
Combustible, houille : 215, 237, 251, 300.
Commerce : 35, 98-100, 124-130, 227-230, 232, 234-251.
Coptes : 44, 47-53, 152-154, 265.
Corvée : 116, 281.
Costumes : 52, 75-78, 168, 167, 275.
Coton, industrie cotonnière : 199, 207, 214, 223-234.
Crue du Nil : 26-27, 28, 194-199, 263.
Culture : 206-214, 265-271.

D

Dahabieh : 89, 179, 268. Voir *Navigation*.
Daïra Sanieh : 91, 121-122, 236.
Damiette : 32.
Delta du Nil : 28, 29-32, 207-209, 224-226.
Derviches : 59.
Dette : 85, 87-94, 118-123; Caisse de la ; — 91.
Diouan ou *Diwan* : 178.
Domaine public : 91, 204, 224, 259.
Douanes, tarifs : 110, 117, 245.

E

Effendi : 155, 167, 172, 288.
Égypte, ancienne : 27, 32, 38, 40, 53, 64, 184, 195, 200, 280, 304 : (Basse) : voir *Delta* ; (Haute) ou vallée du Nil : 37-42, 207-209 ; (Moyenne) ou partie inférieure de la Haute-Égypte, entre Assiout et le Caire : 207-209, 224-226.
Égyptien (Traits du caractère) : 34, 64-81, 136-149, 165-167, 284, 295-298.
Engrais, fumier : 39, 214-216.
Etats-Unis (Rapports avec les) : 219, 226, 243-244.
Européens, en général : 97, 253, 299, 307-309.

F

Fayoum, Medinet el — : 31, 39.
Famille égyptienne : 70-77, 179-180, 269.
Fellah : 45, 275-285, 293-298.
Femmes (Condition des) : 61, 64, 72-77, 81, 264.
Feddan : 204.
Fers et métaux (Importation des) : 250.

Filles (Jeunes) : 75, 148, 170-172.
Finances publiques : 84-97, 111-123.
Fonctionnaires indigènes : 51-52, 110-116, 136-139, 155, 159-163, 176-193, 302-309.
Fourrage : 210, 267.
France, français : 1° Caractère : 4-16, 127, 131 145 ; 2° Commerce et industrie : 125-130, 214, 218, 228-233, 235-250, 272 ; 3° Influence juridique : 86, 258, 269, 290 ; — pédagogique et intellectuelle : 85, 95, 146-175 ; — politique : 3-16, 94, 105-108 ; — sur l'administration égyptienne : 85, 92, 188, 200 ; — internationale : 91, 105, 107, 119, 123 ; 4° Nombre : 98.
Franc-maçonnerie : 65-66.

G

Gaffir : 263, 265, 296.
Gargoulettes : 247, 249.
Grecs : 102-104, 246.

H

Havandich : 239.
Hellènes : voir *Grecs*.
Hospitalité : 18, 77-81, 179-182, 264, 270.
Houille : 251. Voir *Combustible*.
Huile, huileries, plantes oléagineuses : 210, 231, 233, 245.

I

Ibrahim-Pacha, successeur de Mahommed-Ali : 84, 242.
Imam : 57.
Impôt foncier : 112-117, 253-260.
Industrie : voir *Artisans*, *Combustible*, *Coton*, *Fers et Métaux*, *Ouvriers*, *Sucre*.
Instruction publique : 146-175, 303-306.
Irrigation : 30, 194-205, 214, 267, 272-275.
Islam : 53-64, 146-153, 182, 185, 187-192, 253-260, 265, 302. Voir *Mosquées*, *Morts* (Monuments en l'honneur des), *Propriété foncière*, *Tribunaux*.
Ismaïl (Le khédive) : 84, 85-93, 114, 201, 223, 236.
Israélites : 44, 153.
Jardins : 34, 209-210.
Italiens : 101, 202.

J

Journaux : 10, 177, 306.

K

Kaouass ou *Kawas* : 78.
Karnak : voir *Louqsor*.
Kench : 247.
Khamsin : 25, 26.
Khédive : 84, 87.
Koullé : Voir *Gargoulette*.
Kouttab : 147.

L

Légumes : 211, 267.
Livre égyptienne : 20. — turque : 87.
Logement et Meubles : 35, 71, 78, 276-279.
Louqsor : 25, 40, 278.

M

Machines (Importation de) : 250, 272. Voir *Fers et métaux*.
Mansourah : 32.
Mariages : 72-76.
Mastaba : 181, 266.
Mauvais œil (Croyance au) : 276.
Médressé : 149.
Mille anglais : 219.
Missions — catholiques : 50, 103, 130, 153-159. — protestantes : 50, 157-159.
Moeris (Lac) : 38, 200.
Mohammed-Ali : 82-84, 159-163, 223, 254.
Morale, Moralité : 61-62, 80.
Morts (Monuments en l'honneur des) : 36, 58-59, 278.
Mosquées : 32, 36, 57, 149.
Moudir : 111, 177, 179.
Moulins : 212.
Musique : voir *Chanteurs*.
Musulmans : 44 (nombre). Voir *Islam*.

N

Nag Hamadi : 239.
National (Sentiment) : 93, 189-193, 302-309.
Natron : 249.
Navigation sur le Nil : 186, 220-221, 241, 265, 268.
Négligence indigène : 36, 295-298.
Nil (Régime du) : voir *Crue* : Nil rouge : 29, 39, 196 ; — vert : 196.
Nourriture : 34, 67, 167, 295.

O

Opposition indigène : 302-309. Voir *National* (Sentiment).
Ouasta ou Wasta : 276.
Ouléma : 56.
Ouvriers : 202, 241, 283-298.

P

Pétrole : 249.
Population : voir *Statistiques*.
Port-Saïd : 32.
Postes et télégraphes : voir *Statistiques*.
Propriété foncière : 115, 223, 253-274.

R

Reïs : 186, 268.
Russie (Rapports avec la) : 86, 119, 128, 214, 228, 233.

S

Saïd-Pacha : 21, 84, 255.
Saïs : 78.
Sakieh : 30, 198, 255, 267. Voir *Irrigation*.
Salaires : 202, 284, 295-302.
Savons, savonneries : 233, 245.
Sirdar : 110.
Sociétés financières, industrielles (Développement des) 230-231, 246, 249, 274.
Soudan anglo-égyptien : 118-119.

Sports anglais : 136.
Stations d'hiver : 35, 96-97.
Statistiques : 1° Agriculture : 208-212,227 ; 2° Chemins de fer : 219 ; 3° Commerce ; 98-99, 124-126, 213, 227-229 (coton), 232 (graines de coton) 234, 242-244 (sucre), 246 (cigarettes), 249 (bouteilles), 250-251 (machines et houille) ; 4° Finances : 90-91, 115-123 ; 5° Industrie : 241 (sucre) ; 6° Instruction publique : 146-147, 148-149, 158-159, 164 ; 7° Population : 29 (densité), 43-44, 97-98 ; 8° Postes et télégraphes : 221-222 ; 9° Professions : 95, 252 ; 10° Propriété foncière : 261.
Sucre, industrie sucrière : 199, 208, 214, 235-251.
Suez : 32, 88, 92, 123.
Sultan (Rapports avec le) : 54, 83, 87, 190-191.

T

Tabac : voir *Cigarettes*.
Tanneries : 247.
Tantah : 32.
Taoufik ou Tewfik : 84, 93.
Tapis : 33, 247.
Teinture : 211, 247.
Théâtre : 68-69.
Transports : voir *Chemins de fer*, *Navigation*, *Statistiques*.
Tribunaux consulaires : 86 ; — indigènes : 178 ; — mixtes : 85-86, 123 ; — musulmans (*Mehkemmeh*) : 56.
Turquie (Rapports avec la) : 83, 125, 161, 214. Voir *Sultan*.

V

Villages : 31, 276-279.
Villes : 31-39.

W

Wakf : 58, 256, 257.

Z

Zagazig : 32, 64.
Zikr : 59-60.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS ET LA SOCIÉTÉ INDIGÈNE

Vallée et delta du Nil 23
Les indigènes. Coptes et Musulmans. 43
La vie indigène 70

DEUXIÈME PARTIE

LA LUTTE D'INFLUENCES

Les étrangers en Égypte. 82
Français et Anglais. 105
Deux méthodes, deux tempéraments. 131
Les écoles 146
Les fonctionnaires égyptiens et leur opinion. 176

TROISIÈME PARTIE

CULTURE ET INDUSTRIE

L'irrigation substituée à l'inondation. 194
Transformation agricole. Crédit. Communications. . 206
Le coton 223
Sucre : Industrie sucrière. Développement industriel 235
La propriété du sol. 252
Grands propriétaires indigènes 262
Les fellah 275
Artisans et ouvriers. 286

CONCLUSION

LE SENS DE L'ÉVOLUTION. 299

Index alphabétique. 311

9-2-03. — Tours, Imp. E. ARRAULT et Cie.

ERAL BOOKBINDING CO.
303MA 013 A 1 DV 8120
2 1
Y CONTROL MARK

M

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

INTERLIBRARY LOAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02662 4281

BOOK CARD
DO NOT REMOVE
A Charge will be made
if this card is mutilated
or not returned
with the book
GRADUATE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ANN ARBOR, MICHIGAN

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD